150

LA

LÉGENDE DORÉE

DES

PRÊTRES ET DES MOINES,

DÉVOILANT LEURS RUSES ET LEURS FINESSES,

Publiée par JACQUES LOYSEAU.

DEUXIÈME ÉDITION.

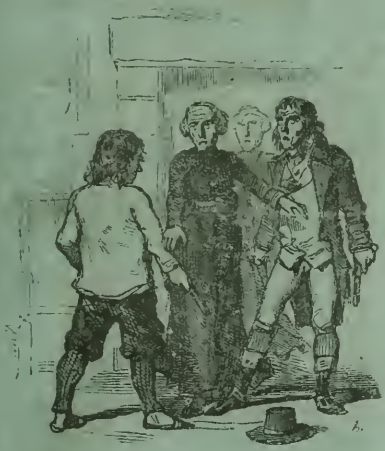

PLANCY,

SOCIÉTÉ DE SAINT-VICTOR POUR LA PROPAGATION DES BONS LIVRES.

ARRAS. — Même Maison, rue de la Pomme-d'Or, 289.

AMIENS. — Même Maison, rue de Noyon, 47.

PARIS — SAGNIER et BRAY, rue des Saints-Pères, 64.

1852.

JIC

BR
1625
.L48
1852
≡MRB

LA

LÉGENDE DORÉE

DES

PRÊTRES ET DES MOINES.

APPROBATION.

Nous, Marie-Joseph-François-Victor Monyer de Prilly, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Châlons.

La Société de Saint-Victor ayant soumis à notre jugement un volume intitulé : *La Légende dorée des Prêtres et des Moines*, faisant partie d'un nouveau choix de lectures amusantes, nous avons fait examiner ce livre; et sur le compte qui nous en a été rendu, nous pensons qu'il offrira aux amateurs une lecture agréable et sans danger.

Donné à Châlons, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire de l'évêché, le 15 février 1849.

† M. J. F. V. Evêque de Chalons.

Par Monseigneur,

Daras,

Chanoine, Secrétaire.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lalgendedore00pari

LA SOUTANE.

LA

LÉGENDE DORÉE

DES

PRÊTRES ET DES MOINES,

DÉVOILANT LEURS RUSES ET LEURS FINESSES,

Publiée par JACQUES LOYSEAU.

DEUXIÈME ÉDITION.

PLANCY,

SOCIÉTÉ DE SAINT-VICTOR POUR LA PROPAGATION DES BONS LIVRES.

ARRAS. — Même Maison, rue de la Pomme-d'Or, 289.

AMIENS. — Même Maison, rue de Noyon, 47.

PARIS. — SAGNIER et BRAY, rue des Saints-Pères, 64.

1852.

PROPRIÉTÉ.

AVANT-PROPOS.

—

On nous excusera de n'avoir mis aucun ordre philosophique dans cet ouvrage. La chose n'eût pas été facile. C'est un choix de faits, sérieux ou plaisants, grands ou petits, familiers ou graves, qui n'a d'autre prétention, sous un titre spécial, que d'amuser, d'intéresser ou d'éclairer les lecteurs, friands de bonnes histoires.

Quoique beaucoup de morceaux répondent imparfaitement au titre du livre, il procurera pourtant des lumières utiles, dans leurs heures de délassement, à ces esprits fins, déliés, malins, clairvoyants, futés, hardis, hargneux, fermes sur leurs jarrets, solides de leurs ergots, fiers de leurs yeux de lynx, instruits dans la gaie science de nos jours, au moins se croyant tout cela, lesquels

aiment, le nez au vent et l'appétit vivace, à fureter par-ci, par-là, quelquefois partout, le mot pour rire, sel attique ou gros sel de préférence, à propos des curés, des moines, du parti prêtre, des jésuites, de la calotte et du capuchon, de la soutane et du froc, et qui jugent d'après MM. Michelet et Quinet, gens experts en vin de Champagne, des intolérants et des séminaristes, des sacristains et autres rats d'église. Ces gourmets en malice auront ici une variété de mets où, s'ils vont jusqu'au bout, tous les appétits trouveront saine pâture.

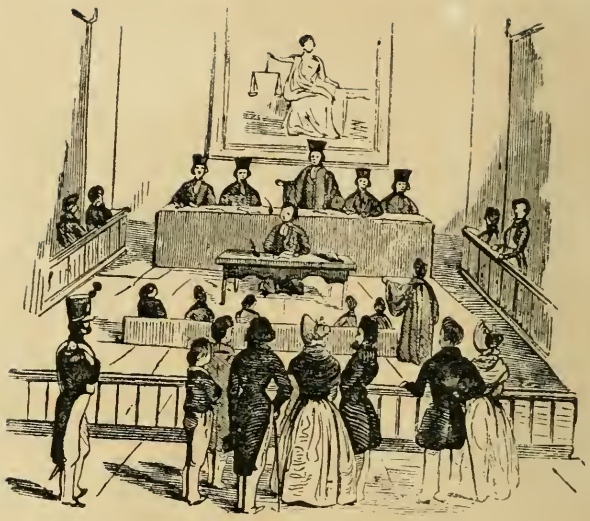

A bas la calotte

LA LÉGENDE DORÉE

DES

PRÊTRES ET DES MOINES.

CHAPITRE Ier.

CONTRE LES CURÉS.

I. — A BAS LA CALOTTE.

Allons voir quels sont ces gens-là.
Madame DE SÉVIGNÉ.

Dans les tumultes qui eurent lieu à Paris à la suite de la révolution de 1830, plusieurs groupes espéraient bien qu'on allait de nouveau, comme en 1792 et années suivantes, fermer un peu les églises et renvoyer le clergé. Echos de l'Université, les philosophes en carmagnoles et les tricoteuses en sabots, ne voulaient plus d'une religion que la

queue de Voltaire trouvait trop vieille. D'aucuns regrettaient les fêtes de la déesse Raison ; et dans plusieurs bouges, il se trouvait des femmes prêtes à remplir, sur les premiers tréteaux venus, les rôles flatteurs de prêtresses ou de divinités.

On dévastait Saint-Germain-l'Auxerrois ; on démolissait le palais de l'archevêque ; on pillait sa maison de Conflans ; on empêchait les prêtres, en temps de liberté, de porter la soutane. On donnait des charivaris aux curés.

A travers ces petites orgies, nous ne citerons ici que le sabbat infernal qui se fit un soir devant la demeure du curé de Saint-Roch. Le bon curé effrayé avait fait fermer sa porte. Mais on jetait des pierres à ses vîtres et aux vîtres de ses voisins ; une cohue de gaillards déterminés faisaient assez mine de vouloir démolir sa maison. La catastrophe du palais de l'archevêque avait quelque peu éveillé la police, qui envoya là quelques hommes.

De savoir ce que le curé de Saint-Roch avait pu faire pour mériter l'assaut qu'on livrait à sa paisible habitation, on l'a donné en dix ; et personne jamais ne l'a pu deviner, sinon que c'était un curé, qu'il faisait beaucoup d'aumônes, que

par conséquent on le croyait riche, et on criait : *A bas la calotte* !

Comme si les chartes ou constitutions ne permettaient pas de porter une calotte, aussi bien qu'un chapeau blanc, un bonnet rouge, une toque grecque, une casquette de loutre et tout autre coiffe.

Les hommes de la sûreté publique avisèrent très-vîte qu'il n'y avait, dans l'émeute, qu'un petit nombre de vrais casseurs d'assiettes, parmi lesquels ils reconnaissaient certaines figures ; mais une nuée de curieux, badauds, flaneurs, gens désœuvrés, entouraient les tapageurs, de manière à faire croire que les ennemis du pauvre curé étaient une masse, une troupe, une multitude.

En quelques instants les agents du préfet de police eurent sous la main une patrouille de garde nationale, en avant de laquelle procédait un commissaire, qui fit les sommations requises ; sur quoi les flaneurs et les demi-coupables se dispersèrent comme la poussière au vent, pendant que les sergents de ville s'emparaient des principaux meneurs qui, aux cris de : *A bas la calotte* ! lançaient seuls les pierres dont leurs poches étaient pleines.

Cette razzia mit sous la main de la justice qua-

torze personnages, savoir : onze hommes et trois femmes. Les curieux qui désiraient savoir quels étaient ces ardents ennemis des églises, de la religion et du clergé, furent éclairés promptement ; car l'instruction fut courte. On sut que les cris : A bas la calotte ! n'étaient que des cris de pillage ; ce qui fut constaté par l'état civil des quatorze prévenus, lesquels présentèrent au tribunal de police correctionnelle quatre forçats libérés, un indépendant repris douze fois pour vol, trois artistes plus chargés encore sur les registres criminels, trois filous en surveillance et trois filles de mauvaise vie, sorties depuis deux jours des prisons de Saint-Lazare.

Un de nos amis disait, en voyant cela :

— Il est bien vrai que les voleurs, les forçats, les banqueroutiers, les gens de mauvaise vie sont ennemis des curés et de la religion. Mais tous ne sont pas si sots que de le faire voir.

II. — UN CURÉ ÉCHAUDÉ.

Un ecclésiastique, passant dans une rue étroite, à Paris, fut inondé d'eau bouillante qu'on jetait

par une fenêtre; il s'essuya, se sécha du mieux qu'il put, et regagna sa maison d'un pas chancelant.

En le voyant rentrer, le visage gonflé et à moitié épilé, sa nièce et sa gouvernante, jetant les hauts cris, l'excitaient à demander vengeance.

— Mon Dieu ! s'écriaient-elles, qu'avez-vous fait à ces misérables ?

— Je les ai remerciés.

— Remerciés ! eh de quoi ?

— De ce qu'ils n'avaient pas jeté la marmite ; car au lieu de m'échauder la tête ils me l'auraient cassée.

III. — LA PÉNITENCE.

Un jeune homme qui allait se marier à Paris, tenant en main son billet de confession, crut qu'il était plaisant de dire à ses convives que son confesseur avait oublié de lui donner une pénitence. Le sacristain, qui l'entendit, lui répliqua avec malice :

— Mais, Monsieur, n'allez-vous pas vous marier ?

IV. — BON MOT D'UN CURÉ.

Un officier traversait la rivière dans une barque, avec un bon curé qui avait fait entrer son âne à sa suite. Le pauvre animal tremblait de tous ses membres. L'officier, qui voulait railler le curé, commença la conversation en lui demandant le motif qui faisait trembler son âne :

— Monsieur, lui répondit le curé, si vous aviez, comme lui, la corde au cou, les fers aux pieds et un prêtre à vos côtés, vous trembleriez encore davantage.

V. — LE CURÉ IRLANDAIS.

Un pauvre ecclésiastique Irlandais demanda, dans une boutique de barbier, si on le voulait raser pour l'amour de Dieu :

« Oui, dit le maître du logis, mettez-vous là. »

Il le frotta avec de l'eau froide, sans lui donner ni savonnette, ni linge, et choisit un rasoir qui n'avait plus le fil.

Pendant qu'on martyrisait ce pauvre curé, qui souffrait sans rien dire, un chat qu'on châtiait dans l'arrière-boutique, faisait des cris épouvan-

tables. Le barbier, déjà chagrin de travailler gratis, s'empatienta d'entendre un si grand bruit :

— Que diable, dit-il en élevant la voix, que fait-on à ce chat ?

L'ecclésiastique alors prit la parole :

— C'est, peut-être, monsieur, lui dit-il, un pauvre chat à qui on fait la barbe par charité.

Cette plaisanterie dérida le front du barbier, tellement, qu'après en avoir ri, il prit un bon rasoir, savonna d'une manière convenable l'ecclésiastique, et acheva de lui faire la barbe, comme il l'aurait fait à sa meilleure pratique.

VI. – UN REFUS DE SÉPULTURE.

Voici une anecdote dont on peut retrouver les détails épars dans les journaux français de juillet et décembre 1819 ; elle est assez curieuse pour mériter d'être conservée.

M. Narcisse D..... (on ne le désigne pas autrement), négociant en spiritueux à Bordeaux, était grand admirateur d'un écrivain, que vous ne devineriez peut-être pas.... de Sylvain Mareschal. Il avait passé sa vie à lire et à relire le stupide fatras de ce stupide matérialiste, intitulé Dictionnaire des

athées. En conséquence, M. Narcisse, qui n'était pas le beau Narcisse, car sa prodigieuse laideur était telle, que les gens qui le connaissaient disaient de lui qu'il abusait de la permission d'être laid, M. Narcisse s'était figuré qu'il était athée ; et on le voyait tous les jours se battre les flancs pour se convaincre lui-même et séduire de ses raisonnements hétéroclites ceux que leurs affaires mettaient en relation avec lui.

Or, un soir de juillet 1819, le laid Narcisse tomba malade, des suites d'une indigestion de ceps (sorte de champignons qui viennent dans les vignes de Bordeaux et que l'on mange confits dans l'huile d'olive) ; on ne s'expliquait pas les symptômes de son mal ; les médecins n'y comprenaient rien. Son cerveau pesant amenait sans cesse des crises semblables à l'apoplexie. Il n'en persistait pas moins dans son aversion pour une autre vie, où il sentait bien que rien de bon ne pouvait l'attendre. Bref, après quinze jours de traitement, il mourut dans son athéisme.

On ouvrit son testament, où il exprimait comme dernière volonté très-expresse, qu'il entendait, exigeait et voulait que sa dépouille ne fût pas présentée à l'église.

Les parents, qui ne partageaient pas la manière de voir du défunt, quoique fourvoyés pour la plupart dans les idées philosophiques, trouvèrent que ce serait là, dans la ville, un opprobre pour eux tous et un déshonneur pour la famille. Ils résolurent de cacher cette clause du testament.

Mais le curé avait ses devoirs. Sachant bien les sentiments du défunt et la manière dont il était mort, il se crut tenu à refuser son ministère. L'église en effet ouvre son sein à tous ceux qui la reconnaissent pour leur mère. Mais les athées qui la renient doivent être moins pour elle que des juifs, des musulmans et des idolâtres.

Les parents sentaient qu'il est dur de voir un des leurs enterré comme un chien. Ils allèrent trouver un adjoint libéral, qui fit ouvrir de force les portes de la maison de prière. On y introduisit le corps; et les chenapans de la ville se mirent à grommeler autour des paroles funéraires; ils appelaient cela prier. Des philosophes, qu'on avait entendus cent fois blâmer la langue de l'église, chantaient alors le *De profundis*. Un gaillard monta sur le banc du lutrin pour lire une oraison funèbre.

On ne sait de quelles vertus il eût orné le mort, quand il sortit du cercueil une première leçon.

Cette leçon a été donnée cent mille fois en vain, surtout en France, où l'on enterre au bout de vingt-quatre heures. Le mort n'était pas mort; il n'était qu'en léthargie. La cloche, que l'on sonnait malgré elle, et les chants discordants des amis l'en tirèrent; il s'agita; on ouvrit la bière, on développa le défunt, qui donna la deuxième leçon.

Le défunt entra en fureur.

— Comment! dit-il, gredins que vous êtes! c'est là le cas que vous faites de mes dernières volontés! moi qui n'ai pas voulu entrer ici de mon vivant, vous m'y amenez de force quand vous me croyez mort!... Soyez sûrs que je vais refaire mon testament, et qu'avant de donner rien à aucun de vous, je donnerai plutôt tout au curé, qui seul m'a compris.

On reconduisit Narcisse chez lui, et il se guérit en peu de jours. Un nouveau travail se fit dans son cerveau; il s'effraya de son athéisme; il comprit qu'il pouvait bien avoir une âme, et il sentit le besoin de rentrer dans le christianisme. Mais il hésita par toutes sortes de motifs; et peut-être ne méritait-il pas une telle grâce; car au bout d'un mois il devint fou. Dans cet horrible état, il mourut sérieusement au mois de décembre suivant, ayant déchiré son testament d'athée, mais n'en

ayant pas fait d'autre. Cette fois, on l'enterra sans bruit.

VII. – LE CURÉ ET LE VOLEUR.

Les voleurs sont aussi, comme déjà nous l'avons remarqué, les ennemis des curés.

Dans un temps qui valait peut-être moins que le nôtre, un bon curé de Brabant, surpris par la nuit au milieu de la campagne, rencontra un voleur qui, se trouvant seul et craignant de l'irriter en le dépouillant tout-à-fait, se contenta de lui voler son manteau et le laissa poursuivre son chemin.

Après la frayeur passée, le digne curé, faisant réflexion à ce qui venait d'avoir lieu, se sentit moins touché de la perte de son manteau que de celle de l'âme du voleur. Il songea que le seul moyen de lui sauver l'énorme péché qu'il venait de faire, était de lui remettre son vol. C'est peut-être un malheureux, se disait-il ; la nécessité l'aura poussé à l'action qu'il vient de commettre ; l'indulgence peut le ramener dans le bon chemin.

En pensant de la sorte, le curé retournait sur ses pas. Il rejoignit bientôt le voleur.

— Mon ami, lui dit-il, pour le salut de votre

âme, je vous fait présent du manteau que vous m'avez pris.

Bon curé ! il croyait à la conscience de son voleur ; le brigand n'en avait sans doute pas. Il accueillit la parole de paix avec un rire de démon :

— Puisque vous êtes dans votre quart-d'heure de libéralité, reprit-il, vous permettrez que j'en profite.

En disant cela, il ôta au prêtre son habit. Le froid pénétrant d'une soirée de novembre se faisait sentir. Le curé, que la bise glaça aussitôt, dit au voleur, avec un peu d'amertume, que pour son habit il ne le lui donnait pas, et qu'il en rendrait compte dans l'autre monde.

Ces mots n'attendrirent pas le brigand : — Dans l'autre monde, répliqua-t-il, c'est bon ; et puisque vous me faites crédit jusque-là, je vais prendre le reste.

Il le dépouilla jusqu'à la chemise.

Mais tout n'est pas profit dans l'état de voleur. Car l'an d'après celui-là fut pendu.

VIII. — LE CHEVAL DU CURÉ.

Le *Courrier de Lyon* rapportait, au commence-

cement de février 1847, cette autre histoire de voleur :

Le curé d'une petite commune de la Loire revenait d'un chef-lieu de canton, où il avait touché son petit traitement trimestriel de 200 francs; il montait un assez beau cheval qu'un de ses paroissiens lui avait prêté.

Dans un endroit isolé, il rencontre deux hommes conduisant un cheval de maigre apparence ; c'étaient deux voleurs. Ils l'arrêtent, le contraignent à descendre, le fouillent, lui prennent son argent, et s'éloignent.

Puis se ravisant, dominés par la tentation de posséder aussi la monture de leur victime, ils reviennent sur leurs pas, prennent le cheval du curé et montent tous deux dessus, en laissant courtoisement le leur au digne homme pour achever son voyage.

Pendant que le pasteur résigné s'éloigne sur le maigre bidet, il ne tarde pas à être vengé par son cheval qui, à quelque distance de là, sentant sa charge trop lourde, avait désarçonné ses deux cavaliers, les avait jetés à terre et s'était enfui à toutes jambes. Il avait pris à travers champs la direction du presbytère. En le voyant arriver à la

maison sans son maître, la servante du curé conçoit de suite les plus terribles alarmes ; elle les communique dans le village. Les paroissiens sont émus ; ils aiment leur pasteur; ils vont à sa recherche, guidés par la servante. Après avoir cheminé assez longtemps, ils le rencontrent enfin monté sur l'haridelle ; ils l'interrogent avec étonnement et anxiété. Il leur raconte sa mésaventure.

Le dimanche suivant au prône, le pasteur en exposait le dernier dénouement. Les voleurs en lui abandonnant le cheval, en avaient détaché les sacoches pour les joindre à la selle de celui qu'ils enlevaient. Or, ces sacoches renfermaient une somme de deux mille francs. Ainsi, dit le bon curé, j'ai retrouvé mes deux cens francs dans les deux mille ; il reste dix-huit cents francs qui sont évidemment le produit d'un vol. Si on ne réclame ni l'argent ni le bidet, tout cela pourra devenir une bonne aubaine pour les pauvres.

CHAPITRE II.

RUSES DE CURÉS.

I. — LES VOLEURS.

Il ne faut pas, disait Montesquieu, mener les hommes par les voies extrêmes, il faut plutôt suivre la nature, qui leur a donné la honte comme leur fléau ; la plus grande partie de la peine est l'infamie de la souffrir.

Voici donc la conduite que tint, dans l'autre siècle, un curé de la paroisse de Chanteil, dans le bas Limousin, canton de Brives. Ce bon pasteur voyait que ses paroissiens, sauvages et farouches, n'avaient pas de plus grand vice que celui de voler. En vain il les avait sermonés et menacés plusieurs

fois de la justice divine et même de la justice humaine. Reconnaissant qu'il ne pouvait les corriger, il s'associe quatre de ses paroissiens les moins fripons et les plus forts ; aussitôt qu'il entend parler d'un vol commis dans sa paroisse, il va se saisir lui-même du coupable, le lie, l'amène à la porte de l'église, fait sonner les cloches, et quand tout le monde est assemblé, il fait voir le voleur attaché au portail.

Tout le monde s'empresse de le huer.

Lorsque le premier brouhaha se calme, le curé parle ainsi :

— Cet homme que vous voyez a volé hier, le corps du délit est à ses pieds. Je pourrais le livrer à la justice des hommes, mais s'il était pendu, nous n'aurions plus moyen de le corriger ni de réparer les torts qu'il a faits, et sa famille serait ruinée ; j'ai préféré lui faire honte cette fois, et je l'avertis devant vous tous, que, s'il retombe dans le crime, il n'y aura plus de grâce pour lui. Maintenant que vous l'avez vu, rentrez tous chez vous, et n'insultez pas davantage à votre frère, de crainte que Dieu ne vous abandonne, et que vous ne vous trouviez bientôt dans un pareil malheur....

Deux ou trois exécutions semblables réformèrent

tous les paroissiens de Chanteil, où le vol n'osa plus se montrer; tant il est vrai, dit l'écrivain auquel nous empruntons ce fait, que, pour le vol, par exemple, le supplice de la honte perpétuée retiendrait peut-être plus les hommes fragiles que celui de la potence et de la roue!

II. — L'EMPEREUR ET LE CURÉ.

Pendant que le blocus oriental était dans toute sa vigueur, l'empereur Napoléon passa par un village de la Champagne où s'exhalait un parfum de café en torréfaction. Cette bonne odeur venait du presbytère. L'empereur s'avança jusque-là; il aperçut le curé qui, assis dans sa petite cour, tournait tranquillement un brûle-café.

— Ah! ah! je vous y prends, monsieur le curé, dit l'empereur; dites-moi, s'il vous plaît, ce que vous faites là?

— Mais vous le voyez, Sire, répondit l'impassible pasteur, tout en continuant à tourner son café, je fais comme votre majesté, je brûle les denrées coloniales.

III. — LES PHILOSOPHES.

Un curé de village, qui n'avait pas grande foi à

nos vaines philosophies, avait élevé quatre dogues : il appelait l'un Aristote, l'autre Descartes. Il avait donné à chacun un disciple, et avait entretenu les deux parties dans une grande animosité. Arioste ne voyait point Descartes qu'il ne fût prêt à s'élancer sur lui pour le dévorer, et Descartes gardait à l'autre une haine pareille.

Quand le curé voulait se divertir, il appelait Aristote et Descartes; chacun se rangeait à sa place, Aristote à la droite, Descartes à la gauche, et chaque disciple se tenait à côté de son maître.

Le curé parlait à Aristote pour l'inviter à s'accommoder avec Descartes ; Aristote, par ses aboiements réitérés et ses yeux étincelants, disait qu'il ne voulait entendre à aucun accommodement. Le curé se tournait ensuite du côté de Descartes, qu'il n'interpellait pas avec plus de succès.

— Essayons, disait-il enfin, si en vous faisant conférer ensemble, vos esprits pourront se rallier. Il les faisait approcher. Ils se parlaient d'abord en aboyant modérément, il semblait qu'ils se répondaient l'un à l'autre ; insensiblement ils aboyaient de manière à faire comprendre qu'ils s'emportaient. Bientôt ils se battaient deux contre deux ; et ils se

seraient étranglés, si le curé, par l'autorité qu'il s'était conservée, ne les avait séparés.

Le bon curé prétendait que c'était une image naïve des philosophes.

IV. — LE CURÉ BIEN AVISÉ.

On lit dans un vieux recueil d'anecdotes, le petit trait qui suit :

Un brave curé était dévoré continuellement par les petits nobles de son canton, qui venaient tous les jours l'écornifler, et, le sachant homme de bon cœur, pillaient sa maison sans ménagement. Un jour qu'en rentrant chez lui il y vit sept ou huit hobereaux, quoiqu'il commençât à se lasser, il leur fit visage honnête.

Messieurs, dit-il, soyez donc les bienvenus.

Puis se tournant vers son domestique :

— Dépêchez-vous, mon garçon, dit-il ; au vin, au poulailler, au crochet, au colombier, soignez ces messieurs et tirez les serviettes blanches !

Disant cela il prend son surplis, son bréviaire, et se dispose à sortir ; ce qui les rend étonnés.

Où allez-vous, monsieur le curé ?

— Je reviens incontinent ; ne vous troublez pas,

je serai bientôt de retour, tandis que le dîner s'apprêtera, je vais réconcilier un pauvre pestiferé que j'ai confessé ce matin.

En parlant d'un pestiféré, le curé n'entendait que son état moral. Les piqueurs d'assiettes le comprirent autrement. Aucun n'attendit le retour du curé ; et en rentrant il trouva en paix sa maison, où, de treize semaines, ses grugeurs ne parurent plus.

V. — LE CURÉ VOLÉ.

Un curé de l'Orléanais s'en revenait à la nuit d'un petit voyage.

Comme il allait rentrer chez lui, il aperçut un homme qui, grimpé sur son châtaignier, volait ses châtaignes dans son jardin.

Il rebrousse chemin, s'éloigne et attend un quart d'heure, que son voleur soit parti. Son domestique qui l'accompagnait, lui demanda la cause d'une promenade muette si hors de propos.

— C'est, dit-il, que j'ai aperçu dans le jardin un homme monté sur un arbre, où il volait mes châtaignes ; je me suis éloigné afin qu'il ne me vît pas ; et je suis bien aise que tu n'aies rien vu toi-même ;

car s'il nous eût aperçu, la peur aurait pu le faire tomber, et peut-être se serait-il blessé mortellement. Mes châtaignes ne valent pas la mort d'un homme.

VI. – LE PRÉDICATEUR DE CAMPAGNE.

Un prédicateur, qui ne savait qu'un sermon, qu'il allait débiter par les villages, l'ayant dit dans un endroit, le seigneur du lieu en entendit parler si avantageusement qu'il engagea le prédicateur à prêcher le lendemain encore, c'était jour de fête. Le pauvre prédicateur chercha pendant la nuit comment il se tirerait d'affaire. L'heure venue, il monta en chaire et dit :

— Messieurs, quelques personnes m'ont soupçonné de vous avoir débité hier des propositions contraires à la foi, et d'avoir mal interprété certains passages de l'Ecriture ; pour les convaincre de leur erreur, et vous faire connaître la pureté de ma doctrine, je m'en vais vous répéter mon sermon ; soyez-y attentifs.

CHAPITRE III.

LE CURÉ ARLOTTO.

Ce curé, qui a été long-temps célèbre en Italie, comme le meilleur homme du monde, et le plus gai, était né à Florence à la fin de l'an 1396 ; son père, qui s'appelait Jean Mainardi, était marchand de draps. On ne sait pourquoi il donna à son fils le surnom d'Arlotto, qui n'est pas trop un nom de baptême. Jusqu'à l'âge de vingt-sept ans il fit le métier de son père. Ce ne fut qu'alors que s'y étant déplu, il étudia et devint prêtre; il obtint une cure assez médiocre à Fiezoli en Toscane.

Il y vécut de manière à servir de modèle à tous les bons pasteurs, il n'exigeait point avec ri-

gueur les droits curiaux, et faisait beaucoup de bien aux pauvres, les aidant tant qu'il pouvait.

Mais s'il était pauvre en argent, le curé Arlotto était riche en esprit. Ses bons mots et ses réparties étaient si saillants, qu'ils étaient souvent répétés jusque dans les cours du Pape et des rois, et que plusieurs sont venus jusqu'à nous.

Le roi de Naples, le roi d'Angleterre, le duc de Bourgogne et d'autres princes voulurent le connaître, et lui firent des présents, qu'il recevait sans avidité et sans bassesse, et qu'il employait en bonnes œuvres. Il fit quelques voyages sur les galères de Toscane, et passa même en Angleterre; mais il revint toujours à son presbytère, et il y mourut en 1483, âgé de quatre-vingt-six ans. Il fut enterré dans un caveau, qu'il avait fait construire à ses dépens, et sur lequel il fit mettre cette inscription :

« Ci-gît le curé Arlotto, qui fit faire cette sépulture pour lui, et pour tous ceux qui seraient curieux de lui tenir compagnie.... »

Voici, de ce spirituel curé, quelques anecdotes.

Comme il avait remarqué qu'à plusieurs enterrements les hommes de l'église avaient refusé de porter le corps, parce que c'était, disaient-ils, un

fardeau trop pesant, il ordonna, par son testament, que chaque porteur aurait à ses funérailles un écu; et l'on se disputa l'honneur de lui rendre ce dernier service.

Un homme un jour vomissait contre lui de grosses injures: surpris de ce qu'Arlotto ne s'en fâchait point :

— Pourquoi ne me rendez-vous pas la pareille, lui dit-il ?

— Comme vous êtes maître de votre bouche, lui répondit le curé, je suis maître de mes oreilles. — Je ne vous entends pas.

Arlotto un jour remplit les fonctions d'aumônier sur des vaisseaux Toscans, qui le conduisirent en Angleterre. Se trouvant devant Londres, il descendit à terre pour voir cette capitale, et fut fort accueilli par plusieurs seigneurs Anglais qui l'avaient connu en Italie. Les principaux personnages du clergé s'empressèrent de le recevoir amicalement; et l'archidiacre de la cathédrale l'invita à y chanter la messe un jour de solennité. Il faut savoir que pendant le quinzième siècle, les Anglais étaient adonnés à la boisson, ce qui n'est peut-être plus; et que les excès auxquels ils se livraient alors, leur

occasionnaient souvent de grandes rougeurs autour des yeux. Comme ils voulaient se persuader que la subtilité de l'air en Angleterre était le principe de cet accident presque général, pour le faire passer, ils avaient non-seulement recours aux remèdes indiqués par la médecine, mais lorsque le célébrant avait achevé la messe, ils s'approchaient en foule, et l'invitaient à verser un peu d'eau dans le vase où il s'était purifié les mains, et à leur en frotter les yeux. Arlotto avait remarqué cet usage : lorsqu'il eut fini sa messe, il versa de l'eau dans l'aiguière, et, y trempant deux doigts, il les appliquait sur les yeux de tous ceux qui se présentaient. Mais ignorant l'Anglais, et l'oraison qui se disait en cette langue, il leur marmottait en Italien : *Bevrete meno, che il mal pro vi faccia;* ce qui signifie : « Buvez moins, de peur que mal ne vous arrive. » Cette plaisanterie d'Arlotto, sur l'ivrognerie des Anglais, fut entendue par un seigneur qui comprenait l'Italien, et qui la répéta au roi, lequel en rit beaucoup. Il fit venir devant lui le bon prêtre, et ne put à ce sujet tirer de lui d'autre réponse, sinon : « Que les prières étaient toujours bonnes; « que celle-là même contenait un bon avis; que, « si les Anglais ne l'entendaient pas, le bon Dieu

« l'entendrait pour eux, et qu'ils se trouveraient « bien d'être plus sobres. »

On attribue à Arlotto une plaisanterie à peu près semblable à celle qu'on fait dire au fou de François Ier, lors du passage de l'empereur Charles-Quint par la France; et ce trait n'est pas d'une morale très-délicate, mais il faut se reporter au temps. Arlotto se vantait d'avoir un petit livre sur lequel, sans distinction de rangs, il écrivait toutes les sottises qu'il voyait faire. Se trouvant à Naples, le roi Alphonse l'envoya chercher, et voulut savoir s'il était inscrit sur son livre.

— Les sottises des hommes, lui dit Arlotto, ne méritent guère que l'on s'en souvienne : mais ouvrez le livre, ajouta-il, en le lui présentant, vous y trouverez peut-être quelque nom de votre connaissance.

Le roi y lut : Tel jour Alphonse a fait une sottise, en confiant 5555 écus d'or au pauvre allemand Théodoric, pour aller lui acheter des chevaux en Allemagne.

— Et que deviendrait cette note, dit le roi, si l'honnête Théodoric avait bien employé mon argent et revenait avec d'excellents chevaux.

— Je changerais cet article de mon journal,

reprit Arlotto ; et on y lirait : Théodoric est un vrai fou, d'avoir eu une grande somme entre les mains, et de ne l'avoir pas gardée. Il perdrait une belle occasion de s'enrichir avec un prince qui, après tout, n'est pas à 5555 écus près.

Un jeune homme étant mort dans la paroisse d'Arlotto, le jour du Vendredi-Saint, la mère du défunt s'affligea beaucoup de ce que, pendant les funérailles de son fils, on ne sonnait pas les cloches :

— Il est bien douloureux pour moi, disait-elle au curé, de le voir ainsi enterré comme un chien.

— Mais, lui répliquait Arlotto, vous devez savoir que, quand même on enterrerait d'ici à demain matin, le Pape, les Cardinaux, et tous les Princes de l'Italie, les règles de l'Eglise ne permettraient pas de sonner la plus petite cloche.

— Eh bien, monsieur le curé, reprit la bonne femme en sanglottant, laissez au moins Jean, notre berger, jouer de la cornemuse auprès du corps, cela consolera peut-être un peu mon pauvre fils pendant son voyage au cimetière, qui est d'une demi-lieue. — Je le veux bien, dit Arlotto, mais à condition que vous paierez le berger comme vous auriez payé les sonneurs.

La bonne femme paya et fut satisfaite.

Le curé Arlotto, un certain jour, se disposait à s'embarquer sur une galère de Florence pour passer à Gênes; plusieurs personnes vinrent le trouver et le chargèrent de beaucoup de commissions; une seule lui remit de l'argent; les autres promirent de le rembourser à son retour. Lorsqu'il rentra, chacun vint lui demander s'il s'était souvenu de sa commission.

— Il m'est arrivé un malheur, dit-il à la troupe assemblée. En montant sur la galère, j'ai voulu me rappeler toutes les commissions qui m'avaient été données; pour n'en oublier aucune, j'ai rangé tous mes petits papiers sur un banc; par malheur, comme j'avançais dans cette opération, un coup de vent est venu qui a emporté à la mer toutes ces notes. Une seule est restée, parce qu'elle était retenue par les pièces de monnaie qui l'accompagnaient. Ma mémoire n'a pu me rappeler ce que contenaient les autres, et il ne m'a été possible que de faire la commission que l'argent a sauvée.

Cette excuse ne plut pas trop à ceux qui se voyaient ainsi oubliés; mais, dit le conte naïf, il fallut bien qu'ils s'en contentassent.

Ce petit conte a été souvent répété depuis Arlotto; mais il est certain qu'il en est le héros.

Arlotto donna un jour à l'un de ses paroissiens, qui se trouvait dans le plus grand embarras, un conseil fort sage et en même temps fort adroit. Ce paroissien était un banquier auquel trois personnages, dont un lui était plus connu que les deux autres, apportèrent en commun une somme de deux mille écus, le chargeant expressément de ne la remettre que lorsque tous les trois ensemble viendraient la lui redemander. Le banquier, non-seulement promit, mais même s'obligea par écrit.

Cependant, quelque temps après, il eut la malheureuse facilité de remettre la somme à celui qu'il connaissait le plus, et qui venait la réclamer en son nom et en celui des deux autres. Il n'eut pas plutôt commis cette imprudence, que les deux compères vinrent réclamer les deux mille écus; et sur son refus naturel de les remettre une seconde fois, ils lui intentèrent un procès, l'accusant d'avoir manqué à son obligation et voulant le forcer à rendre ce qui lui avait été confié. Le malheureux banquier était sur le point de se voir condamné, lorsqu'il alla consulter son curé, qui lui dit :

— De quoi vous embarrassez-vous? dites que

vous vous en tenez aux termes de votre convention; elle porte que vous ne délivrerez rien de la somme qu'en présence des trois personnes qui vous l'ont remise; il est à présent impossible de les réunir, puisque la troisième s'est échappée avec l'argent. On ne peut donc vous obliger à rien payer.

On félicitait un pauvre curé sur le bon air qu'il respirait dans le pays de sa pauvre cure. — Oui, répondit Arlotto, l'air y serait bien bon, en effet, si on pouvait en vivre.

CHAPITRE IV.

LE SÉMINARISTE ET LA SOUTANE.

I. — LE SÉMINARISTE.

On parle beaucoup, dans le monde frivole, des séminaristes et on en parle assez légèrement. Voici le portrait qu'en a tracé un homme du monde, M. J.-J. Prévost, dans *les Français peints par eux-mêmes.*

« On cite souvent et avec raison l'excellente discipline de nos armées ; mais celle qui régit les séminaires mérite bien autant d'être vantée. Il y a en France, dans chaque diocèse, un grand et un petit séminaire reconnus et autorisés par le gouvernement. Tous ces établissements sont soumis à peu près aux mêmes lois. Les conciles de Paris, de

Bordeaux, de Lyon, et l'assemblée de Melun, ont arrêté d'une manière pour ainsi dire irrévocable, le règlement des séminaires. Voici donc quel est l'emploi de la journée du séminariste. A cinq heures du matin la cloche le réveille en sursaut. Il se dresse aussitôt sur sa couche virginale, offre son cœur à Dieu, baise dévotement le scapulaire qu'il porte suspendu à son cou, endosse la soutanne, et descend à la chapelle faire la prière en commun.

« L'oraison du matin dure une heure; elle est immédiatement suivie d'une messe basse. Après la messe, le séminariste, préparé au travail par deux heures de méditation et de prières, passe à la salle d'étude; avant de s'asseoir devant son pupitre, il récite encore le *Veni, sancte spiritus*, pour appeler à son aide les inspirations de l'Esprit-Saint; il prend ensuite ses cahiers et ses livres et se met à l'ouvrage.

« Si nous jetons les yeux sur la page blanche qu'il vient de placer devant lui, nous verrons qu'elle est surmontée d'une petite croix, et d'une épigraphe telle que celle-ci : *Ad majorem Dei gloriam*. Il a l'habitude de rapporter tout au ciel et de consacrer à Dieu toutes ses œuvres, même ses traductions des bucoliques de Virgile et des mé-

tamorphoses d'Ovide. L'étude est terminée par une autre prière qui commence ainsi : *Sub tuum præsidium confugimus*, etc. Il est huit heures alors ; le séminariste déjeûne frugalement et en silence : ce premier repas se compose uniquement d'un morceau de pain sec, et dure dix minutes. L'étude, interrompue par le déjeûner, est reprise ensuite et suivie de la classe du matin.

« A onze heures trois quarts, chaque séminariste fait son examen de conscience, dans une chambre commune qui est appelée la chambre des exercices. A midi l'on dine ; le dîner, un peu plus confortable que le repas du matin, est assaisonné de lectures édifiantes, telles que le parfait Modèle, la Vie des Saints, Après le dîner, récréation.

« La récréation des séminaristes est tout aussi bruyante que celle des collégiens. Le jeu de balles, les barres, sont en honneur au séminaire, ainsi que dans les maisons d'éducation de l'université. Dans la cour du séminaire, nos futurs ecclésiastiques se livrent franchement à tous les plaisirs de l'adolescence. Là, ils ne sont pas obligés comme dans les promenades qu'ils font au dehors une fois chaque semaine, de garder une attitude digne et réservée. Ils savent qu'ils sont chez eux, et ils

s'abandonnent avec toute la pétulance et l'ardeur du jeune âge au bonheur de jouer, de rire, de causer, de courir et de gambader tout à leur aise. Les uns retroussent, pour être plus agiles, les pans de leur soutane dans leur ceinture ; d'autres se dépouillent entièrement de la robe noire et font mille tours et mille sauts gymnastiques.

« Il n'y a peut-être qu'un seul séminaire dans toute la France où il soit défendu de jouer, c'est celui de Saint-Sulpice à Paris. Dans tous les autres, les jeux sont permis, et même recommandés aux élèves. Quelques supérieurs mettent à la disposition des jeunes gens des jeux de billard, de dames, d'échecs. Les chefs des séminaires aiment en général que leurs élèves s'amusent gaiement et prennent de l'exercice. Ils craignent de les voir se former en goupes isolés et s'entretenir mystérieusement dans les coins de la cour. Les amitiés particulières sont expressément défendues. Toutes les fois qu'on aperçoit deux ou trois jeunes gens converser ensemble trop assidûment, le maître surveillant a ordre de s'approcher d'eux, de les inviter à se mêler à leurs autres camarades et de leur rappeler cette sentence qui figure dans le règlement de la maison : *Nunquam duo, raro solus.*

« A deux heures, le son de la cloche avertit les séminaristes de cesser leurs jeux. Le silence succède aux cris bruyants. Les jeunes gens rajustent leurs habits et vont successivement à l'étude et en classe. A six heures et un quart ils se rendent à la salle des exercice pour réciter le chapelet et assister à la lecture spirituelle. A sept heures ils soupent et vont en récréation. A huit heures et demie ils font en commun la prière du soir. Enfin à neuf on sonne le couvre-feu, et le séminariste va dormir du sommeil du juste.

« Le lendemain ressemble à la veille, et ainsi des jours suivants. »

II. — LA SOUTANE.

Il n'y a pas plus de 200 ans que la soutane a été réservée aux ecclésiastiques. Auparavant tous les gens de robe, les professeurs et les médecins étaient en soutane, même chez eux. (*Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*).

CHAPITRE V.

FINESSES DE MOINES.

1. — LA RÈGLE DES FRANCISCAINS.

Deux moines, l'un dominicain et l'autre franciscain, s'étant rencontrés en voyage, se trouvèrent peu après arrêtés par une rivière. Le dominicain dit au franciscain, que, comme il marchait nu-pieds, il était en quelque sorte obligé par la règle de son ordre de le porter; et que, s'il s'y refusait, il pécherait contre la charité. Le franciscain se rendit à cette observation, et chargea son compagnon sur ses épaules.

Lorsqu'ils furent au milieu du gué, le franciscain demanda à l'autre s'il avait quelques pièces de monnaie sur lui.

— Oui, dit celui-ci, j'ai deux réaux.

— Je vous demande bien pardon, mon père, reprit le disciple de saint François; mais notre règle nous défend de porter de l'argent.

Et en disant ces mots, il glissa doucement le dominicain dans la rivière, qui, à la vérité, n'était pas profonde de deux pieds, ce qui est peu dangereux au mois de juin.

II. — LE CORDELIER A CHEVAL.

Un cordelier, qui voyageait, avait une physionomie niaise qui couvrait un esprit fin. Il alla demander le logement à un nouveau converti, lequel n'avait abjuré sa religion que par un calcul d'intérêt, comme plusieurs autres qui, au dix-septième siècle, sont rentrés dans l'unité catholique, pour ne pas perdre de bonnes places ou pour en obtenir de meilleures. Ces convertis d'hypocrisie ont fait les Jansénistes ou du moins leur parti.

Celui dont nous parlons était de cette secte, c'est-à-dire encore tout imbu de Calvin, et il avait chez lui des personnes de sa sorte; il reçut d'abord le cordelier avec d'honnêtes apparences, mais il projetait déjà de se divertir à ses dépens, car il

voyait en lui un sujet propre à une comédie de compagnie.

Il avait dans son écurie un cheval fougueux, qui ne pouvait être monté que par les meilleurs écuyers. On appelait ce cheval le diable. A force de prières, on obtint du cordelier qu'il séjournerait là un jour. On proposa une partie de chasse pour le lendemain matin; et on destina le diable au religieux. On se promettait de bien rire en le voyant aux prises avec le cheval indompté; on se délectait, par avance, de le voir lutter avec cet animal qui voudrait se séparer de son cavalier. Mais on ignorait que le cordelier avait été au manège et qu'il savait dompter un cheval. Il avait entendu murmurer quelques mots du tour qu'on voulait lui jouer. En aidant un peu à la lettre, il acheva de deviner la pièce.

Mais il ne dit rien. Le lendemain, il monta sans témoigner de défiance le cheval qu'on lui offrit, et qui ne fut pas plutôt enfourché qu'il s'enleva. Le moine, au lieu de s'effrayer, le piqua des deux, et se laissa emporter en criant à ceux qui le croyaient leur dupe :

— Le diable m'emporte !

Il emmena le cheval jusqu'au premier couvent

de son ordre qu'il trouva dans son chemin. — Et ses railleurs furent obligés de l'aller réclamer.

III. — FINESSE D'UN CORDELIER.

Un cordelier venait quelquefois, pour sa quête, au palais d'un bon évêque, qui l'avait recommandé à ses gens. Un jour que le prélat donnait à dîner, le moine se trouva justement à l'évêché. L'évêque, quoiqu'il fut homme de cour, avait un cœur plein de charité. Il recommanda le pauvre moine à la compagnie. Quelques dames s'écrièrent :

— Monseigneur, pour nous divertir un peu, permettez-nous de jouer un tour au moine. Nous lui offrirons un verre de vin blanc ; et lui donnerons un verre d'eau claire.

Il y a eu dans tous les temps des têtes légères qui ont trouvé plaisant de s'amuser aux dépens des serviteurs de Dieu; et souvent ils prêtent le flanc par leur simplicité.

— Mais vous n'y pensez pas, mesdames, dit l'évêque, un religieux !

— Oh ! c'est là un tour innocent qui nous divertira ; laissez-nous faire, monseigneur.

Sur-le-champ un valet de chambre apprête une

bouteille d'eau ; elle est bientôt ficelée et cachetée. On appelle le frère quêteur ; il monte.

— Frère, dit la plus vive des dames, ne voulez-vous pas boire à la santé de Sa Grandeur et à la nôtre?

Le moine n'ose refuser. On débouche la bouteille; on emplit un verre à champagne. Pendant cette action, le cordelier remarque, à la figure contrainte du prélat, au regard malin de la dame, qu'on prépare une supercherie; il ne perd pas la tête, et dit humblement :

— Monseigneur, je supplie votre grandeur de bénir ce verre.

— Cela est fort inutile, mon frère.

— Je vous en conjure, monseigneur.

Les dames se mettent de la partie, et prient instamment le prélat d'avoir cette complaisance pour elles. L'évêque se prête enfin à leurs volontés et bénit l'eau. Alors le cordelier, se tournant vers le serviteur qui avait empli le verre, lui dit en souriant :

— Mon ami, portez cette eau bénite à l'église.

IV. — LE CORDELIER MALIN.

Un cordelier, passant dans une ville protestante,

un soir de dimanche, traversait, assez bien monté, une promenade publique. Un jeune ministre l'arrêta, et lui demanda en présence d'un grand nombre de personnes, pourquoi il était monté sur un cheval? Autrefois, continua-t-il, les religieux ne montaient que des ânes; encore était-ce en cas de nécessité. Aussi ce n'est pas sans raison que l'on vous accuse de relâchement.

Le cordelier lui répliqua aussitôt :

— Il est vrai, monsieur, qu'autrefois, je veux dire avant Calvin, nous ne montions que des ânes; mais depuis qu'il les a tous pris pour en faire ses ministres, nous sommes obligés de monter des chevaux.

Ayant dit ces mots, il piqua, et laissa le ministre.

V. — LE MOINE AU JEU DE PAUME.

Louis Guyon, dans ses *diverses leçons*, rapporte qu'une moine jouant à la paume avec François Ier contre plusieurs seigneurs, fit adroitement un coup de raquette qui décida de la partie en faveur du roi. Le prince surpris dit aussitôt : — Voilà un bon coup de moine.

— Sire, répartit finement le moine ; ce sera un bon coup d'abbé quand il vous plaira.

Une abbaye étant venue à vaquer trois jours après, le moine, dit l'histoire, l'obtint, principalement pour avoir si bien rencontré.

VI — UN MOINE.

L'abbé de Rancé, réformateur de la Trappe, réprimanda un jour un de ses moines, le frère Joseph, pour une erreur qu'il venait de commettre. Le frère reçoit la réprimande à genoux et reste dans cette posture jusqu'à ce que son supérieur, qui n'en est averti que trois heures après, lui ordonne de se relever, en lui faisant une nouvelle réprimande de ce qu'il a négligé, pendant tout ce temps, de vaquer aux exercices du moment.

« J'ai craint, dit l'humble et fervent religieux, de manquer à la règle, qui ordonne de recevoir à genoux la réprimande du supérieur, et de demeurer en cette posture jusqu'à ce qu'il permette de se relever. J'avoue que j'y aurais persévéré jusqu'à la mort.

Ce frère Joseph avait été lieutenant d'infanterie.

VII. — CUISINE DE MOINES.

Deux capucins passant dans un village de Normandie, entrèrent, à l'heure du dîner, dans la maison d'un paysan. Ils n'y trouvèrent point de cuisine. Le père et la mère venaient de partir aux champs; et les enfants, qui étaient de garde au logis, ne pouvaient être d'un grand secours à ces religieux. Ils leur allumèrent pourtant du feu et leur présentèrent du cidre. Mais ce n'était pas assez pour des gens qui avaient grand besoin de dîner.

De peur d'effrayer les petits paysans, les moines n'osèrent pas demander tout d'un coup ce dont ils ressentaient vivement la nécessité. Mais pour commencer par quelque chose, ils proposèrent d'abord une soupe. On leur répondit qu'il n'y avait rien pour la faire.

— Quoi! disent les moines, vous ne savez donc pas que nous faisons notre soupe avec un caillou!

— Un caillou, répondirent ces pauvres enfants; cela doit être curieux.

— Vraiment sans doute, dirent les religieux, et très-curieux. Si vous le voulez, nous vous ensei-

gnerons notre secret. Vous n'avez pour cela, qu'à nous donner de l'eau, et un caillou bien propre.

Ce qui fut dit, fut fait : on leur apporta des cailloux à choisir; après qu'on en eût bien lavé un, on le mit dans une marmite pleine d'eau; on posa la marmite sur le feu, et on s'assit autour pour attendre que le caillou fût cuit.

La marmite bouillait à force, et le caillou ne cuisait point. Les enfants y regardaient à tout moment de la meilleure foi du monde. Enfin les religieux, que la faim pressait, commencèrent, à s'impatienter. Ils accusèrent l'eau de ce retardement, et dirent qu'il fallait qu'elle ne fût pas bonne, et qu'on ne pourrait y remédier qu'en jetant un peu de sel dedans. On leur en donna; mais comme l'effet n'en fut pas assez prompt, ils crurent qu'il serait à propos d'y joindre aussi un petit morceau de beurre. Les enfants, attentifs à cette nouvelle façon de faire la soupe, donnaient dès-lors tout ce qu'on leur demandait; si bien que les moines, après avoir obtenu le sel et le beurre, les envoyèrent au jardin cueillir des choux, des oignons et d'autres légumes, qui furent plutôt cuits que le caillou.

— C'est assez, dirent-ils alors, il n'y qu'à dresser le potage. On leur apporta du pain, ils firent une

soupe excellente : le caillou fut servi dessus en guise de chapon, un peu dur à la vérité. Aussi n'y toucha-t-on point. Les moines dirent qu'il fallait l'enfermer proprement, et qu'on pouvait encore en faire une autre soupe.

Cependant celle-là fut trouvée bonne, au grand étonnement des pauvres enfants, qui ne faisaient attention ni au sel, ni au beurre, ni aux choux qu'ils avaient apportés pour faire cuire le caillou.

CHAPITRE VI.

HISTOIRE D'UN CAPUCIN.

Un bon père capucin fut chargé, en 1774, de disposer à la mort un voleur de grands chemins, que l'on venait de condamner dans les Vosges.

Le soin si triste d'accompagner les criminels à l'échafaud, était une des fonctions de ces pauvres pères; ils allaient aussi aux incendies et devançaient héroïquement le courage dévoué des sapeurs-pompiers de nos grandes villes; ils rendaient à la société bien d'autres services que notre ingratitude a oubliés.

On enferma donc le capucin avec le patient dans une petite chapelle voisine des fourches patibulaires.

Le patient se mit à genoux et se prit à pleurer.

Le religieux pleura avec lui, il le loua de son repentir, lui ouvrit un cœur compatissant, et s'efforça d'embellir à ses yeux la mort qu'il allait subir.

Bientôt cependant, il remarqua, et il en fut peiné, que l'infortuné, agité d'une pensée qui paraissait l'avoir saisi, ne l'écoutait plus que d'un air distrait.

— Mon cher frère, lui dit-il, songez donc que dans quelques instants il vous faudra paraître devant Dieu? cette pensée redoutable ne vous touche-t-elle pas assez?

— Vous avez raison, mon père, répondit le malheureux. Je pleure mes fautes et je les déplore. Je les expierais de grand cœur par une vie régulière, si la bonté de Dieu me permettait de faire ici-bas ma pénitence.

Le condamné se tut un moment, puis il reprit :

— Je ne puis m'ôter de l'esprit en ce moment, mon père, qu'il ne tiendrait qu'à vous de me sauver la vie du corps et, je l'espère, d'assurer mon salut. Une telle pensée est bien capable de préoccuper un pauvre condamné.

— Eh! comment donc m'y prendrais-je, mon

pauvre frère, pour vous sauver d'ici ? dit le religieux, nous sommes enfermés solidement et quatre sentinelles veillent à la seule porte de cette chapelle, qui n'a pas d'autre issue. Et puis, dites-moi, quand j'aurais le pouvoir de vous faire évader, ne serait-ce pas vous donner l'occasion de commettre de nouveaux crimes ?

— Oh ! s'il n'y a que cette crainte qui vous arrête, mon père, répondit le patient d'un ton de voix qui imposait la confiance, j'ose vous protester que vous pouvez compter sur ma parole sincère; je n'ai succombé qu'une fois à la lâcheté de voler, et si j'ai arrêté une riche famille sur la grande route, je ne l'ai fait que poussé par le besoin le plus amer. Et puis, j'ai vu la mort de trop près pour qu'il me prenne jamais envie de suivre les voies du brigandage.

Les capucins étaient de bonnes gens. Humbles enfants du peuple, ils compatissaient à toute faiblesse ; celui-là se laissa attendrir.

La chapelle n'était éclairée que par une haute fenêtre qui était près du toit, au-dessus de l'autel et à plus de quinze pieds du sol.

— Si vous voulez me sauver, dit vivement le patient, qui voyait la bienveillance dans les re-

Le capucin et le condamné

gards du moine, si vous êtes assez généreux pour croire à la promesse sacrée que je vous fais, devant Dieu qui est ici, que vous n'aurez jamais à regretter ce que je vais vous demander en suppliant, vous n'auriez, mon père, qu'à me laisser mettre votre chaise sur l'autel, vous monteriez sur cette chaise; je m'éleverais sur vos épaules; j'atteindrais cette petite fenêtre, d'où je pourrais gagner le toit. Il y a une pente sur la campagne, je me glisserais par là ; je tomberais dans des broussailles, et avec l'aide de Dieu je m'échapperais.

Le capucin, après un soupir vers le ciel, se prêta à cette manœuvre, le patient réussit, et lorsque le bon moine l'eût entendu sauter à terre, il remit sa chaise en place, s'y assit en remerciant Dieu, et attendit qu'on ouvrît, écoutant avec anxiété si on ne poursuivait pas le malheureux dont il venait de faciliter l'évasion. Mais les gardes n'ayant rien soupçonné n'avaient rien entendu.

Au bout d'une grande heure, les bourreaux, qui s'impatientaient, frappèrent à la porte, et demandèrent au religieux s'il avait fini.

— Entrez, répondit-il.

Surpris de le voir seul dans la chapelle, ils s'écrièrent avec anxiété :

— Qu'avez-vous fait de notre criminel ?

— Je n'étais pas son géôlier, répondit froidement le père ; mais je crois que Dieu l'a jugé moins sévèrement que les hommes, car, sans doute aidé par son ange gardien, il est sorti par cette fenêtre.

Le bourreau, qui perdait une proie, crut d'abord que le bon père raillait, et après s'être assuré, en furetant la chapelle, que la chose était sérieuse, il courut avertir les juges ; ils se transportèrent sur les lieux, où le capucin leur répéta ce qu'il avait dit.

Il fallut bien le croire, puisque la porte était gardée par quatre hommes bien éveillés, et qu'il n'y avait là en effet d'autre issue possible que la petite fenêtre.

Les magistrats, à ce récit, ne purent conserver leur gravité ; et comme le fugitif n'avait fait qu'un premier vol, ils ne mirent point d'acharnement à sa recherche ; lui souhaitant en riant un bon voyage, ils se retirèrent.

On n'eut plus de nouvelles du fugitif.

Vingt ans après, en 1794, les moines étaient partout traqués en France, et si on laissait un peu plus les voleurs en repos et les brigands en sécu-

rité, on condamnait de toutes parts des hommes de paix et de conscience. Le bon religieux de la chapelle, n'ayant plus le droit de vivre chez nous, s'était mis en chemin sous un déguisement, pour gagner la Hollande. Il voyageait par des sentiers détournés, au milieu des craintes de tout genre; car en ce temps-là les routes n'étaient guère plus sûres que les villes.

Un soir qu'il était engagé dans les forêts qui couvrent le département des Ardennes, après le coucher du soleil, il se trouva égaré. Un paysan passa bientôt avec sa charrette; le moine cherchait à se mettre à l'écart; mais le villageois l'accoste, lui demande où il peut aller si tard, et l'avertit que les chemins sont dangereux.

Cet homme, encore jeune, avait dans son ton et dans sa voix, quelque chose d'honnête et de bienveillant.

— Vous m'avez l'air d'un malheureux fugitif, ajoute-t-il; si vous me croyez, vous n'irez pas plus loin, vous viendrez avec moi dans ma petite ferme qui n'est qu'à deux pas d'ici, et d'abord vous y passerez la nuit en assurance.

Le religieux incertain, à demi-troublé, s'abandonna pourtant à la conduite de cet homme, et

non sans crainte, car il s'effarouchait de voir son guide le regarder sans relâche, à la façon d'un homme qui médite quelque chose.

Il se remit néanmoins.

— Si c'est un guet-à-pens, songea-t-il, et si la mine de ce villageois est trompeuse, allons toujours sous la garde de Dieu.

En entrant dans sa ferme, qui paraissait tenue avec ordre, le paysan ferma vivement sa porte, appela sa femme et lui dit :

— Que mes huit enfants viennent tous ici, et qu'ils se hâtent.

L'émotion que le religieux éprouvait changea bientôt de nature, lorsqu'il entendit son guide, ôtant son chapeau, et tombant à ses genoux, s'écrier :

— Ma chère femme, mes chers enfants, à genoux comme moi ; baisez les pieds de cet homme que le bon Dieu nous envoie. C'est là le bon religieux dont je vous ai tant parlé ; sans lui, ma chère femme, vous ne m'auriez pas pour mari, et vous pouvez lui dire si je vous ai rendu la vie amère ; sans lui, mes chers enfants, vous ne seriez pas au monde, ni moi non plus, et vous pouvez

aussi lui apprendre si je vous ai élevés dans la crainte de Dieu.

Le capucin, se rappelant alors les traits de l'homme dont il avait favorisé l'évasion, fondait en larmes, et pleurait de joie au milieu des embrassements de toute cette heureuse famille.

— Mon père, reprit le fermier, vous voyez que j'ai tenu parole ; résolu de vivre en honnête homme et en bon chrétien, je suis venu de la chapelle où nous nous sommes vus, jusqu'à cette ferme ; je me suis engagé au service du maître, qui, content de ma fidélité et de mon attachement, m'a fait épouser au bout de cinq ans sa fille unique, avec laquelle je vis en paix au sein de ma famille. Maintenant vous disposerez de moi et de tout ce que j'ai, car tout ici est à vous. Et dans la persécution qui vous fait fuir, vous n'aurez pas besoin d'aller plus loin. Ici je réponds de votre tête. Je mourrai content, dès aujourd'hui, puisque je vous ai retrouvé, et que je puis m'acquitter envers vous. A présent, ma chère femme, tuez vite vos meilleurs poulets, et fêtons, comme notre plus beau jour, l'arrivée de notre sauveur.

Le capucin, remerciant Dieu, demeura donc inconnu dans cette ferme, élevant les enfants du fer-

mier, dont on le disait l'oncle, le soutenant de ses bons conseils, et l'aidant à mener sa maison. Il attendit là des jours plus calmes; et avant sa mort, qui n'eut lieu qu'en 1805, il eut la joie de voir, sur les tempêtes calmées, la religion relever sa couronne triomphante.

CHAPITRE VII.

UNE RÉPUBLIQUE FONDÉE PAR DES MOINES.

C'est entre la Romagne et le duché d'Urbin que sont situées la petite ville et la modeste République de Saint-Marin, vrai phénomène politique, puisque depuis treize siècles et demi, ce petit état conserve sa liberté sans avoir jamais eu aucun seigneur, ni électif ni héréditaire, à la différence de celle de Venise, qui est aussi ancienne, mais dont les doges ont été autrefois souverains. Elle ne doit un pareil bonheur qu'à son extrême médiocrité, ou peut-être à son origine.

Dans le cinquième siècle, un maçon dévôt se retira sur la montagne qui porte aujourd'hui son

nom, y bâtit un ermitage, une chapelle et quelques maisons pour ses amis ou disciples qui vinrent l'y trouver. Sa sainteté fit du bruit, parce qu'elle était rehaussée de miracles. Une dame pieuse et riche du voisinage, à qui la montagne appartenait, la donna à Marin en toute propriété ; et celui-ci, quoiqu'il vécût en moine avec ses compagnons, établit sur son territoire une communauté, non de moines comme lui, mais de gens mariés, qui y vécurent heureux et tranquilles, n'ayant aucun impôt à payer, et se trouvant, par la situation de leur petite ville, à l'abri du ravage des troupes, tant étrangères que nationales, qui désolaient l'Italie.

C'était le phalanstère, rêvé par les fourriéristes, et qu'on voit plus tard à Bruxelles et ailleurs, chez les frères de la vie commune. Mais c'était le phalanstère chrétien.

Saint Marin, après sa mort, fut canonisé ; des miracles se firent à son tombeau, et ses reliques sont conservées dans l'église principale du lieu.

Au douzième siècle, la ville de Saint-Marin se trouva en état d'acheter, dans son voisinage, deux petits châteaux avec leurs villages, l'un est Pennarosta, et l'autre Casolo. Au quinzième siècle,

elle donna des secours au pape Pie II, contre les Malatesta de Rimini ; c'est la seule affaire étrangère dont elle se soit mêlée. Le Pape, reconnaissant du service qu'elle lui avait rendu, ajouta à son territoire un village et quatre petits châteaux. La République les accepta ; mais quelque temps après, elle les rendit, trouvant qu'il était plus sage à elle de ne point s'étendre au-delà des limites de sa montagne ; moyennant quoi, elle n'a que dix mille de circuit et trois de long, contenant en tout sept mille âmes, dont cinq mille habitent la ville, où l'on compte cinq églises et deux couvents.

On ne peut arriver dans Saint-Marin que par un chemin pratiqué d'un seul côté ; tout le reste étant escarpé et formant une fortification naturelle, qui met la ville suffisamment à l'abri de toute irruption. Strabon fait mention de la montagne (actuellement de Saint-Marin), sous le nom d'*Acer Mons* ou *Mons Titanus*. Il croît de bon vin dans ce petit territoire, et le commerce qu'en font les San-Marinois les met en état d'acheter ce qu'ils ne peuvent tirer de leur propre fonds. Bien entendu qu'il n'y a chez eux aucun luxe, et qu'ils se contentent des principales et simples commodités de la vie.

L'autorité suprême dépend d'un conseil général,

dans lequel entre un représentant de chaque famille, qui doit avoir au moins vingt-cinq ans. C'est de ce grand conseil, qui ne s'assemble que dans les occasions graves, que l'on tire le petit conseil, composé de quarante personnes, moitié nobles, moitié plébéïens, car cette distinction s'est établie dans la République de Saint-Marin, et l'on y regarde comme nobles les plus anciennes familles. Les chefs sont deux capitaines, qui changent tous les six mois, et dont l'un est toujours noble et l'autre plébéïen. Ils s'élisent par scrutin, voie généralement usitée dans les délibérations de la République. Le troisième personnage de ce petit Etat est le juge, qui doit toujours être un docteur ès-lois étranger, lequel décide les procès, sauf, en certains cas, l'appel au grand conseil. Il ne doit remplir ses fonctions que trois ans; après quoi on en fait revenir un autre. Le quatrième est le médecin, qui sert en même temps de chirurgien et d'apothicaire principal et souvent unique; il doit aussi être étranger et amovible au bout de trois ans. Enfin, le cinquième est le maître d'école, qui compose à lui seul tout le collége où les enfants de la République apprennent à lire et à écrire; celui-là est ordinairement citoyen.

Tous les habitants sont enrégimentés et exercés pour la défense de la ville et de la République, qui n'a jamais entrepris aucune guerre offensive.

On sait que le cardinal Albéroni, étant légat de Ravenne, sous le pontificat de Clément XII, en 1740, se souvenant d'avoir voulu autrefois assujettir de grands pays à la monarchie espagnole, entreprit de réunir la République de Saint-Marin à l'Etat de l'Eglise. Il profita de quelques divisions qu'il y avait entre les familles, et en prit possession. Les San-Marinois n'opposèrent à cet acte de violence d'autres armes que des représentations au Saint-Père, auquel ils envoyèrent les anciens titres qui établissaient leur liberté. Le Pape y eut égard, et défendit au cardinal Albéroni de les troubler davantage. On a, dit-on, gardé à Rome les titres que les bons Républicains y avaient envoyés ; mais qu'a-t-on besoin de titres pour conserver une possession de plus de treize siècles (1)? (*Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*).

(1) Voyez dans les légendes des Sept Péchés capitaux de M. Collin de Plancy, la RÉPUBLIQUE DE TERPIETE, fondée par les moines de Saint-Pierre de Gand.

CHAPITRE VIII.

I. — L'ÉVÊQUE DE LIÉGE.

Le véritable créateur de la puissance temporelle de l'église de Liége, fut Notger. Voué dès ses premières années à la vie religieuse, il fut remarqué de ses supérieurs, qui le chargèrent d'enseigner à la jeunesse les sciences dans lesquelles il excellait. Mais il ne resta pas longtemps dans le cloître. Othon-le-Grand l'appela dans ses conseils; puis, le jugeant digne de fonctions plus importantes, il lui confia le gouvernement de l'église de Liége. Dans la condition la plus élevée comme la plus humble, il parut toujours supérieur à l'emploi qu'il remplissait. Placé sur un vaste théâtre, Notger jouirait de la même renommée que les fondateurs des plus cé-

lèbres monarchies. Prudent et hardi, homme de conseil et d'exécution, naturellement modéré, mais ne reculant pas devant un coup d'autorité, quand il est nécessaire ; sachant que si les Etats se conquièrent par les armes, ils se consolident par les lois, il voulut être maître chez lui ; il réunit dans sa main toutes les forces de sa nation ; puis il l'agrandit, la fortifia et la rendit capable de se défendre par elle-même contre ses ennemis.

« Tout en prenant possession de son siége, Notger débuta par un acte de vigueur, qui donnait assez à connaître quel homme serait le nouvel évêque. Liége était désolée par une bande de brigands, qui avaient pour chef un nommé Henri de Marlagne. L'audace de cet homme était poussée si loin, qu'un jour il pénétra de vive force dans le palais d'Eracle, évêque de Liége avant Notger, brisa les portes de ses caves, enfonça les tonneaux et donna le vin à boire aux gens de sa suite, à la vue de tout le peuple. Le bon évêque s'était contenté de dire en soupirant : « Il viendra quelqu'un après moi qui ne laissera pas ces outrages impunis. »

En effet, Notger se hâta de s'assurer de Henri de Marlagne et de ses complices, qui étaient au

nombre de près de deux cents ; il les fit condamner en justice et pendre devant leurs propres maisons : il annonça ainsi que le règne des lois venait de commencer à Liége.

C'était un temps de licence et d'anarchie : les nobles bâtissaient partout des châteaux, et sous prétexte de pourvoir à leur sûreté, ils opprimaient les villes et les campagnes et bravaient toute autorité. Notger réprima leurs excès. Radus Des Prés, homme riche et puissant, possédait, dit-on, une maison forte, élevée sur une hauteur, entre les églises de Saint-Pierre et de Saint-Martin, d'où il dominait la ville; Notger, ne sachant comment s'affranchir d'une sujétion si menaçante, imagina un voyage en Allemagne, et pria l'avoué Radus de l'y accompagner; mais en partant il avait donné des ordres secrets à son neveu pour l'accomplissement de ses desseins. Celui-ci, conformément aux instructions de l'évêque, procéda en hâte à la démolition du château de Radus Des Prés, et fit jeter sur la même place les fondements de l'église de Sainte-Croix. Lorsque l'évêque supposa les choses assez avancées, il revint d'Allemagne avec l'avoué Radus; celui-ci en rentrant à Liége cherchait en vain son manoir, il avait beau regarder; à la

place de son château il ne voyait qu'une église; il en témoigna sa vive surprise à son compagnon de voyage, qui, rompant enfin le silence, lui répondit :

— Mon cher Radus, des motifs de haute politique m'ont forcé d'agir ainsi avec un homme que j'aime plus que je ne puis le dire. Toutefois, je suis si loin de vouloir vous faire tort, que je vais vous céder à l'instant même des propriétés d'une valeur bien plus considérable que votre château.

La chose était faite; il fallut bien que Radus se contentât de l'explication et du dédommagement. Telle est la version adoptée par Fisen et le père Bouille, sur la foi de Jean d'Outre-Meuse. Mais Anselme, auteur presque contemporain, et par conséquent plus digne de foi, dit simplement qu'un seigneur, dont les intentions lui étaient suspectes, ayant demandé à Notger un terrain entre les églises de Saint-Pierre et de Saint-Martin pour y élever une maison, l'évêque donna l'ordre au prévôt de Saint-Lambert d'occuper promptement cette place et d'y construire une église.

Notger avait pacifié sa ville : il l'avait restaurée, agrandie, fortifiée, et il n'avait encore rien fait. Il voulait que personne ne fût au-dessus des lois dans le pays ; et le maître, ou plutôt le tyran du pays,

c'était le seigneur de Chèvremont. Disons un mot d'abord de ce château si célèbre, dont les ruines même aujourd'hui n'existent plus. Lorsqu'on va de Liége à Chaufontaine, on aperçoit à sa gauche une montagne élevée presque à pic au-dessus de la Vesdre, d'un aspect aride, semée de quelques rares buissons, sillonnée de sentiers tortueux, et couronnée au sommet par un bouquet d'arbres qui ombrage une petite chapelle dédiée à la Vierge. C'est là qu'était situé le château de Chèvremont. On a peine à comprendre comment, sur ce terrain étroit, on put ériger cette forteresse, qui devait renfermer d'assez vastes bâtiments, une nombreuse garnison et un seigneur puissant avec tous les gens de sa suite.

« Il paraît qu'à l'époque de l'invasion des Normands, un grand nombre de fugitifs, de prêtres et de religieux, se retirèrent avec tout ce qu'ils possédaient dans l'enceinte du château ou dans sa dépendance; car il y avait plusieurs églises richement dotées, à l'intérieur et au pied de cette citadelle.

« Les destinées de Chèvremont furent singulières. Cette place fut habitée d'abord par Giselbert, fils de Reinier, comte des Ardennes, qui s'allia

avec Charles-le-Simple, roi de France, pour tâcher de reconquérir la Lorraine, que ce dernier avait précédemment cédée au roi de Germanie. Charles, pour récompenser Giselbert, le fit gouverneur de cette vaste contrée. Mais Giselbert voulait en être duc héréditaire et indépendant. Il fit la guerre à Charles, s'unit à Conrad, roi de Germanie, et souleva les Lorrains contre la France. Assiégé dans son fort de Chèvremont par Charles, il s'y défendit à outrance, et obligea les Francs à se retirer. Il eut querelle ensuite avec l'empereur Othon, qui le vainquit, le fit prisonnier, puis lui donna sa sœur en mariage et le rétablit dans son gouvernement, espérant sans doute se l'attacher solidement.

« Or Giselbert était d'un caractère turbulent, indomptable et d'une ambition démesurée. Il se déclara de nouveau contre Othon, qui vint avec toutes ses forces attaquer Chèvremont et ne put le prendre. Enflé par ses succès, et soutenu par un seigneur nommé Everhard, Giselbert osa se mesurer en pleine campagne avec le puissant empereur. Othon tomba sur eux à l'improviste, tua Everhard et mit en fuite Giselbert, qui se précipita dans le Rhin en se sauvant et s'y noya.

« Il avait laissé sa femme à Chèvremont, avec une forte garnison, commandée par deux vaillants capitaines, nommés Aufred et Arnould. Immon, qui tenait pour l'empereur, assiéga Chèvremont; et voyant qu'il lui était impossible de l'emporter de force, il eut recours à la ruse. Sous un faux prétexte il attira les deux chefs à une conférence et les fit prisonniers. Alors le château se rendit, et la veuve de Giselbert, devenue captive, épousa peu à près Louis IV, roi de France.

« Cet Immon, qui avait pris possession de la forteresse au nom de l'empereur, son souverain, trouvant la position bonne, la garda pour lui, en se substituant à Giselbert. Il y fut attaqué par Brunon, archevêque de Cologne et frère d'Othon, auquel l'empereur venait de transférer le gouvernement de la Lorraine; mais Brunon, après d'inutiles efforts, fut contraint de se retirer comme les autres, devant le rocher de Chèvremont.

Quelques historiens ont pensé que cet Immon était le même dont nous allons conter la fin tragique; cela n'est guère vraisemblable, car il y avait plus de quarante ans que la citadelle de Chèvremont avait été prise sur la veuve de Giselbert, lorsqu'elle fut détruite par Notger. On n'est pas même d'ac-

cord sur le nom que portait le dernier châtelain de Chèvremont. Dans le doute, nous supposons avec quelques historiens qu'il s'appelait Immon, comme son prédécesseur.

Retranché dans cette formidable position, il tenait tout le pays dans la terreur; il vexait les habitants des campagnes et poussait ses excursions jusque dans les faubourgs de Liége, enlevait les bourgeois, les emprisonnait et les mettait à rançon. Le peuple tournait ses regards vers l'évêque, et celui-ci cherchait en vain depuis longtemps par quels moyens il pourrait se débarrasser d'une telle tyrannie, lorsque le hasard vint lui en offrir l'occasion. L'épouse du châtelain ayant mis au monde un fils, il y eut grande rumeur dans Chèvremont : chacun s'apprêtait à fêter dignement le nouveau venu. Mais, se demandait-on, qui aura l'honneur de baptiser l'héritier du seigneur? Ce ne peut être que l'homme le plus élevé en dignité dans l'église. Le châtelain en fait aussitôt la proposition à l'évêque, qui l'accepte avec empressement. Cependant une idée étrange saisit Notger : il hésite, il la repousse; elle le poursuit et l'obsède; enfin il l'embrasse avec ardeur et brûle de la réaliser. Il convoque les chefs du clergé et ses vassaux,

et leur communique son dessein : ils l'adoptent avec un enthousiasme qui ne lui permet plus de reculer. On convient de garder le plus grand secret, et de prévenir même l'époque indiquée par Immon, de crainte que le patriotique complot ne s'ébruite. On fixe le jour, l'heure, le lieu du rendez-vous, et tous arrivent bien armés ; on affuble les hommes de guerre de différents costumes d'église, et on s'achemine vers Chèvremont en chantant des psaumes et des cantiques. Le châtelain, qui était toujours aux aguets sur ses donjons pour voir ce qui se passait, aperçoit de loin cette longue procession et loue fort le zèle de l'évêque qui fait solenniser le baptême de son fils avec tant d'empressement et une pompe inusitée. Il commande que le pont-levis soit baissé et les portes du château mises au large ; la cohorte nombreuse y pénètre dans le plus bel ordre. Notger, voyant son monde rangé dans la cour du château, s'avance vers Immon et lui dit :

— Seigneur, cette forteresse ne vous appartient plus ; elle est à nous !

— Que voulez-vous dire ? reprend Immon, dont un affreux éclair venait de traverser l'esprit. Parlez-vous sérieusement, seigneur évêque ?

— Je dis que cette forteresse est à nous, poursuivit Notger, à nous seul seigneur légitime du pays ! Immon, subissez la loi de la nécessité; quittez ces lieux, et je m'engage à vous faire obtenir d'amples dédommagements !

Le châtelain, que la fureur étouffait, ne lui laissa pas le temps d'en dire davantage.

— Oh ! que tu es heureux, s'écria-t-il, d'être entré dans ce château sur maparole, car tu n'en sortirais qu'en lambeaux, infâme, misérable petit prêtre ! Fuis toi-même, si tu ne veux t'attirer quelque malheur !

En même temps, Immon appelle à lui les hommes du château. Mais la plupart étaient dispersés sans défiance, et Notger ne leur laisse pas le temps de se rassembler. Il donne le signal à ses gens; et les surplis, les aubes, les manteaux, les bonnets de clercs volent de tous côtés; on ne voit plus que des guerriers couverts de leurs casques et de leurs armures, brandissant leurs épées. Tous s'élancent à la fois sur les habitants de Chèvremont, qui sont massacrés jusqu'au dernier. Immon, poussé, dit-on, par le désespoir, se jeta du haut des murailles dans les fossés, et sa femme se précipita dans le grand puits du château.

Le but essentiel de l'expédition, c'était la destruction de la citadelle ; il n'en resta pas pierre sur pierre. Les couvents, ni les temples ne furent pas épargnés, parce qu'ils auraient bientôt ramené des habitants, et à leur suite peut-être quelque nouveau tyran. Les revenus des églises, qui étaient très-considérables, servirent à en élever d'autres à Liége et à Aix-la-Chapelle.

On ne peut douter que la prise de Chèvremont n'ait eu lieu avec le plein assentiment de l'empereur Othon II. — Immon ne pouvait être à ses yeux qu'un chef de brigands, qui détenait injustement l'un de ses châteaux, et qui, ne respectant aucune loi, s'était mis hors du droit des nations. La destruction de ce repaire fut célébrée partout avec une joie inexprimable. Liége respira, et Notger poursuivit librement le cours de ses desseins. Il bâtit ou releva une quantité d'églises qu'il dota largement; il démolit de fond en comble la cathédrale de St-Lambert et la reconstruisit sur de plus vastes proportions ; il fit dériver un bras de la Meuse dans l'intérieur de la ville, pour l'assainir et la fortifier.

« Notger, se sentant près de sa fin, fit le partage des biens considérables qu'il devait à la générosité

des empereurs, et qu'il avait accrus par son habile administration. Il en réserva un tiers pour la mense épiscopale, laissa le second tiers aux églises et aux monastères, et distribua le troisième aux nobles, dont la charge était de défendre l'église de Liége. Dans la suite, les nobles s'approprièrent ces biens et s'efforcèrent de rompre les liens de vassalité qui les unissaient à l'évêque.

Quand Notger mourut, le clergé et le peuple, dont il avait été l'instituteur et le père, le pleurèrent ; quelqu'un proposait d'inscrire sur sa tombe ce magnifique éloge :

Notgerum Christo, Notgero, cætera debes.

« Mais Notger n'a point de monument dans la ville qui lui doit tout (1) ! »

II. — UN TRAIT DU CARDINAL FARNÈSE.

Une femme fort pauvre, mais qui avait la consolation d'avoir une fille aimable, pieuse, bonne, et dont les grâces modestes annonçaient la sagesse, se présenta avec sa fille à l'audience du célèbre cardinal Farnèse. Elle lui exposa qu'elle était sur le point

(1) M. de Gerlache, *Histoire du pays de Liége.*

d'être renvoyée d'un petit appartement qu'elle occupait chez un homme fort riche, parce qu'elle ne pouvait lui payer cinq sequins qui lui étaient dus.

Le ton d'honnêteté avec lequel elle faisait connaître son malheur, fit aisément comprendre au cardinal qu'elle n'y était tombée que parce que la vertu lui était plus chère que les richesses. Il écrivit un mandat et la chargea de le porter à son intendant. Celui-ci, après l'avoir ouvert, compta sur-le-champ cinquante sequins.

— Monsieur, lui dit cette femme, je ne demandais pas tant à monseigneur; et certainement il s'est trompé.

Il fallut, pour faire cesser la contestation, que l'intendant allât lui-même parler au cardinal.

L'éminence, en reprenant son mandat, dit aux deux personnes qui étaient présentes :

— Vous avez tous raison, je m'étais trompé, en effet, le procédé de madame le prouve.

Et au lieu de cinquante sequins, il en écrivit cinq cents, qu'il engagea la vertueuse mère d'accepter pour marier sa fille.

III. — L'ÉVÊQUE DE GENÈVE.

Un jour les députés d'une vallée de la Suisse

firent trois lieues pour venir trouver à Annecy leur évêque, qui était François de Sales. Ils lui apprirent que des rochers, s'étant détachés des montagnes, avaient écrasé plusieurs villages et grand nombre d'habitants, avec quantité de troupeaux qui faisaient toute la ressource du pays. Réduits par cet accident à la dernière pauvreté, ils se voyaient hors d'état de payer les tailles, et ils suppliaient le saint évêque d'envoyer sur les lieux pour vérifier toutes choses, afin qu'il pût écrire en leur faveur. François, qui savait qu'une bonne œuvre ne se doit jamais différer, s'offrit de partir à l'heure même pour rendre à ces infortunés tous les services qui dépendraient de lui.

— Mais, monseigneur, dirent ces bonnes gens, le chemin est impraticable.

— Eh! comment, mes chers enfants? n'êtes-vous pas venus par ce chemin?

— Oh! nous, monseigneur, c'est bien différent, nous sommes de pauvres gens, accoutumés à de pareilles fatigues.

— Et moi, mes enfants, je suis votre père, obligé de pourvoir par moi-même à vos besoins.

Il partit avec eux aussitôt, à pied; il lui fallut une journée entière pour faire ces trois lieues.

Etant arrivé, il trouva des gens dans une misère affreuse, manquant de tout. Il mêla ses larmes aux leurs, les consola, leur donna tout l'argent qu'il avait apporté. Il écrivit sur-le-champ au duc de Savoie, de qui il obtint pour eux tout ce qu'il lui demanda.

Tout le monde sait le trait de Fénélon, qui aida un jour de pauvres villageois à chercher leur vache perdue, et qui eut le bonheur de la leur ramener. — Voici une autre anecdote :

IV. — L'ARCHEVÊQUE D'AUCH.

M. d'Apchon, archevêque d'Auch, apprend que le feu embrase et dévore une maison dans sa ville épiscopale. Il sort soudain de son palais, et se transporte au lieu de l'incendie, pour ordonner les secours nécessaires et pour soulager les malheureux. On lui dit qu'un enfant est resté dans une chambre que le feu environne. Le vertueux prélat crie à haute voix : 2,000 livres à celui qui le délivrera ! Personne n'ose affronter le danger. Mille écus, s'écria-t-il avec transport ! et un moment après, plus vivement encore : douze cents livres de rente ! Mais aucun homme du peuple assemblé, n'ayant assez de hardiesse pour tenter

l'entreprise, l'intrépide archevêque déchire sa soutane, monte à l'échelle et s'élançant à travers les flammes, va chercher l'infortunée victime et la rapporte vivante.

Il fit plus : portant au comble la grandeur d'âme et la générosité, il plaça sur la tête de ce même enfant les 1,200 livres de rente qu'il avait offertes à celui qui aurait le courage de l'arracher des flammes.

V. — RACHAT D'UN BLANC.

On lisait ceci il n'y a pas longtemps dans un journal de Marseille :

« Un passager du bateau à vapeur l'*Herculanum*, a été assailli sur le pont de ce bâtiment, qui chauffait pour Gènes, par des créanciers qu'il n'avait pas satisfaits avant de s'embarquer. Une rixe était sur le point d'éclater. Un autre passager qui n'avait pas encore quitté le salon du paquebot, vint sur le pont, et s'avança auprès des groupes formés autour des trois créanciers et du pauvre débiteur. Ce passager était Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, qui se rendait à Gênes pour y prendre la route de Turin. La vue de l'évêque ramena le silence.

Mgr de Mazenod s'informa de la cause du tumulte; le débiteur, qui ne pouvait plus opposer de démentis aux allégations énergiques de ses redoutables fournisseurs, adressa au prélat des paroles d'excuse, et reconnut tout ce qu'avait d'affreux pour lui sa position. Les dettes, dont les trois créanciers réclamaient le paiement immédiat, s'élevaient à la somme de deux cents francs. M. de Mazenod prit aussitôt cette somme dans sa bourse, la remit aux créanciers, et reçut avec beaucoup d'emotion les remercîments de son compagnon de voyage, au milieu des éloges que les autres passagers firent d'un service si spontanément rendu.

VI. – L'ABBÉ ÉMIGRÉ.

Chargé de rendre compte à l'Académie Française de la vie de M. de Cheverus, ouvrage couronné et dont l'auteur est un prêtre qui a gardé l'anonyme, M. Villemain, au lieu d'apprécier le livre par les routes banales, eut l'heureuse idée de tracer de cette vie de dévouement une esquisse rapide, merveilleusement belle, nous la tirons de son rapport :

« Sur un point des vastes Etats d'Amérique,

dans une de ces grandes villes démocratiques et commerçantes où l'activité du travail et l'amour du gain ont transporté tous les arts de l'Europe, se préparait un missionnaire, dévoué au bonheur des hommes. Jeté hors de son pays en 1793, un jeune prêtre français trouve à Boston, au milieu du libre concours de toutes les sectes chrétiennes, une église catholique faible et peu nombreuse. Bientôt il l'accroît, il la ranime par l'ardeur de son zèle et sa vertu persuasive. Il est à la fois le plus fervent et le plus tolérant des hommes. Simple et modeste dans ses manières, spirituel, brillant, gracieux par la parole, il charme les protestants américains en leur prêchant l'évangile dans la langue de leurs pères.

« Cet apostolat dans une ville ne suffit pas à sa charité. Aux confins des six états nommés autrefois la nouvelle Angleterre, au-delà du Connecticut, erraient encore des tribus sauvages, du nombre de celles que l'implacable progrès de la civilisation américaine fait successivement disparaître de la face du globe. Le jeune prêtre les regarde comme dévolues à la mission catholique de Boston. S'aidant du jargon d'une vieille esclave sauvage, qui parlait un peu l'anglais, il apprend

la langue de ces peuplades; puis, seul, comme le missionnaire dont M. de Chateaubriand a tracé l'immortelle peinture, avec son bâton et son bréviaire, il s'enfonce dans la profondeur des bois, et va chercher des âmes à sauver, des hommes à convertir et à humaniser.

« Dans cette poursuite, il a le bonheur de retrouver quelques restes d'une ancienne maison chrétienne ; il les rassemble, il les vivifie de nouveau par l'ardeur d'une charité dont le souvenir ne s'effacera plus dans le cœur oublieux du sauvage. Vivant sous les huttes de ces pauvres tribus, traversant les fleuves dans leurs frêles pirogues, les sauvant, par ses prières et son autorité, de la contagion des marchands qui leur apportaient les liqueurs enflammées de l'Europe, il passa là plusieurs mois à instruire, à consoler, à guérir; et dans la suite, il revint souvent visiter son diocèse du désert. Mais il lui fallut alors le quitter pour retourner à Boston. Une épidémie de fièvre jaune l'y rappelait : il accourt, et, dans le trouble général, quand les affections de famille, quand le zèle religieux même reculait effrayé, il est partout l'assistant des abandonnés et le consolateur des mourants.

« Que pouvait un titre pour tant de vertus? Rome cependant, qui voyait alors, c'était en 1798, le culte catholique menacé dans une partie de l'Europe, apprit avec une vive joie les miracles de charité qu'un prêtre français exilé suscitait en Amérique; et le souverain pontife se hâta de les honorer, en le nommant évêque de Boston. Ce titre sans pouvoir, sans crédit temporel, au milieu d'une ville étrangère et dissidente, devint pour un évêque de l'église primitive, un instrument de charité universelle, un signe public de conciliation et de paix, au milieu de la division des sectes, envenimée par la division des partis.

« Dans la rudesse souvent si injurieuse de la liberté américaine, son nom, toujours béni par le pauvre, n'était jamais prononcé qu'avec respect; son secours était partout invoqué; ses dons semblaient inépuisables, tout pauvre qu'il était; sa voix faisait partout élever des églises et des écoles. L'âpreté du zèle tombait devant sa douceur; et souvent les pasteurs des différents cultes le priaient de prêcher dans leurs temples, comme si sa parole vraiment apostolique fût venue rendre aux chrétiens leur unité première.

« C'est ainsi qu'il fut occupé trente ans en

Amérique, étendant son influence et sa vertu depuis Boston jusqu'à Baltimore.

« L'Europe avait bien changé dans cet intervalle ; elle avait été bouleversée et reconstruite ; les républiques, les empires avaient passé ; une restauration était debout pour la seconde fois. Parmi les préoccupations souvent aveugles de ce pouvoir entouré d'obstacles, il lui vient la sage idée de rappeler en France le pieux et tolérant évêque de Boston et de lui confier un siège épiscopal. Cette simplicité toute apostolique, cette longue habitude des mœurs d'un état libre, cette indulgence d'un esprit aimable et supérieur, cette piété qui se marquait toujours par les œuvres, tous ces traits du caractère de M. de Cheverus lui gagnèrent les cœurs à Montauban comme à Boston. La division des sectes, qu'une fausse politique avait ranimée, céda sans peine au saint évêque qui venait, en 1825, apporter dans une de nos villes du midi la tolérance américaine avec l'effusion d'âme et la douceur de Fénélon.

« Bientôt vint s'offrir à lui une de ces occasions déplorables où la charité, où les dévouements ont besoin d'être immenses, comme le malheur. Une inondation désola le département du Tarn, et

frappa des villages entiers de misère et de désespoir. Donnant alors un exemple qui s'est récemment renouvelé, M. de Cheverus se mêle partout au péril, encourage les travailleurs, assiste les victimes, recueille et nourrit dans sa propre demeure plus de trois cents personnes, pendant que ses démarches actives et sa charité ingénieuse obtenaient de toutes parts des secours abondants pour réparer les maux de deux faubourgs inondés.

Bientôt M. de Cheverus est appelé du siége épiscopal de Montauban à l'archevêché de Bordeaux; les dignités de l'Etat lui sont prodiguées : sa modération, son humilité, sa tolérance, sa popularité même n'en éprouvèrent pas la plus légère atteinte. Dans des jours de réaction et de défiance, il restait pour tout le monde bienveillant et respecté. L'épreuve même d'une révolution soudaine ne troubla ni cette vertu si sûre d'elle-même, ni cette autorité si douce exercée sur les âmes. Plaignant le malheur, mais jugeant les fautes, inaccessible aux passions de parti, et préférant à tout la religion et la France, M. de Cheverus seconda, de sa libre et fidèle adhésion, le pouvoir tutélaire qui s'élevait. Son cœur d'ancien émigré était attristé; il n'en fut que plus tendre et plus secourable

à tous. Sa maison épiscopale était appauvrie; il redoubla de simplicité pour lui-même, et de charité pour le malheur.

« On le vit plus souvent à pied dans les rues pour aller visiter les pauvres, et faire parfois le catéchisme dans les écoles d'enseignement mutuel. Quand le fléau du choléra s'étendit, et que, dans le trouble public, on se préparait partout à le combattre, M. de Cheverus fit aussitôt de son palais un hospice, et n'en sortit que pour aller chaque jour visiter dans les dépôts publics les malheureux frappés de contagion, ou pour monter en chaire et prêcher contre ces bruits funestes d'empoisonnements qui troublaient l'imagination du peuple, et ajoutaient la sédition au fléau.

« Le mal dura peu, et le peuple de Bordeaux puisa dans cette prompte délivrance plus de dévouement encore à son saint archevêque. Pour lui, son âme vive et pure, en jouissant avec délices des témoignages de l'affection publique, n'en tirait aucun orgueil; et il poursuivait seulement avec plus d'ardeur sa tâche de chaque jour, infatigable dans les moindres devoirs, comme il était admirable dans les plus grands.

« Une vertu si constante et si éprouvée ne pou-

vait échapper à l'attention du roi. Sa Majesté, dès qu'elle en eut l'occasion, désigna M. de Cheverus pour la pourpre romaine. Toutes les opinions applaudirent avec une égale faveur; et jamais, de nos jours, élection ne fut plus populaire que cette promotion d'un cardinal. C'est qu'il y a dans la bonté du cœur, unie à la pureté religieuse, un charme et un ascendant que nulle prévention ne peut méconnaître; c'est qu'aimer les hommes et leur faire du bien, au nom de Dieu, sera toujours un grand titre dans le monde. Ce fut la puissance de M. de Cheverus, et le secret de sa vie heureuse et honorée; elle approchait du terme, sans se démentir un moment.

« Lorsqu'il rentra dans Bordeaux avec sa dignité nouvelle de cardinal, un sinistre de mer venait tout récemment d'engloutir quatre-vingts pauvres pêcheurs sortis du port de *la Teste*. M. de Cheverus, au milieu des acclamations de la foule qui se pressait sur son passage, n'a d'attention et de cœur que pour le désastre qu'il vient d'apprendre. Il tourne en piété et en aumônes tout l'enthousiasme qu'on a pour lui. Les malheureux qui avaient péri laissaient sans ressources leurs veuves, leurs vieux parents et cent soixante et un petits

orphelins; c'est là ce qui trouble, ce qui fait pleurer l'archevêque. Il envoie aussitôt, pour porter des secours aux familles désolées, un de ses dignes élèves, celui qui sera plus tard le charitable et courageux évêque d'Alger. Il reste à Bordeaux afin de multiplier les quêtes et de les prêcher lui même; il célèbre dans sa cathédrale un service solennel pour les pauvres noyés comme pour des grands de la terre.

« Des dons passagers ne suffisent pas : dans son ingénieuse charité, il forme, au profit des orphelins de *la Teste,* une association durable de tous les enfants des familles aisées de la ville, ayant à leur tête quelques riches orphelins. Par les soins des jeunes protecteurs, une école est établie dans Bordeaux pour leurs pauvres pupilles ; et l'archevêque soulage ainsi les uns en apprenant aux autres l'exercice éclairé de la bienfaisance et de la vertu.

« Ainsi se succédaient ses bonnes œuvres et ses édifiantes paroles. Fatigué de longs efforts, malade et déjà frappé d'un funeste avant coureur, M. de Cheverus continua sans interruption de travailler à son œuvre épiscopale, partout inspirant le bien ou le faisant lui-même; et il ne se reposa que pour

mourir, laissant comme un dernier bienfait l'exemple même de ses derniers moments.

« Quels hommages solennels aurait mérités M. de Cheverus ! Quel prix de vertu serait digne de chacune de ses belles actions ! Ce prix, qu'on n'eût pas osé lui offrir, nous le décernons de loin à sa mémoire, en couronnant son modeste historien. »

VII. — LES ORPHELINS DU CHOLÉRA.

Un autre prélat, monseigneur de Quelen, archevêque de Paris, avait vu, dans les excès qui suivirent la révolution de 1830, son palais dévasté par l'écume d'une populace insensée. Devant des fureurs menaçantes, il avait dû fuir et se cacher. Bientôt le choléra tomba sur Paris, qui avait laissé insulter Dieu dans ses temples. L'épidémie devint si grande, que l'archevêque ne crut pas devoir se soustraire plus long-temps à son troupeau. Il reparut donc et sa première visite fut consacrée aux pauvres malades des hospices. La plupart, hélas ! étaient ceux-là même qui l'avaient pillé et qui, dans les angoisses d'une mort rapide, le lui confessèrent en pleurant. Mais le bon pasteur était un

père; il les consolait et les comblait de secours, de soins et de tendresse. Il compléta sa noble vengeance en adoptant leurs enfants; son ardente charité rassembla onze cents orphelins dont il se chargea. Les enfants, qu'on a appelés les orphelins du choléra, ont été élevés ainsi, par celui que leurs pères avaient si outrageusement offensé.

VIII. — LE ROI ET L'ARCHEVÊQUE.

Un ami personnel de monseigneur Affre, le savant rédacteur des *Annales de philosophie*, a donné sur l'illustre archevêque de Paris, quelques détails pleins d'intérêt. Admis dans l'intimité du prélat, M. Bonnetty a recueilli de sa bouche la longue histoire des luttes qu'il eut à soutenir avec Louis-Philippe.

Le récit de M. Bonnetty n'est pas seulement curieux. il est éminemment instructif. En voici la partie la plus saillante :

On sait combien les débats de Mgr Affre avec le gouvernement, et surtout avec Louis-Philippe, en particulier, ont été vifs et constants. Aucune des libertés de l'église n'a été abandonnée par lui au pouvoir séculier, quoiqu'on eût bien souvent fait

entrevoir que le cardinalat serait le prix de sa docilité ou de sa faiblesse. On se souvient encore de sa lutte à l'occasion du *Chapitre de Saint-Denis ;* ce qui le guidait surtout dans son opposition à ce sujet, c'était la persuasion intime où il était que le roi Louis-Philippe trompait personnellement le Saint-Siége, et voulait avoir sous sa main une pépinière d'évêques domestiques. Dans cette occasion, il a eu à soutenir avec le roi lui-même de nombreuses discussions où Louis-Philippe faisait le théologien, citait l'Evangile, le missel et le bréviaire sur la même ligne, et voulait prouver qu'il n'agissait que dans l'intérêt de l'église. Le prélat n'avait pas de peine à répondre à ses textes et à ses citations; mais peine perdue, le théologien couronné revenait à son idée, comme si on ne lui eût rien dit. Mgr Affre dut lui-même interrompre ces conférences, et demander au roi de ne plus traiter cette affaire qu'avec ses ministres....

Qu'il nous soit permis, dit M. Bonnetty, de retracer la *dernière audience* que le prélat eut de Louis-Philippe, à peu près dans les termes mêmes qu'il nous l'a racontée ; on y verra une preuve de sa fermeté et de sa dignité épiscopales.

Lors de la réception des autorités de Paris, à

l'occasion de la fête du roi en 1846, Mgr l'archevêque ayant osé dire dans son discours que l'*Eglise réclamait la liberté et non la protection*, on se rappelle que le roi, choqué de cette hardiesse, grande selon lui, empêcha que ce discours fût imprimé au *Moniteur* avec tous les autres. Le prélat regarda avec raison cette exclusion comme une censure et un blâme jeté sur sa conduite; aussi lorsqu'il s'agit d'une nouvelle présentation au jour de l'an 1847, il se rendit quelques jours avant auprès de la reine, et lui annonça qu'il viendrait bien offrir ses vœux au roi, mais qu'il était dans l'intention de ne pas faire de discours. La reine se récria beaucoup contre cette détermination, et voici la conversation qui intervint :

— « Ah! mon Dieu, monseigneur, voilà que le roi va encore se fâcher. »

Je lui dis : — « Je suis désolé moi-même; mais « Sa Majesté comprendra bien que je ne puis pas « aller encore une fois m'exposer, ainsi que mon « clergé, à un blâme public, et à une exclusion « qu'on n'a jamais appliquée à un rabbin ou à un « ministre. »

— « Mais au moins consentez à voir le roi, à « parler avec lui de cela; je suis assurée qu'il vous

Monseigneur Affre

« donnera satisfaction et que l'affaire s'arrangera « à l'amiable. »

— « Si sa Majesté veut m'accorder une audience, « c'est avec plaisir que je me rendrai à son invita- « tion. »

L'heure fut assignée, et l'archevêque vint au rendez-vous.

Et à ce sujet l'archevêque ajoutait : — « Je me « présentai devant le roi, et je m'entretins avec « lui sans aucune gêne; je suis quelquefois un peu « saisi dans les réunions publiques, mais là, seul « à seul, je me sentais aussi à l'aise que mainte- « nant que je parle avec vous... Le roi me reçut « dans son salon, et, comme c'était son habitude, « il me tira à part et me conduisit dans l'embra- « sure d'une fenêtre, où il me fit asseoir et s'assit « lui-même. Là nous fûmes quelque temps à nous « regarder en silence. A la fin, je pris la parole et « je lui dis : « Ayant su que le roi désirait me « parler, je me suis rendu avec empressement à « son invitation... »

— « Moi, dit le roi, je n'ai rien à vous dire, « c'est vous, m'a-t-on dit, qui voulez me parler, « et je suis prêt à vous écouter.

— « Eh bien! le roi doit savoir le sujet de ma

« visite ; comme je ne veux pas m'exposer encore « à l'affront qui m'a été fait lors de la dernière « présentation, je me propose de venir offrir mes « vœux pour la santé du roi, à la tête de mon « clergé, mais je ne ferai point de discours. »

— « Ah! je vois ; c'est une nouvelle attaque que vous dirigez contre moi ; je croyais que toutes nos discussions étaient finies, et il paraît que vous voulez encore recommencer. Si j'ai empêché que votre discours fût publié, c'est que vous vous étiez permis des conseils inconvenants.

— « J'en demande bien pardon au roi, mais ni mes intentions, ni mes paroles ne pouvaient avoir ce sens : demander la liberté et non la protection, est peut-être la demande la plus modérée que puisse faire l'Eglise. »

— « Et moi je ne l'entends pas ainsi...., avec vos demandes et vos journaux, vous jetez le trouble partout.... »

Et passant de suite à une autre question : « Ainsi, par exemple, je sais qu'il y a peu de temps vous avez rassemblé un concile à St-Germain. »

« Ce n'est point un concile que nous avons assemblé, mais quelques évêques mes suffragants et mes amis sont venus me voir, et nous avons

traité de différents points de discipline ecclésiastique. »

— « Ah! je le disais bien que vous aviez formé un concile; sachez que vous n'en avez pas le droit. »

Jusqu'à ce moment, nous disait l'archevêque, j'avais répondu au roi avec beaucoup de déférence; à ce mot j'élevai les yeux et les fixant sur les siens, je lui dis avec fermeté :

— « Pardon, sire, nous en avions le droit, car toujours l'Eglise a eu le droit d'assembler ses évêques pour régler ce qui pouvait être utile à leurs diocèses. »

— « Ce sont là vos prétentions; mais je m'y opposerai; d'ailleurs on m'a dit aussi que vous aviez envoyé un ambassadeur au pape; je sais même que c'était pour lui demander la permission de faire gras le samedi. »

— « C'est vrai, sire, nous avons envoyé un ecclésiastique (M. l'abbé Labouillerie) faire quelques demandes au pape; mais cela même est dans les droits de tous les fidèles, et à plus forte raison des évêques. »

— « Et qu'est-ce que vous lui avez demandé encore? je veux le savoir. »

— « Si c'était mon secret, je le dirais tout de suite au roi ; mais ce n'est pas seulement le mien, c'est encore celui de mes collègues, et je ne puis le dire au roi. »

A ces mots, le roi, rouge de colère, se leva brusquement, me prit par le bras et me dit :

— « Archevêque, souvenez-vous que l'on a brisé plus d'une mître. »

Je me levai à mon tour, en disant :

— « Cela est vrai, sire ; mais que Dieu conserve la couronne du roi, car on a vu briser aussi bien des couronnes. »

Telle a été ma dernière audience avec Louis-Philippe.

IV. — UNE SCÈNE DE JUIN.

Nous donnerons de Mgr Affre une autre anecdote.

Cerné par l'émeute du vendredi matin, vingt-trois juin, dans le quartier du Panthéon, où il donnait le sacrement de la confirmation, l'archevêque de Paris n'avait pu regagner sa demeure que le samedi soir. Profondément affecté de la lutte sanglante qui se prolongeait, il prit, le dimanche matin, la résolution de tenter les derniers

efforts pour parvenir jusqu'aux insurgés et les décider à déposer les armes. Il se rendit dans l'après-midi auprès du général Cavaignac, accompagné de deux de ses vicaires-généraux, les seuls que l'émeute ne tînt pas forcément éloignés de lui ; il fit part au général de son projet, obtint son assentiment, rentra un instant dans son hôtel pour faire ses dernières dispositions, et reprit aussitôt le chemin de la Bastille. Laissons parler ici un témoin oculaire, l'un des deux vicaires-généraux qui ont partagé ses dangers.

« Dans toutes les rues qu'il avait à traverser, et qui venaient d'avoir tant à souffrir, les marques de vénération et de reconnaissance s'augmentaient de tout ce que venaient y ajouter l'horreur de la situation, le péril encore si menaçant, le bruit de la fusillade et du canon qui tonnait à nos oreilles. De jeunes officiers, des gardes mobiles, ces héroïques enfants qui revenaient à l'instant du combat, tout noirs de poudre, couraient à nous, et lui pressaient les mains, plusieurs en rappelant que c'était lui qui les avait confirmés, et en le conjurant de ne pas s'exposer davantage ; d'autres lui disaient : « Bénissez nos fusils, nous serons invincibles. »

« Des femmes lui apportaient, avec une naïve simplicité, du linge et de la charpie, lui demandant que, puisqu'il allait au milieu des blessés et des mourants, il voulût bien s'en charger. « Sans doute, leur répondait-il, je vais voir en passant, dans les ambulances, nos pauvres blessés. Mais je me hâte d'arriver aux barricades, pour essayer de faire cesser le feu, et empêcher qu'il n'y ait de nouvelles victimes. »

« A mesure que nous avancions dans les rangs de l'armée et que nous touchions au lieu du combat, les officiers, émus jusqu'aux larmes, conjuraient l'archevêque de ne pas poursuivre une tentative si périlleuse etpro bablement sans succès. Ils racontaient de récents malheurs, la mort du général Négrier et de tant d'autres, le meurtre de plusieurs parlementaires, du général Bréa et de son aide-de-camp, et d'autres catastrophes que nous voudrions ensevelir dans l'oubli. Il répondait, avec un calme et un sourire de bonté, que, tant qu'il lui resterait une lueur d'espérance, il voulait s'efforcer d'arrêter l'effusion du sang. Il avançait donc toujours, visitant en passant les ambulances, bénissant et absolvant avec ses grands-vicaires les mourants, et disant une parole de tendresse et de piété à chaque blessé.

« Arrivé à l'officier supérieur qui commandait l'attaque, il lui fit connaître l'assentiment donné à sa démarche par le général Cavaignac, et lui demanda en grâce de suspendre un moment le feu de son artillerie et la fusillade. « Je m'avancerai seul avec mes prêtres, ajouta-t-il, vers ce peuple qu'on a trompé. J'espère qu'ils reconnaîtront ma soutane violette et la croix que je porte sur la poitrine. »

« Cette prière fut accueillie, et malgré la gravité de la situation, l'ordre fut donné de suspendre le feu. Plusieurs gardes nationaux conjuraient l'archevêque de leur permettre de le suivre, et, s'il le fallait, de mourir avec lui. Il ne le permit pas. Un brave ouvrier obtint seul la permission de marcher devant lui en portant la grande palme qu'il avait choisie pour symbole de ses intentions pacifiques ; quelques autres s'attachèrent à ses pas, et le suivirent en trompant sa vigilance.

« Nos espérances étaient dépassées. La barricade avait cessé son feu, et ses défenseurs paraissaient montrer des dispositions moins hostiles. A cette bonne nouvelle, l'archevêque traverse la place de la Bastille, court avec ses grands-vicaires vers l'entrée du Faubourg Saint-Antoine, et en un mo-

ment se trouve au milieu des insurgés descendus sur la place, auxquels se mêlent plusieurs soldats, empressés sans doute de fraterniser; mais en un clin-d'œil, quelques collisions éclatent; le cri aux armes! à nos barricades! retentit; un coup de fusil part accidentellement, nous le pensons, et aussitôt la terrible fusillade recommence avec énergie. Il était huit heures et demie du soir; l'archevêque avait tourné la barricade, il était entré dans le faubourg par le passage étroit d'une maison à double issue, et s'efforçait d'apaiser du geste et de la voix la multitude qui semblait vouloir l'entendre, et applaudissait à sa démarche, quand une balle l'atteignit dans les reins. « Je suis frappé, mon ami, » dit-il en tombant à l'ouvrier qui portait la palme verte.

« On le transporta chez M. le curé de Saint-Antoine, où il reçut les premiers soins.

« Il demanda bientôt à son grand-vicaire de recevoir sa confession. Peu après, il lui demanda le viatique. Il était près de minuit. Pendant les préparatifs de cette pieuse cérémonie, il se plaignait que les douleurs, devenues plus vives, l'empêchaient de se préparer suffisamment à la communion qu'il allait faire.

L'archevêque aux barricades

— Aidez-moi, disait-il, parlez-moi du saint Sacrement.

« Et il entrait avec recueillement dans les pensées de foi et de piété qui lui étaient suggérées.

« Les prières pour la réception des derniers sacrements ayant commencé, le prélat reçut avec une sainte émotion le viatique des mourants.

« Tout le reste de la nuit fut accompagné de souffrances cruelles. Les plaintes qu'elles lui arrachaient étaient accompagnées de nouveaux élans de piété.

— Mon Dieu, que je souffre! « *Non est dolor sicut dolor meus*! Je vous offre mes souffrances; que ma volonté ne s'accomplisse pas, mais la vôtre. Mon Dieu! je vous aime; vous êtes mon père, le meilleur et le plus tendre des pères. » — Puis, revenant encore à son cher troupeau : « Mon Dieu! si je souffre, je l'ai bien mérité, moi; mais votre peuple, votre pauvre peuple, faites-lui miséricorde : *Parce, Domine, parce populo tuo; ne in æternum irascaris nobis.* »

« Le matin, le docteur Cayol, son médecin et son ami, était enfin parvenu à le rejoindre, ainsi que le grand-vicaire qui en avait été violemment sé-

paré la veille. On chercha les moyens de transporter l'auguste blessé à l'archevêché. Le maintien des barricades rendait ce projet presque impossible. Les insurgés, qui avaient veillé en silence pendant toute la nuit, autour de l'asile qui avait reçu le bon pasteur, venaient avec anxiété chercher de ses nouvelles. Les hommes, les femmes, les enfants montraient la plus vive émotion et laissaient couler des larmes, en apprenant la triste réalité.

« Les grands-vicaires, M. le curé de Saint-Antoine, les autres prêtres présents, y ajoutaient le récit des paroles admirables par lesquelles le bon pasteur les conjurait de déposer les armes et de profiter du délai qui venait de leur être accordé pour faire leur soumission ; on leur répétait surtout le vœu si ardent du pontife blessé à mort :

— « Que mon sang soit le dernier versé ! »

« Ils baissaient la tête avec une vive douleur, et nous ne doutons pas que l'impression profonde produite dans l'immense faubourg par le dévouement pastoral, n'ait contribué pour beaucoup à rendre la dernière résistance peu longue, et à hâter la pacification générale.

« Vers une heure, dès que le chemin fut ouvert,

l'archevêque fut placé sur un brancard fabriqué à la hâte ; des ouvriers du faubourg, des soldats, des gardes nationaux, réunis par une affection et des regrets communs, ne se disputaient plus que l'honneur de porter ce précieux fardeau. Un cortège formé à la hâte, de soldats et d'officiers des différents corps, se mit en marche avec les prêtres, les médecins, les serviteurs du prélat : une longue haie de peuple, pénétré de respect, de douleur, d'admiration, la garde nationale et les troupes pleines des mêmes sentiments et rendant les honneurs militaires, l'accueillaient sur son passage.

« Les plus illustres médecins et chirurgiens de la capitale avaient été inutilement appelés : tout espoir était perdu. Son agonie commença le mardi vers midi. Depuis ce moment jusqu'à quatre heures et demie, heure de sa mort, les prières de la recommandation de l'âme furent récitées à travers les sanglots d'une nombreuse assistance de prêtres, de gardes nationaux, d'hommes de toutes les conditions. Quand enfin le saint archevêque eut rendu le dernier soupir, un des grands-vicaires ayant rappelé aux prêtres présents et tout baignés de larmes, quelques-unes des plus touchantes pa-

roles du martyre de la charité, tous étendirent la main sur son corps, et jurèrent de consacrer à son exemple, leur vie et jusqu'à la dernière goutte de leur sang, pour la gloire de Dieu et le salut de leurs frères.

« Ce serment, tout le clergé de Paris et de la France le répète, et il le tiendra. »

Dans sa séance du 28 juin, l'Assemblée nationale rendit le décret suivant :

« L'Assemblée nationale regarde comme un devoir de proclamer ses sentiments de religieuse reconnaissance et de douleur publique pour le dévouement et la mort saintement héroïque de Mgr l'archevêque de Paris. »

Quelques jours plus tard on vit une députation de cinquante membres, auxquels s'étaient joints un grand nombre de représentants, assister aux funérailles touchantes du digne prélat, funérailles auxquelles l'Etat a voulu pourvoir; et enfin, un décret du 16 juillet porte qu'un monument sera élevé à sa mémoire dans l'église Notre-Dame, et qu'une plaque en marbre noir sera placée dans le voisinage du lieu où il a reçu le coup mortel.

CHAPITRE IX.

PETITES ANECDOTES.

I. — UNE RÉPARTIE DE MONSEIGNEUR AFFRE.

L'archevêque de Paris, voyageant dans une diligence où il n'était pas connu, car il était seul et ne portait que la soutane ordinaire des simples curés, fut pris à partie par un commis-voyageur, qui crut remarquer sous sa soutane entr'ouverte la croix épiscopale.

— Monsieur l'abbé, dit le farceur, pour maintenir en joie la société ambulante qu'il amusait, nous diriez-vous la différence qu'il y a entre un âne et un évêque. Vous qui avez étudié, vous devez parfaitement savoir cela.

— Je vous assure, dit le prélat, lentement et

avec bonhomie, que je ne pourrais vous répondre.

— Eh bien ! monsieur l'abbé, la différence qu'il y a entre un âne et un évêque, c'est que l'évêque porte sa croix sur la poitrine, tandis que l'âne porte la sienne sur le dos.

Tous les voyageurs éclatèrent de rire et le jeune évêque rit avec eux.

Au bout d'un moment, prenant sa revanche, il s'adressa au jeune plaisant :

— Et vous, mon jeune monsieur, reprit-il, nous diriez-vous la différence qu'il y a entre un âne et un commis-voyageur ?

— Entre un âne et un commis-voyageur ! répéta le jeune homme, je ne sais pas.

— Ni moi non plus, dit Mgr Affre.

II. — L'ÉVÊQUE ET LE BARBIER.

Un barbier maladroit avait coupé, en le rasant, M. de La Motte, évêque d'Amiens. Il s'en allait confus après avoir reçu son modeste salaire. Le bon évêque ne s'étant aperçu qu'à ce moment de sa maladresse, le fit rappeler, et, lui donnant une nouvelle pièce de monnaie :

— Mon cher enfant, lui dit-il, je ne vous avais payé que pour la barbe ; voilà pour la saignée.

Le barbier voulut s'excuser sur ce que le rasoir avait rencontré un bouton.

Je vous entends, lui dit l'évêque, vous n'avez pas voulu que le bouton fût sans boutonnière.

Ce pieux et bon évêque était très-gai. Etant un jour devant Madame Louise, avec plusieurs autres prélats, quelques temps après l'entrée de cette princesse en religion, comme il ne paraissait prendre aucun intérêt à la conversation, Madame Louise lui demanda à quoi il songeait ?

— Madame, dit-il, je songeais que j'étais au paradis, et que quelqu'un ayant frappé à la porte, saint Pierre demanda qui c'était. — Une carmélite. — Qu'elle entre.

Quelques instants après, on frappe de nouveau : même demande, même réponse. On frappe une troisième fois. Qui est-ce ? — Une carmélite. — Eh ! bon Dieu ! on ne voit entrer ici que des carmélites.

Enfin on frappe pour la quatrième fois.

— Est-ce encore une carmélite? — Non, c'est un évêque. — Ah ! s'écria saint Pierre, soyez le

bienvenu, il y a un peu de temps qu'on n'en a vu arriver ici.

Quelqu'un entrant avec M. de La Motte dans son jardin, lui dit :

— Je vois, monseigneur, qu'on préfère ici l'utile à l'agréable.

— C'est que je ne vois rien de plus agréable que l'utile, répliqua le prélat.

Un jour, il dînait chez un curé de son diocèse, qui fit servir du bon vin.

— N'êtes-vous pas étonné, monseigneur, dit un des convives, de trouver de si bon vin chez un humble curé ? Vous avez raison, répondit le prélat ; aussi vous voyez qu'il s'en défait.

Un missionnaire prêchait à la cathédrale d'Amiens. M. de La Motte s'assoupit un peu à l'un de ses sermons. Le prédicateur dînant chez le prélat, lui dit : — Monseigneur, vous avez dormi au sermon. — Mon révérend père, répondit l'évêque, ménagez-moi, car si vous me reprochez d'avoir dormi à votre sermon, je vous reprocherai de m'y avoir endormi.

III. — MOT D'UN ÉVÊQUE.

Frédéric III, roi de Prusse, en s'emparant d'une

partie de la Pologne, avait fait perdre à l'un des évêques de ce pays une grande partie de ses revenus. Lorsque le prélat alla à Postdam pour rendre hommage au roi :

— Il est impossible que vous m'aimiez après ce que je vous ai fait, lui dit Frédéric.

— Je ne perdrai jamais de vue, reprit le prélat, le respect que je dois à mon prince.

— En ce cas, répondit Frédéric, puisque je suis votre ami, je compte tellement sur votre affection, que si saint Pierre me refuse la porte du paradis, j'espère que vous serez assez bon pour m'y faire entrer en me cachant sous votre manteau.

— Oh ! pour cela, sire, c'est chose impossible ; vous me l'avez rogné si court, que je ne pourrais rien cacher de contrebande sous le peu qui m'en reste.

CHAPITRE X.

JUGEMENTS SUR LE CLERGÉ.

I. — LE PRÊTRE, PAR LAMENNAIS.

Chéri dans son hameau, respecté dans son temple,
Il prêche par ses mœurs, instruit par son exemple.

DELILLE.

Le prêtre, oui, nommons tous le prêtre !
Voyez-le, vous qui l'insultez,
Cet imitateur du grand maître,
A travers nos iniquités.
Docile à la main qui l'envoie,
Il est tour à tour, dans sa voie,
Ou victime, ou consolateur;
Il se donne tout à son frère;
Il a des pleurs pour sa misère,
Il a du sang pour sa fureur.

TURQUÉTY.

« Un prêtre, est, par devoir, l'ami, la providence vivante de tous les malheureux, le consola-

teur des affligés, le défenseur de quiconque est privé de défense, l'appui de la veuve, le père de l'orphelin, le réparateur de tous les désordres et de tous les maux qu'engendrent vos passions et vos funestes doctrines. Sa vie entière n'est qu'un long et héroïque dévouement au bonheur de ses semblables. Qui de vous consentirait à échanger, comme lui, les joies domestiques, toutes les jouissances, tous les biens que les hommes recherchent si avidement, contre des travaux obscurs, des devoirs pénibles, des fonctions dont l'exercice brise le cœur et rebute les sens, pour ne recueillir souvent d'autre fruit de tant de sacrifices, que le dédain, l'ingratitude et l'insulte? Vous êtes encore plongé dans un profond sommeil, et déjà l'homme de charité, devançant l'aurore, a recommencé le cours de ses bienfaisantes œuvres. Il a soulagé le pauvre, visité le malade, essuyé les pleurs de l'infortune, ou fait couler ceux du repentir, instruit l'ignorant, fortifié le faible, affermi dans la vertu des âmes troublées par les orages des passions.

« Après une journée toute remplie de pareils bienfaits, le soir arrive, mais non le repos. A l'heure où le plaisir vous appelle aux spectacles, aux fêtes, on accourt en grande hâte près du mi-

nistre sacré : un chrétien touche à ses derniers moments ; il va mourir, et peut-être d'une maladie contagieuse : n'importe; le bon pasteur ne laissera point expirer sa brebis sans adoucir ses angoisses, sans l'environner des consolations de l'espérance et de la foi, sans prier à ses côtés le Dieu qui mourut pour elle, et qui lui donne à cet instant même, dans le sacrement d'amour, un gage certain d'immortalité.

« Voilà le prêtre, non tel qu'on en juge sur quelques exceptions scandaleuses, non tel votre aversion se plaît à se le figurer, mais tel que réellement il existe au milieu de nous. Oui, la religion est aujourd'hui ce qu'elle fut à son origine. Il y a moins de chrétiens; mais les chrétiens ne sont pas changés. Les plus pures vertus, des vertus dignes des premiers siècles, honorent encore le christianisme. Je n'en voudrais pour preuve que ces pieuses associations, ces utiles établissements, qu'un zèle aussi vif qu'éclairé forme tous les jours sous nos yeux. Que d'hommes et de femmes de toutes conditions, que de jeunes gens même, se dérobant à tous les regards pour faire le bien, selon le précepte de l'Evangile, consacrent à chercher le malheur et à le soulager, le temps que vous

perdez dans de frivoles amusements, ou que vous employez peut-être à insulter la religion sainte qui leur inspire ce merveilleux dévouement! Vous ne les connaissez pas, je le sais; mais on les connaît dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les réduits obscurs où l'indigence qu'ils ont secourue les bénit. La dame de charité n'a point oublié le chemin qui conduit à la demeure du pauvre; et si vous ne l'y rencontrez jamais, c'est à vous que nous en demandons la raison. »

II. — LE CURÉ, PAR LAMARTINE.

Voyez-vous ce modeste et pieux presbytère?
Là vit l'homme de Dieu, dont le saint ministère
Du peuple réuni présente au ciel les vœux,
Ouvre sur le hameau tous les trésors des cieux,
Soulage le malheur, consacre l'hyménée,
Bénit et les moissons, et les fruits de l'année,
Enseigne la vertu, reçoit l'homme au berceau,
Le conduit dans la vie et le suit au tombeau.

DELILLE.

« Il est un homme dans chaque paroisse, qui n'a point de famille, mais qui est de la famillle de tout le monde; qu'on appelle comme témoin, comme conseil, ou comme agent dans tous les actes les plus solennels de la vie civile; sans lequel on ne

peut ni naître, ni mourir, qui prend l'homme du sein de sa mère et ne le laisse qu'à la tombe, qui bénit ou consacre le berceau, la couche conjugale, le lit de mort et le cercueil; un homme que les petits enfants s'accoutument à aimer, à vénérer et à craindre; que les inconnus appellent *mon père,* aux pieds duquel les chrétiens vont répandre leurs aveux les plus intimes, leurs larmes les plus secrètes; un homme qui est le consolateur par état de toutes les misères de l'âme et du corps, l'intermédiaire obligé de la richesse et de l'indigence, qui voit le pauvre et le riche frapper tour à tour à sa porte : le riche pour y verser l'aumône secrète, le pauvre pour y recevoir sans rougir; qui, n'étant d'aucun rang social, tient également à toutes les classes inférieures par la vie pauvre et souvent par l'humilité de la naissance; aux classes élevées, par l'éducation, la science et l'élévation des sentiments qu'une religion philanthropique inspire et commande; un homme enfin qui sait tout, qui a le droit de tout dire, et dont la parole tombe de haut sur les intelligences et sur les cœurs, avec l'autorité d'une mission divine et l'empire d'une foi toute faite! Cet homme, c'est le curé; nul ne peut faire plus de bien ou plus de mal aux hommes, selon

qu'il remplit ou méconnaît sa haute mission sociale.

« Comme moraliste, l'œuvre du curé est admirable. Le christianisme est une philosophie divine, écrite de deux manières : comme histoire dans la vie et la mort du Christ ; comme préceptes dans les sublimes enseignements qu'il a apportés au monde. Ces deux paroles du christianisme, le précepte et l'exemple, sont réunis dans le Nouveau Testament ou l'Evangile. Le curé doit l'avoir toujours à la main, toujours sous les yeux, toujours dans le cœur ! Un bon prêtre est un commentaire vivant de ce livre divin. Chacune des paroles mystérieuses de ce livre renferme un sens pratique et social qui éclaire et vivifie la conduite de l'homme. Il n'y a point de vérité morale ou politique qui ne soit en germe dans un verset de l'Evangile ; toutes les philosophies modernes en ont commenté un, et l'ont oublié ensuite ; la philanthropie est née de son premier et unique précepte, la charité. La liberté a marché dans le monde sur ses pas, et aucune servitude dégradante n'a pu subsister devant sa lumière ; l'égalité politique est née de la reconnaissance qu'il nous a forcés à faire de notre égalité, de notre fraternité devant Dieu ; les lois se sont

adoucies ; les usages inhumains se sont abolis, les chaînes sont tombées. A mesure que sa parole a retenti dans les siècles, elle a fait crouler une erreur ou une tyrannie, et l'on peut dire que le monde actuel tout entier, avec ses lois, ses mœurs, ses institutions, ses espérances, n'est que le verbe évangélique, plus ou moins incarné dans la civilisation moderne.

« Le curé a donc toute morale, toute raison, toute civilisation, toute politique dans sa main, quand il tient l'Evangile. Il n'a qu'à ouvrir, qu'à lire, et qu'à verser autour de lui le trésor de lumière et de perfection dont la Providence lui a remis la clef. Mais, comme celui du Christ, son enseignement doit être double, par la vie et par la parole, sa vie doit être, autant que comporte l'infirmité humaine, l'explication sensible de sa doctrine, une parole vivante ! L'Eglise l'a placé là comme exemple plus que comme oracle; la parole peut lui faillir, si la nature lui en a refusé le don; mais la parole qui se fait entendre à tous, c'est la vie; aucune langue humaine n'est aussi éloquente et aussi persuasive qu'une vertu.

« Le curé est encore administrateur spirituel des sacrements de son église et des bienfaits de la

charité. Ses devoirs en cette qualité se rapprochent de ceux que toute administration impose. Il a affaire aux hommes, il doit connaître les hommes. Il touche aux passions humaines, il doit avoir la main délicate et douce, pleine de prudence et de mesure. Il a dans ses attributions les fautes, les repentirs, les misères, les nécessités, les indigences de l'humanité; il doit avoir le cœur riche, débordant de tolérance, de miséricorde, de mansuétude, de compassion, de charité et de pardon ! Sa porte doit être ouverte à toute heure à celui qui l'éveille, sa lampe toujours allumée, son bâton toujours sous sa main; il ne doit connaître ni saison ni distance, ni contagion, ni soleil, ni neige, s'il s'agit de porter l'huile au blessé, le pardon au coupable, ou son Dieu au mourant. Il ne doit y avoir devant lui, comme devant Dieu, ni riche, ni pauvre, ni petit, ni grand, mais des hommes, c'est-à-dire des frères en misères et en espérances.

« Comme homme, le curé a encore quelques devoirs purement humains, qui lui sont imposés seulement par le soin de la bonne renommée, par cette grâce de la vie civile et domestique qui est comme la bonne odeur de sa vertu. Retiré dans son humble presbytère, à l'ombre de son église,

il doit en sortir rarement. Il lui est permis d'avoir une vigne, un jardin, un verger, quelquefois un petit champ, et de les cultiver de ses propres mains, d'y nourrir quelques animaux domestiques, de plaisir ou d'utilité, la vache, la chèvre, la brebis, le pigeon, des oiseaux chantants, le chien surtout, ce meuble vivant du foyer, cet ami de ceux qui sont oubliés du monde et qui pourtant ont besoin d'être aimés par quelqu'un! De cet asile de travail, de silence et de paix, le curé doit peu s'éloigner pour se mêler aux sociétés bruyantes du voisinage; il ne doit que dans quelques occasions solennelles tremper ses lèvres avec les heureux du siècle dans la coupe d'une hospitalité somptueuse; le reste de sa vie doit se passer à l'autel, au milieu des enfants auxquels il apprend à balbutier le catéchisme, ce code vulgaire de la plus haute philosophie, cet alphabet d'une sagesse divine, dans les études sérieuses, parmi les livres, société morte du solitaire. Le soir, quand le marguillier a pris les clefs de l'église, quand l'angélus a tinté dans le clocher du hameau, on peut voir quelquefois le curé, son bréviaire à la main, soit sous les pommiers de son verger, soit dans les sentiers élevés de la montagne, respirer l'air suave et religieux des champs et le

repos acheté du jour, tantôt s'arrêter pour lire un verset de prières sacrées, tantôt regarder le ciel ou l'horizon de la vallée, et redescendre à pas lents dans la sainte et délicieuse contemplation de la nature et de son auteur.

« Voilà sa vie et ses plaisirs; ses cheveux blanchissent, ses mains tremblent en élevant le calice, sa voix cassée ne remplit plus le sanctuaire, mais retentit encore dans le cœur de son troupeau; il meurt, une pierre sans nom marque sa place au cimetière, près de la porte de son église. Voilà un homme oublié à jamais! Mais cet homme est allé se reposer dans l'éternité, où son âme vivait d'avance, et il a fait ici-bas ce qu'il avait de mieux à y faire. Il a continué un dogme immortel, il a servi d'anneau à une chaîne immense de foi et de vertu, et laissé aux générations qui vont naître, une croyance, une loi, un Dieu. »

II. — LES ÉVÊQUES, PAR J. M. DE BONALD.

« Une des portions les plus précieuses de l'héritage de vertus que nos pères dans la foi ont légué aux générations chrétiennes, ce sont les exemples de vigueur apostolique et de liberté sacerdotale

qui ont rendu les évêques des premiers siècles l'admiration de l'Eglise et l'éternel honneur de la religion. Ambroise arrête un grand empereur sur le seuil du temple, et lui défend de venir dans l'assemblée des fidèles, élever vers le ciel des mains teintes du sang de ses sujets, jusqu'à ce qu'il ait effacé, par les larmes du repentir, les taches qui souillaient sa conscience et déshonoraient la pourpre impériale.

« Ce grand pontife respecte dans Symmaque le dépositaire de l'autorité du prince; mais quand Symmaque veut relever les autels de la superstition, et, au mépris de la croix, faire adorer la victoire, il s'oppose de toute l'énergie de son âme à ce projet impie, et le déconcerte par ses démarches et ses discours.

« Un jour Chrysostôme est troublé, pendant la célébration de la sainte liturgie, par le bruit de la place publique. Sa voix éloquente ne peut plus se faire entendre à son peuple, parce que la statue d'une impératrice orgueilleuse est inaugurée au milieu des chants profanes et des cris tumultueux. La majesté de la couronne ne l'intimide pas, la puissance souveraine ne peut l'effrayer.

« Le patriarche de Constantinople tonne du haut

« A-t-il les avantages de la naissance? Depuis que l'état ecclésiastique ne conduit plus aux honneurs et aux richesses, le clergé se recrute en général dans les rangs de cette bourgeoisie, de ce tiers-état, dont, chose remarquable, la plupart des membres actuels de l'épiscopat sont eux-mêmes sortis !

« A quoi donc tient l'influence du clergé? Elle tient à ce que le clergé, éprouvé au creuset des persécutions, est exemplaire sous le rapport de la piété et des mœurs. Elle tient à ce que le clergé est en général fort instruit, quoique la nécessité de combler promptement les vides laissés dans le sanctuaire par les gouvernements ombrageux qui se sont succédés, n'ait pas encore permis de donner aux études ecclésiastiques tout le développement que l'avenir leur réserve. Elle tient aussi à l'esprit national.

« A ces causes d'influence, on doit ajouter les causes générales de l'influence du pouvoir religieux sur la société civile. Je me contenterai de les énumérer brièvement.

« Le pouvoir religieux, par sa constitution et par ses doctrines, a un double et immense avantage sur l'autorité civile. Celle-ci voit ses ressorts brisés

par un besoin d'indépendance qui est au fond de tous les esprits; le mécanisme le plus ingénieux ne parvient tout au plus qu'à dissimuler à quelques yeux les vices profonds de sa constitution, mise en regard surtout de la constitution forte et unitaire de l'Eglise.

« Quant aux doctrines, qui ne connaît les tâtonnements, les essais, les innovations sans nombre et sans fin auxquelles a donné lieu, dans l'ordre politique, l'anarchie des intelligences? Le pouvoir religieux, lui, quoiqu'il ait souvent transigé, souvent cédé sur des points accessoires, continue la défense de ses principes avec une constance à laquelle les esprits les plus distingués ont rendu hommage. Il n'y a jamais eu de gouvernement plus conséquent, plus systématique que celui de l'église romaine, dit M. Guizot, et c'est une grande force que cette pleine connaissance de ce qu'on fait, de ce qu'on veut, cette adoption complète et rationnelle d'une doctrine et d'un dessein.

« Le clergé a toujours dû et doit encore une grande partie de sa force morale à ses vertus. Rien ne résiste, on l'a dit bien souvent, à l'empire du talent réuni à la vertu. Son dévouement modeste, que le monde méconnaît ou calomnie, lui

de sa chaire sacrée, contre l'insulte faite à son ministère; et sa parole hardie retentit jusqu'au fond du palais d'Eudoxie, au risque de soulever contre lui d'implacables colères.

« Pour intimider et séduire Athanase, Hilaire et Basile, quatre empereurs épuisent tout ce que le pouvoir a de menaces, tout ce que la duplicité a de ruses. Mais leur puissance, si souvent victorieuse des barbares, tombe vaincue aux pieds de trois pontifes sans richesses et sans crédit : ces potentats avaient trouvé des évêques (1).

« L'hérésie couronnée veut enlever aux catholiques leurs églises pour les donner aux Ariens : Ambroise, Athanase et Basile s'asseyent sur leurs chaires pontificales, et, entourés d'une soldatesque furieuse, ils protestent qu'ils se laisseront égorger sur leurs autels, plutôt que de les voir souillés par un culte sacrilége.

« Les siècles ont applaudi à cette fermeté sacerdotale, et ils n'ont point accusé ces grands pontifes d'avoir empiété et d'avoir usurpé un pouvoir qui ne leur appartenait pas. Il n'est pas venu dans la pensée des générations suivantes, que ces évêques

(1) Saint-Basile.

eussent foulé aux pieds la majesté des lois et abusé de leur autorité sacrée. Non, la postérité ne leur a pas reproché d'avoir voulu s'affranchir du contrôle de la puissance civile, pour satisfaire leur ambition et dans un intérêt tout humain.

« L'histoire a dit que ces pasteurs des âmes avaient compris leur dignité, qu'ils avaient dédaigné de plaire au monde, pour être toujours les disciples de Jésus-Christ (1). »

IV. — L'INFLUENCE DU CLERGÉ,

Par M. Pierre De Decker.

« Cette influence du clergé, à quoi tient-elle, en effet? Quel est son caractère.

« Elle ne tient à aucune cause politique ; elle a un caractère moral et religieux, un caractère social.

« Le clergé a-t-il conservé un seul privilège politique? Il est dans le droit commun.

« Est-il riche, le clergé? Un curé qui a pour famille adoptive tous les pauvres de sa commune, est moins rétribué que le dernier huissier des bureaux ministériels.

(1) Si adhùc hominibus placerem, Christi servus non essem. GALAT. 1, 10.

assure sa place dans le cœur des masses. Le peuple comprend d'instinct quels sont ses vrais amis ; il sait distinguer, d'avec les idéologues et les réformateurs de cabinet, ce prêtre qu'il retrouve près de lui dans tous les moments solennels de la vie, et dont toute l'existence est un long acte de dévouement, un long sacrifice.

« Par sa naissance, le clergé est essentiellement démocratique; par la considération qui rejaillit sur lui dans la double condition de science et de moralité requise pour l'exercice de son ministère, il prend rang dans les classes élevées de la société (1).

« Les civilisations ordinaires n'ont prise que sur des hommes instruits; le clergé a prise sur l'ignorance même, qu'il soulève avec le levier de la foi. Le pouvoir temporel n'atteint que les actes; le pouvoir religieux règle les pensées, dirige les volontés. En un mot, et c'est tout dire, l'Eglise règne sur les consciences. »

(1) M. De Châteaubriand, dans ses études historiques, s'attache à prouver combien fut heureux le concours de ces deux actions qui permit au clergé d'attaquer la société par les deux bouts.

CHAPITRE XI.

EN FAVEUR DES MOINES.

I. — LES FRÈRES DE LA CHARITÉ.

Un écrivain, qui ne s'est pas nommé et qui nous prive ainsi du bonheur de joindre son nom aux belles pages que nous allons lui emprunter, a donné en peu de lignes une notice aussi gracieuse qu'exacte de l'institution des Frères de la Charité.

L'écrivain raconte qu'étant un soir à Paris dans l'hôpital actuel de la Charité, ancienne maison des bons Frères, confisquée eu 1792, il allongea le bras vers quelques vieux livres qu'il apercevait dans une armoire. « Le premier qui me tomba sous la main, dit-il, était un in-quarto de 1690, s'il m'en souvient. J'en secouai la poussière, qui me déroba pour un moment la clarté de ma lampe, et

je me mis à le parcourir. C'était une biographie. J'appris là qu'un nommé Jean Ciudat, né en Portugal vers l'an 1495, tour à tour valet, soldat, mendiant, marchand colporteur, touché d'une grâce extraordinaire au milieu d'une prédication, s'était avisé de fonder à lui seul, dans la ville de Grenade, un hôpital pour les pauvres, et qu'il y avait réussi; qu'il allait lui-même par les villes demander l'aumône pour ses malades; qu'il ramassait et recueillait indistinctement dans sa maison tous les misérables, souffreteux et disgraciés qu'il pouvait trouver; qu'en outre, il secourait de toutes parts des pauvres honteux; qu'il tirait les femmes débauchées de leur ignominie en leur procurant un état honnête; qu'il savait répandre sur tous les malheureux les trésors de sa charité inépuisable, et qu'après vingt ans de cette vie angélique, il était mort en odeur de sainteté.

« J'appris de plus que les Frères qu'il avait choisis pour l'aider dans ses bonnes œuvres devinrent le noyau d'un ordre considérable qui se répandit aussitôt dans toute l'Espagne, en Portugal, en Italie, en Allemagne, en Pologne, et enfin en France, où la reine Marie de Médicis lui donna une maison dans le faubourg Saint-Germain, de-

venue célèbre sous le nom d'*Hôpital des Frères de la Charité.*

« Je me rappelai bien quelques bribes de mes lectures où il était question de ces religieux ; je me rappelai bien aussi le fameux frère Côme, chirurgien si habile et si renommé pour l'opération de la taille, mais j'étais à cent lieues d'imaginer que je fusse en ce moment dans la maison même où il avait vécu. Ce que j'ignorais surtout en toute candeur, c'est que l'ordre *de la Charité* eût pour fondateur ce Jean Ciudat dont je venais de lire la vie, autrement dit Saint-Jean de Dieu, car Dieu lui-même avait ainsi changé son nom, promu à la vénération de toute la chrétienté. Toutes ces choses me furent révélées par le second tome, que je pus atteindre. J'y lus les lettres-patentes que la reine Marie de Médicis avait obtenues du roi Henri IV, son époux, pour l'établissement de l'hôpital, et les divers legs, donations et aumônes qui l'avaient fait grandir et prospérer. Ces pages antiques emportaient mon esprit à plus de deux siècles en arrière, celles surtout où l'on lisait les touchantes constitutions et la règle admirable de ces bons religieux. Cette règle, hélas ! je ne m'en rappelle plus à peine que quelques détails, et je le regrette de toute mon

âme, car c'était à tirer les larmes des yeux. Ce dont je me souviens, c'est que chaque malade était sous la surveillance fraternelle d'un religieux, lequel, selon le besoin, s'asseyait auprès de lui et veillait sur tous ses maux, ceux de l'esprit et ceux du corps, le pansait, le consolait, rappelait la force dans ses membres affaiblis, rallumait l'espoir dans son cœur abattu. Les salles étaient disposées de manière que chaque malade pouvait de son lit voir l'autel, où l'on célébrait tous les jours la messe. Cela est encore ainsi dans les hôpitaux du Piémont et de la Toscane. Je m'émeus à l'idée de ce saint sacrifice célébré au milieu de ces malheureux. Quelles consolations n'y devaient-ils pas puiser ! que de maux n'y devaient-ils pas oublier ! que de cris de douleur les souffrances de l'Homme-Dieu n'y devaient-elles pas étouffer ! *On a changé tout cela* dans les hôpitaux de Paris ; mais j'ai toutes les peines du monde à croire que ce changement soit très-profitable aux malades.

« Revenons à nos religieux. Ils se levaient après minuit, s'il m'en souvient, pour aller prier au chevet de leurs malades, comme s'ils voulaient, après leur avoir prodigué tous les secours temporels dans le jour, leur prêter encore leur concours

spirituel durant la nuit. Plusieurs d'entre eux s'occupaient de chirurgie, comme j'ai dit; le patient, placé sous le bistouri de l'opérateur, pouvait encore s'apercevoir qu'il était dirigé par la main charitable d'un *frère*, et qu'il ne s'agissait point là seulement d'une expérience de boucherie, pratiquée *in animâ vili*, pour l'instruction problématique de vingt ou trente curieux.

« Je passe nécessairement bien des détails, qui se sont effacés de ma mémoire, en laissant leur vive impression dans mon cœur. Ce que j'en conclus, notamment dans le moment même de ma lecture, c'est que ces religieux étaient de bien honnêtes gens; et je vis avec grand plaisir qu'ils étaient parvenus à posséder en France jusqu'à vingt-quatre maisons hospitalières. Mais quoi ! la Révolution arriva. Vingt-quatre maisons de moines, et surtout de moines hospitaliers, en vérité, c'était trop. Il est bon de secourir les misérables; mais il ne faut pas non plus tomber dans l'excès : *l'excès en tout est un défaut.* Où en serions-nous si l'on allait ainsi soulager étourdiment le plus de misères qu'on peut? Il était bien à croire que l'ordre de la charité, avec ses établissements, ne viendrait pas à bout d'ôter de ce monde toute douleur et toute

pauvreté, mais on eût dit qu'il y songeait, et l'on n'était pas tranquille. La Révolution détruisit ces vingt-quatre maisons ; elle n'en laissa pas une, et je dis à mon tour que c'était bien peu. J'aurais voulu qu'il en restât tout au moins quelques-unes, ne fût-ce que pour attendre les félicités du phalanstère réalisé, ou le bonheur immense dont jouira l'humanité quand les radicaux seront en place, car il est probable que d'ici là il ne laissera pas de se rencontrer de temps en temps quelques estropiés sans pain, quelques culs-de-jatte désespérés qui ne lisent pas les journaux de ces messieurs, et qui n'ont pas même, les infortunés ! les joies de l'espérance. »

Au reste, poursuit l'écrivain, « depuis peu, les religieux de la charité ont reparu en France ; ils n'y ont plus, à la vérité, en comptant les colonies, quarante couvents-hôpitaux, qui étaient pour le peuple autant de sources vives de charité ; mais les gouvernements du jour ont poussé la tolérance jusqu'à leur laisser relever de leurs ruines quatre de leurs maisons, l'une à Lyon, l'autre à Lille, la troisième à Dinan, la quatrième à Paris. »

II. — LES RELIGIEUX DU SAINT-BERNARD.

« Il est intéressant de voir, dans les jours de grand passage, tous ces bons religieux empressés à recevoir les voyageurs, à les réchauffer, à les restaurer, à soigner ceux que la vivacité de l'air ou la fatigue ont épuisés ou rendus malades. Ils servent avec un égal empressement et les étrangers et leurs compatriotes, sans distinction d'état, de sexe, ou de religion : sans s'informer même, en aucune manière, de la patrie ou de la croyance de ceux qu'ils servent. — Le besoin ou la souffrance sont les premiers titres pour avoir droit à leurs soins.

« Mais c'est surtout en hiver et au printemps que leur zèle est le plus méritoire, parce qu'il les expose alors à de grandes peines et à de très-grands dangers. Dès le mois de novembre, jusqu'au mois de mai, un domestique de confiance, qui se nomme le marronnier, va jusqu'à la moitié de la descente au devant des voyageurs, accompagné d'un ou deux grands chiens qui sont dressés à reconnaître le chemin dans les brouillards, dans les tempêtes et les grandes neiges, et à découvrir les passagers qui se sont égarés.

« Souvent les religieux remplissent eux-mêmes

Le chien du Saint-Bernard

cet office, pour donner aux voyageurs des secours temporels et spirituels; ils volent à leur aide toutes les fois que le marronnier ne peut seul suffire à les sauver, ils les conduisent, les soutiennent, quelquefois même les rapportent sur leurs épaules jusque dans leur couvent. Souvent ils sont obligés d'user d'une espèce de violence envers les voyageurs, qui, engourdis par le froid et épuisés par la fatigue, demandent instamment qu'on leur permette de se reposer ou de dormir un moment sur la neige. Il faut les secouer, les arracher de force à ce sommeil perfide, qui les conduirait infailliblement à la congélation et à la mort. Il n'y a qu'un mouvement continuel qui puisse donner au corps une chaleur suffisante pour résister à l'extrême rigueur du froid.

« Lorsque les religieux sont obligés d'être en plein air dans les grands froids, et que la quantité de neige les empêche de marcher assez vîte pour se réchauffer, ils frappent continuellement leurs pieds et leurs mains contre leurs grands bâtons ferrés qu'ils portent toujours avec eux; sans quoi ces extrémités s'engourdissent et se gèlent sans que l'on s'en aperçoive.

« Malgré tous leurs soins, il ne se passe presque pas d'hiver où quelque voyageur ne meure, ou

n'arrive à l'hospice avec des membres gelés. L'usage des liqueurs fortes est extrêmement dangereux dans ces moments-là, et cause souvent la perte des voyageurs ; ils croient se réchauffer en buvant de l'eau-de-vie, et cette boisson leur donne en effet pour quelques moments de la chaleur et de l'activité ; mais cette tension forcée est bientôt suivie d'une atonie et d'un épuisement qui devient absolument sans remède.

« C'est aussi dans la recherche des malheureux passagers qui ont été entraînés par les avalanches et ensevelis dans les neiges, que brillent le zèle et l'activité des bons religieux. Lorsque les victimes de ces accidents ne sont pas enfoncées bien profondément sous la neige, les chiens du couvent les découvrent; mais l'instinct et l'odorat de ces animaux ne peuvent pas pénétrer à une grande profondeur. Lors donc qu'il manque des gens que les chiens ne peuvent pas retrouver, les religieux vont avec de grandes perches sonder de place en place; l'espèce de résistance qu'éprouve l'extrémité de leur perche leur fait connaître si c'est un rocher ou un corps humain qu'ils rencontrent ; dans ce dernier cas, ils déblaient promptement la neige, et ils ont souvent la consolation de sauver des hommes

qui sans eux n'auraient jamais revu la lumière. Ceux qui se trouvent blessés ou mutilés par la gelée, ils les gardent chez eux, et les soignent jusqu'à leur entière guérison. J'ai moi-même rencontré, en passant la montagne, deux soldats suisses, qui, l'année précédente, en allant au printemps rejoindre leur régiment en Italie, avaient eu les mains gelées, et que l'on avait guéris et gardés pendant six semaines au couvent, sans exiger d'eux la moindre rétribution (1). »

Reproduisons ici les stances que Chènedollé, dans ses *Etudes poétiques*, a intitulées : *Le voyageur dans les neiges du Saint-Bernard.*

La neige, au loin accumulée,
En torrents épaissis tombe du haut des airs,
Et sans relâche amoncelée,
Couvre du Saint-Bernard les vieux sommets déserts.

Plus de route, tout est barrière ;
L'ombre accourt, et déjà, pour la dernière fois,
Sur la cime inhospitalière,
Dans les vents de la nuit l'aigle a jeté sa voix.

A ce cri d'effroyable augure,
Le voyageur transi n'ose plus faire un pas,
Mourant et vaincu de froidure,
Au bord d'un précipice il attend le trépas.

(1) H. B. De Saussure, voyage dans les Alpes.

Là, dans sa dernière pensée,
Il songe à son épouse, il songe à ses enfants :
Sur sa couche affreuse et glacée,
Cette image a doublé l'horreur de ses tourments.

C'en est fait, son heure dernière
Se mesure pour lui dans ces terribles lieux,
Et chargeant sa froide paupière,
Un funeste sommeil déjà cherche ses yeux.

Soudain, ô surprise ! ô merveille !
D'une cloche il a cru reconnaître le bruit ;
Le bruit augmente à son oreille,
Une clarté subite a brillé dans la nuit.

Tandis qu'avec peine il écoute,
A travers la tempête un autre bruit s'entend ;
Un chien jappe, et s'ouvrant la route,
Suivi d'un solitaire, approche au même instant,

Le chien, en aboyant de joie,
Frappe du voyageur les regards éperdus :
La mort laisse échapper sa proie,
Et la charité compte un miracle de plus.

III. — LA RÉDEMPTION DES CAPTIFS.

Les Pères de la Merci ou de la Rédemption des captifs, sont un ordre religieux qui prit naissance à Barcelonne en 1223, à l'imitation de l'ordre des Trinitaires, fondé en France par saint Jean de Matha.

Ce n'était au commencement qu'une congrégation de gentilshommes, qui, excités par le zèle et la charité de saint Pierre Nolasque, gentilhomme français, consacrèrent une partie de leurs biens à la Rédemption des chrétiens réduits à l'esclavage chez les infidèles. On sait avec quelle inhumanité ces malheureux étaient traités par les Maures mahométans, qui dominaient alors en Espagne; leur sort était encore plus cruel sur les côtes de Barbarie.

Le nombre des chevaliers ou confrères dévoués à cette bonne œuvre augmenta bientôt; on les appela les confrères de la congrégation de Notre-Dame de Miséricorde. Aux trois vœux ordinaires de religion, ils joignent celui d'employer leurs biens, leur liberté et leur vie au rachat des captifs. Rien sans doute n'est plus héroïque, ni plus sublime que ce vœu; il fait également honneur à la religion et à l'humanité. Les succès rapides de cet ordre naissant, engagèrent Grégoire IX à l'approuver, et il le mit sous la règle de saint Augustin, l'an 1235. Clément V ordonna, en 1308, que cet ordre fût régi par un religieux prêtre. Ce changement causa la séparation des clercs et des laïques; les chevaliers furent incorporés à d'autres ordres militaires;

et la congrégation de la Merci ne fut plus composée que d'ecclésiastiques; c'est sous cette dernière forme qu'elle subsistait encore au dernier siècle.

Outre les provinces dans lesquelles cet ordre est divisé, tant en Espagne qu'en Amérique, il y en avait une dans les parties méridionales de la France. Le père Jean-Baptiste Gonzalès du Saint-Sacrement, mort en 1618, y introduisit une réforme qui fut approuvée par Clément VIII; ceux qui la suivent vont pieds nus, pratiquent la pauvreté et l'abstinence.

Les ennemis de l'état monastique diront sans doute : pourquoi ne pas laisser la congrégation de la Merci telle qu'elle était d'abord, sur le pied d'une confrèrie de laïques? Parce qu'une simple confrèrie n'aurait pas été de longue durée. Pour lui donner de la stabilité, pour établir une correspondance entre les différentes parties de cette congrégation, il fallait des vœux, une règle, un régime monastique; l'expérience prouve que tout établissement d'une autre espèce ne subsiste pas longtemps (1).

Nous pourrions citer, des religieux de la Merci,

(1) Bergier, Dictionnaire théologique.

une multitude de traits admirables. Contentons-nous de rappeler les beaux vers de M. Alfred des Essarts :

Frères de la Merci ? — Jamais nom respecté
Ne s'inscrira plus près de la Divinité.....
Relevant par un mot le courage qui ploie,
Des ongles du lion ils arrachaient la proie,
Et ramenaient ensuite, heureux et triomphants,
Aux femmes leurs époux, aux mères leurs enfants.
Jamais la Charité n'eut un plus doux symbole :
Car ils touchaient les rois par des récits plaintifs,
Et du pauvre lui-même acceptant une obole,
Quêtaient par l'univers la rançon des captifs.
Leur immense tendresse étonnait les fidèles :
Ni les lointaines mers, ni la dure saison
Ne suspendaient leurs pas ou n'émoussaient leur zèle,
Et souvent on les vit réclamer la prison
D'un esclave ignoré que sa longue souffrance
Avait dépossédé des biens de l'espérance,
Et qui se demandait, en entendant leur voix,
Si Dieu s'était fait homme une seconde fois !

IV. — LES TRAPISTES.

On se rappelle qu'en 1830, lorsque les protestants avec leur tolérance connue, chassaient les trapistes du Bas-Rhin, croyant que la foi catholique avait péri à la suite de Charles X, un sous-préfet d'Aix fit intimer au supérieur des capucins de cette ville l'ordre de ne plus laisser sortir ses

moines dans leur costume. A quoi ce supérieur objecta seulement qu'il désirait connaître en vertu de quel article de la charte on pouvait interdire tel ou tel habit? Ce qui mit les rieurs du côté des moines et leur donna gain de cause.

Bien des gens oppriment les religieux et se plaisent à les effacer comme s'ils n'étaient plus rien. L'abnégation de ces hommes de prière prête un peu à ces excès. Dans les temps où nous vivons, ils doivent pourtant soutenir leurs droits de citoyens; aussi on a applaudi au trait qui suit, et que nous empruntons aux journaux.

Le R. P. abbé de la Trappe de Mortagne adressa au journal la *République française* une lettre des plus propres à dessiller les yeux aux ennemis des associations religieuses; et nous croyons, encore aujourd'hui, faire plaisir à nos lecteurs en la reproduisant en entier.

« Messieurs,

« On vient de me communiquer un article de votre journal qui nous fait voir la manière noble, franche et loyale dont vous entendez la *liberté*. Vous voulez qu'elle soit *entière, absolue, sans exception et sans réserve*. Mais nous craignons que vous n'entendiez pas aussi bien la *fraternité*, puisque vous avouez que vous n'aimez pas les associations religieuses, quoiqu'elles soient composées d'hommes qui sont vos frères; car la fraternité sans

amour est un mot vide de sens, et qui accuse celui qui ose le prononcer. Afin de justifier votre antipathie pour les associations religieuses, dont vous ne laissez pas de défendre généreusement les droits, vous dites qu'elles sont *un vivant anachronisme*; ce qui nous donne à penser que vous ne les connaissez pas suffisamment. C'est pourquoi nous venons dissiper, s'il est possible, vos préventions contre des hommes qui tiennent à vous réconcilier avec eux. Nous sommes du nombre de ceux dont vous n'aimez pas les institutions, parce que la société moderne ne nous a pas ôté le sceau du passé, et que vous vous croyez en droit de nous renvoyer à une époque qui n'est pas la vôtre, et cependant nous avons été vos camarades d'enfance; nous vous avons coudoyés sur les bancs du collége; nous avons combattu à vos côtés pour la liberté. Las de gémir avec vous sous le joug d'un despotisme d'autant plus révoltant qu'il prenait le masque de la légalité, nous vous avons quittés pour venir au désert respirer l'air pur de la vraie liberté, qui n'est autre chose que le droit de faire ce qui ne nuit point à autrui. Depuis l'heureux jour de notre entrée à la Trappe, nous avons vécu sous des lois votées par nous; nous avons obéi à un homme choisi par nous, et qui ne trouve dans sa charge d'autre privilége que celui de la responsabilité. Faire la loi et lui obéir volontairement, remarquez-le, messieurs, c'est là la plus haute expression de la liberté.

» Quant à l'égalité, elle n'existe que parmi nous, où pour faire le niveau, le grand devient petit, le riche se rend pauvre, et le maître serviteur de ses anciens domestiques. L'abolition des titres de noblesse ne date à Paris que du mois de février dernier; mais notre législateur l'avait prononcée dès le VIe siècle, et il ne nous a laissé d'autre nom que celui de *frères*. Saint Benoît n'a pas écrit la *fraternité* sur notre bannière, il l'a gravée dans nos cœurs. Nous avons trouvé ici une république beaucoup plus avancée que celle que vous voulez fonder en France, puisqu'elle est toute faite. Nous n'avons pas besoin de nous livrer à de nouvelles études sur la meilleure forme de gouvernement à adopter, ni sur l'organisation du travail, ni sur l'association des travailleurs, ni sur l'écono-

mie domestique, parce que ces questions depuis longtemps sont réduites ici en pratique, tandis que chez vous elles n'apparaissent encore que comme des théories et des systèmes. Nous sommes dans la vérité qui ne vieillit point, parce qu'elle est toujours ancienne et toujours nouvelle. Ne dites donc plus, messieurs, que nous sommes des arriérés, avouez plutôt que nous avons devancé notre époque, et trouvé depuis longtemps ce que vous cherchez encore aujourd'hui.

» En quoi donc notre association peut-elle être un anachronisme? Mais qu'importe la forme du manteau des citoyens, pourvu que de son ombre il protège le pauvre? Si cet habit vous déplaît, pourquoi cherchez-vous à l'imiter en adoptant le burnous qui nous appartient, et en affectant de vous en revêtir comme d'une nouveauté.

« Peut-être encore nous en voulez-vous, parce que nous nous vouons au célibat? Mais vous pardonnez cette condition au soldat qui sert la patrie, à la fille qui n'a pas de dot et à vos domestiques. Vous renvoyez ceux-ci lorsqu'ils se marient; serait-il juste de renvoyer les moines parce qu'ils ne se marient pas?

» D'ailleurs, pourquoi craindre les célibataires, puisque tous nos économistes sont déjà effrayés des progrès de la population française, qui va toujours croissant?

» Ils s'imaginent sans doute que le sol de la patrie ne sera bientôt plus capable de la porter et de la nourrir; c'est là une erreur que nous tâchons de réfuter par des faits qui prouvent que toutes les terres peuvent produire quand elles sont bien cultivées. Les huit millions d'hectares qui sont encore à l'état de friche en France, ne demandent que des bras et quelques secours d'argent, pour offrir une richesse plus que suffisante pour faire face à tous les besoins. Mais le gouvernement déchu n'avait point de budget pour l'agriculture; il a même été assez mal avisé pour refuser les primes d'encouragement que quelques honorables citoyens lui ont proposées. Enfin il a sacrifié le premier et le plus nécessaire de tous les arts à l'industrie commerciale, aux usines et aux fabri-

ques, qui favorisent le luxe, démoralisent le peuple et le vouent à la misère en l'agglomérant dans les cités.

» Pour nous, nous ne demandons qu'une plaine à la campagne, n'importe où, avec la liberté d'y prier Dieu à certaines heures, de travailler le reste du temps avec le peuple, de mêler nos sueurs aux siennes, de partager notre pain avec lui, de relever sa chaumière quand elle est tombée, et de lui offrir un hospice quand il est malade.

» Nous supportons sans murmurer les charges de l'Etat, quelque lourdes qu'elles puissent être ; nous ne lui demandons point de privilèges : nous n'en avons pas besoin pour mener une vie d'abnégation comme la nôtre ; tout ce que nous attendons de sa justice, c'est qu'il nous laisse dans le droit commun et qu'il nous traite comme des enfants de la grande famille française, à laquelle nous sommes fiers d'appartenir. Il n'a pas à craindre que nous soyons hostiles à une forme de gouvernement que nous regardons comme la plus parfaite quand elle est bien entendue.

« Quant à vous, messieurs les rédacteurs, nous vous prions de croire que nous vous aimons, quoique vous n'aimiez pas nos institutions, et que vous nous signaliez à vos lecteurs comme des gens qui appartiennent à un siècle dont les idées ou les allures ne se concilient pas avec celles de votre époque.

« Nous vous pardonnons cette faiblesse, puisque vous avez le courage de demander la liberté pour tout le monde.

« Agréez l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Messieurs,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Frère Joseph-Marie HENCELIN,

« Abbé de la Trappe. »

L'ATHÉE ET LE CAPUCIN.

Dialogue tiré des écrits du prince de Ligne.

L'ATHÉE.

Comment! y a-t-il encore de ces animaux-là? Que fais-tu donc ici, capucin indigne?

LE CAPUCIN.

Je sais bien que, ce mot d'humilité, on se le dit à soi-même, ou de soi-même ; mais pour un Français, vous n'êtes pas poli. Votre ancien duc d'Orléans, qui ne s'attendait pas à être un bisaïeul d'Egalité, disait très-drôlement, comme vous savez : — De quoi donc est-il digne, s'il n'est pas digne d'être capucin ? C'était dans votre style et dans votre urbanité.

L'ATHÉE.

Tu plaisantes : tu me parais aimable.

LE CAPUCIN.

Je voudrais, Monsieur, pouvoir vous en dire autant. Je sais bien que nous ne sommes ni indispensables, ni même nécessaires à la religion, qui règnera toujours sans nous; mais nous y faisons le bien que nous pouvons.

L'ATHÉE.

Cette religion, pouvez-vous la démontrer ? c'est

ce que n'a jamais pu faire un Evêque, ni Port-Royal, ni le collége de Louis-le-Grand, ni la Sorbonne.

LE CAPUCIN.

Avez-vous des preuves contre ? C'est ce que n'ont jamais pu avoir Hobbes, Spinosa, Vanini, dont le cerveau fut plus brûlé que le corps, et qu'on aurait bien fait de mettre avec leurs semblables aux petites maisons.

L'ATHÉE.

Catholique et moine, vous n'êtes pas cruel...! Comment, et les bûchers, et la vengeance.....

LE CAPUCIN.

Il fallait me dire : *Tu parais capucin et tu sais pardonner.*

L'ATHÉE.

Capucin, mon ami, vous avez donc lu Alzire ?

LE CAPUCIN.

Sans considérer Voltaire, Rousseau, Montesquieu, comme des Pères de l'Eglise (il s'en faut beauconp), je crois qu'on peut tirer d'eux de quoi faire un livre de dévotion, et presque un catéchisme. Ils sont plus de notre parti que du vôtre. Ils ne se sont mis du vôtre que pour dire des plaisanteries que je ne juge pas, mais que vous avez prises

au pied de la lettre. La mauvaise compagnie de ce temps-ci ne se damne que par air.

L'ATHÉE.

Qui vous a porté à prendre l'état de capucin?

LE CAPUCIN.

La philosophie.

L'ATHÉE.

En voilà bien d'une autre! C'est nous autres qui sommes philosophes.

LE CAPUCIN.

Je sais bien qu'on est assez bête pour vous en donner le titre, mais c'est par les effets que je juge votre philosophie.

L'ATHÉE.

Y en a-t-il à être dupe de tout?

LE CAPUCIN.

Y en a-t-il a n'être touché de rien?

L'ATHÉE.

Que croyez-vous?

LE CAPUCIN.

Je crois tout; je n'ai pas besoin de preuves pour ce qui est clair; j'ai de la foi pour ce qui ne l'est pas. Mettant les choses au pis ou au mieux, comme

vous l'entendrez, pour l'autre monde, je suis heureux dès celui-ci.

L'ATHÉE.

Vous n'êtes donc pas théologien?

LE CAPUCIN.

Je ne suis que logicien; c'est par justesse dans l'esprit que je l'arrête, lorsqu'il me mène dans un casse-cou d'où je ne pourrais pas le tirer.

L'ATHÉE.

Osez-vous assurer qu'il y a un Dieu?

LE CAPUCIN.

Oui, et je l'adore, je ris de ceux qui disent qu'il n'y en a pas. Je regarde le firmament comme Cicéron; je chante avec David : *Cæli enarrant gloriam Dei;* je répète avec Rousseau :

Les cieux instruisent la terre
A révérer leur auteur.

L'ATHÉE.

Et votre âme, capucin? l'âme d'un capucin.

LE CAPUCIN.

Je pense; voilà ma réponse.

L'ATHÉE.

Le monde....

LE CAPUCIN.

N'est pas venu tout seul au monde, et ne va pas si mal qu'on dit.

L'ATHÉE.

Les mystères....

LE CAPUCIN.

Sont des mystères comme vous les appelez très-bien : tout est possible à celui qui fait l'impossible.

L'ATHÉE.

Les miracles...

LE CAPUCIN.

Ont été faits, ou sont faits lorsqu'il est nécessaire qu'ils aient lieu. Ils ont forcé les hommes à renoncer aux prodiges du paganisme et à la sorcellerie, qui était aussi absurde encore que le paganisme.

L'ATHÉE.

Croyez-vous aux miracles?

LE CAPUCIN.

Prouvez-moi qu'ils surpassent la puissance de celui qui a créé le soleil?

L'ATHÉE.

J'ai cru que vous alliez me dire qui a créé un capucin.

LE CAPUCIN.

Pourquoi pas? j'éclaire aussi le monde, comme vous voyez.

L'ATHÉE.

Un pape... un vicaire... des processions... des fainéants qui y vont, au lieu de travailler... des signes de croix... des habits soi-disant orientaux... et la barbe!

LE CAPUCIN.

Quand même Dieu, dans sa sagesse, n'aurait pas imaginé tout cela, tout ce que vous venez de dire mène simplement à l'obéissance, et ne ferait que séduire sans égarer; mais vous autres, messieurs, vous égarez sans séduire.

L'ATHÉE.

Nous cherchons le vrai.

LE CAPUCIN.

L'avez-vous trouvé? Quel sot orgueil de ne vouloir dépendre de personne, pas même de Dieu! Un grand seigneur de ma connaissance l'appelait le gentilhomme de là-haut, non par gaîté, mais par aristocratie. Je suis bien aise d'avoir plusieurs chefs pour me conduire, celui de l'église, celui du couvent et celui de ma conscience. Je ne me mêle de rien, parce que je suis philosophe.

L'ATHÉE.

Je me mêle de tout parce que je suis philosophe. J'écris toujours, j'approfondis tout; j'arrache la foudre à la Divinité, le sceptre aux rois, l'équilibre à l'Europe, et la postérité aux ténèbres.

LE CAPUCIN.

N'en coûte-t-il la vie à personne?

L'ATHÉE..

Qu'importe la génération présente, si nos enfants sont heureux?

LE CAPUCIN.

Hélas! on a tant crié contre nous, pour sept ou huit juifs brûlés, pour quelques Mexicains massacrés, pour les victimes un peu révolutionnaires de la saint Barthélemy, pour les protestants bannis par Louis XIV, et qui sont allés faire fortune ailleurs; et vous me parlez du sacrifice d'une génération tout entière. Savez-vous, mon cher monsieur, que vous me faites peur? Est-ce que vous ne vous portez pas bien?

L'ATHÉE.

J'ai passé la nuit à travailler.

LE CAPUCIN.

Et moi à dormir, après avoir remercié Dieu de ce que je suis capucin.

L'ATHÉE.

C'est avoir de la reconnaissance de reste; vous en avez donc un grand fonds ?

LE CAPUCIN.

Oh ! oui, monsieur; il m'en reste pour vous; vous me faites bénir ma philosophie.

L'ATHÉE.

Toujours ce mot que vous profanez. Voyez en moi un homme qui a su vaincre toutes ses passions.

LE CAPUCIN.

Moi, monsieur, c'est peut-être parce que j'ai trop redouté de ne pas vaincre les miennes, que je me suis jeté dans les bras de Dieu. Mon père craignait que je n'épousasse la fille d'un de ses amis, que son père destinait à un parti bien plus riche. Je ne vis d'autre refuge contre cette tentation que le cloître. Dieu m'ouvrit ses trésors de consolation et de miséricorde. La jeune personne, que je pensais épouser, suivit mon exemple, pour ne pas épouser un homme qu'elle ne connaissait pas. Elle fit des vœux de tranquillité qui la rendent parfaitement heureuse; et moi je passe ma vie à célébrer des mystères que vous ne croyez pas, et que je crois, sans chercher à les comprendre.

L'ATHÉE.

J'entends, et je lève les épaules; je ne crains et je ne crois rien.

LE CAPUCIN.

Je crains et je crois tout.

L'ATHÉE.

Si je croyais en Dieu, je ne professerais point de culte.

LE CAPUCIN.

Vous finiriez par ne plus penser à Dieu : on n'aime bientôt plus celui qu'on ne voit plus, et à qui on n'écrit plus. J'ai eu l'honneur de servir; mon colonel disait que pour faire son devoir il faut faire plus que son devoir. Vous appelez cela de la superstition..

L'ATHÉE.

Ainsi donc, dégoûté de ce monde-ci, vous avez daigné penser à l'autre?

LE CAPUCIN.

Devant le néant des vanités et des plaisirs, mes principes de religion ne m'ayant jamais abandonné, d'homme je me suis fait chrétien, de chrétien catholique, de catholique religieux, de religieux dévot, de dévot capucin, et de capucin philosophe.

L'ATHÉE.

Belle généalogie; ces deux noms vont surtout parfaitement ensemble. Vous êtes un épouvantail pour les oiseaux, une figure ridicule qui fait rire les enfants.

LE CAPUCIN.

Messieurs, vous avez eu les rieurs pour vous avant de devenir sérieux. Les gens d'esprit qui ne prévoyaient pas les suites de leur gaîté, interprétée par des gens tristes, s'en sont donné quelquefois à nos dépens. On vous l'a rendu.

L'ATHÉE.

Dans des fadaises que je ne lis pas. Je lis Hobbes, Spinosa, le système de la nature.

LE CAPUCIN.

Livres amusants. Je ne lis pas ce qui me désolerait. Je fis, l'autre jour, un sermon qui commençait par ces mots : Un incrédule est un fou, un impie est un sot.

L'ATHÉE.

Beau commencement! et la preuve?

LE CAPUCIN.

C'est, disais-je, que celui qui ne reconnaît pas les vérités est un être mal organisé, comme ceux

qu'on enferme, ou tout au moins comme les malheureux qui ont perdu la vue, ou qui n'ont pas d'oreilles pour la musique. Je les plains, mais je les aime encore mieux que les impies qui croient à la religion et la blasphèment pour faire les aimables.

L'ATHÉE.

Faites-vous grand cas des stygmates de votre François?

LE CAPUCIN.

Pourquoi pas? Un morceau qui passe pour être de la sainte croix, quand même il n'en serait pas, attire ma vénération. Quand je veux chercher la lumière, monsieur, je regarde en haut; vous, vous regardez à terre.

L'ATHÉE.

Je ne veux pas être ébloui.

LE CAPUCIN.

Que faites-vous de ce beau présent de la divinité, de l'imagination?

L'ATHÉE.

La folie m'ennuie.

LE CAPUCIN.

Mais où est donc la vérité? tout chez vous ne pourrait-il pas être illusion?

L'ATHÉE.

Point d'illusion. Je ne veux pas être séduit. Je ne m'enivre jamais. Je vois juste. Je suis philosophe, et qui plus est, géomètre. Mais je perds mon temps à raisonner avec toi, ou plutôt à vouloir que tu raisonnes. Je serais déshonoré si l'on me voyait parler à un capucin.

LE CAPUCIN.

Encore un mot, monsieur.

L'ATHÉE.

Va, je te voue à tous les démons infernaux, s'il y en a.

LE CAPUCIN.

Et moi, je prierai Dieu pour ceux qui sont sur la terre, pour vous en particulier, qui avez daigné vous abaisser jusqu'à moi. Avez-vous des parents ?

L'ATHÉE.

J'ai un neveu.

LE CAPUCIN.

C'est heureux d'avoir au moins quelqu'un pour vous fermer les yeux au moment de la mort.

L'ATHÉE.

Belle réflexion, sans doute ! Je ferai venir ce coquin, et je mourrai, comme on dit, entre ses bras.

LE CAPUCIN.

Les consolations données par un héritier sont froides : moi, je n'en ai pas. Un autre pauvre capucin, pas trop sensible, car cela me ferait peine de l'affliger, viendra me dire des prières, j'en réciterai moi-même tant que j'aurai de la force, je recommanderai mon âme à Dieu, et elle ira rejoindre celui dont elle est émanée.

L'ATHÉE.

Adieu, adieu, capucin indigne, tu mourras comme un saint.

LE CAPUCIN.

Adieu, grand esprit, vous mourrez comme un chien.

La charité

CHAPITRE XII.

EN FAVEUR DES CURÉS.

I. — MONSIEUR VINCENT.

On raconte qu'un jour, sur les galères de Marseille, Vincent de Paul, frappé de la tristesse morne d'un forçat, que rien ne pouvait consoler, mais que tout le monde disait doux et docile, reconnut que cet homme se mourait du désir de revoir sa femme et ses enfants, dont il était séparé depuis des années. On ajoute que le saint touché lui offrit, s'il promettait de revenir dans un mois à sa chaîne, de prendre sa place pendant son absence, au banc des rameurs; ce qui se fit. Etonnés et heureux sans doute d'avoir un tel compagnon, les galériens virent dans Vincent un sauveur.

On dit encore que le pauvre forçat fut fidèle à sa parole, et que le saint obtint sa grâce.

Les enfants trouvés étaient alors à Paris dans un état d'abandon qu'il est impossible de décrire. Ils

étaient exposés partout au hasard, sous les porches des églises, dans les carrefours, aux perrons des hôtels. Vincent rassembla une société de dames charitables, qui se chargèrent de ces infortunés.

A mesure que les ressources croissaient, dit Collet dans la vie du saint, ces femmes vertueuses augmentaient aussi le nombre des enfants qu'elles prenaient à leur charge. Vincent ne cessait de les encourager. Souvent on le voyait lui-même, au milieu des nuits d'hiver, où la neige et la glace couvraient les rues, parcourir dans Paris les quartiers les plus écartés, recherchant ces victimes délaissées, les réchauffant dans son sein et les rapportant à la maison des filles de charité, qui prenaient aussitôt un soin maternel de son précieux fardeau.

Dans une de ces excursions nocturnes, il fut rencontré à minuit par des voleurs armés qui lui demandèrent sa bourse, la dague à la main.

— Hélas! répondit le saint, sans se troubler, je ne porte ni or, ni argent, je n'ai avec moi en ce moment que trois pauvres petits enfants trouvés, qui meurent de froid et de besoin.

— Vous êtes M. Vincent, s'écria aussitôt l'un des bandits; et ils tombèrent tous à ses genoux en lui demandant sa bénédiction. Après quoi ils lui firent escorte jusqu'à sa demeure.

Mais bientôt, pourtant, la dépense de l'établisse-

ment consacré aux enfants trouvés devint si énorme, elle épuisa à un tel point toutes les ressources, qu'on fut au moment de l'abandonner. Dans une extrémité si cruelle, Vincent convoqua une assemblée générale des dames pieuses qui le secondaient. Il mit en délibération la question de savoir si la compagnie devait cesser ou continuer ses premiers soins. Il proposa à ces âmes chrétiennes les raisons qui pouvaient les dissuader et celles qui pouvaient les persuader. Il leur fit voir que jusqu'alors elles avaient fait vivre cinq à six cents de ces enfants, qui fussent morts sans leur assistance, et dont plusieurs apprenaient déjà des métiers; d'autres étaient en état d'en apprendre. Par leur moyen, ajouta-t-il, tous ces pauvres enfants avaient le bonheur de connaître et de servir Dieu. Puis élevant un peu la voix, il conclut par ces paroles :

— Or sus, mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants. Vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnées. Voyez maintenant si vous voulez les abandonner aussi; cessez d'être leurs mères pour devenir à présent leurs juges; leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je m'en vais

prendre les voix et les suffrages; il est temps de prononcer leur arrêt et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront si vous continuez d'en prendre un charitable soin, et au contraire ils mourront infailliblement si vous les abandonnez. »

Ces dames furent si émues, que toutes unanimement résolurent qu'il fallait soutenir, à quelque prix que ce fût, cette entreprise de charité; pour cela elles délibérèrent entre elles sur les moyens de la faire subsister. A la suite de cette délibération, on obtint du roi le château de Bicêtre pour loger ces enfants, et une somme considérable qui suppléa à l'insuffisance des aumônes particulières. La vénération dont jouissait Vincent de Paul lui donnait le moyen de faire réussir les plus grands projets.

LE CURÉ MÉDECIN.

M. E. Legouvé a raconté sous ce titre une charmante histoire, que nous reproduisons ici, dans ses faits principaux, en conservant les expressions de l'habile écrivain :

« Il y a quelques années, je passais dans un petit village de la Bretagne ; j'étais seul et à pied, c'était

un dimanche; l'horloge de l'église sonnait midi, les cloches annonçaient la fin du service, et je me trouvais sur la petite place en face même du porche; la porte ouverte laissait voir les cierges allumés, le prêtre à l'autel et les paysans à genoux : Dieu est l'hôte naturel du voyageur fatigué; j'entrai. Au moment même, le prêtre, dont je n'avais vu d'abord que les cheveux blancs, se retourne vers les assistants et me montre une belle figure d'octogénaire; il semblait ému, et dit d'une voix légèrement troublée :

« Mes amis, il y a aujourd'hui cinquante ans que j'ai été ordonné prêtre; je dirai la messe demain pour remercier Dieu de m'avoir si longtemps gardé à son service; si vous pouvez y venir tous, venez, vous me ferez plaisir. Après la messe, on distribuera chez moi du pain blanc toute la journée aux pauvres qui se présenteront. »

« L'imprévu de cette allocution, l'âge de ce curé, l'accent de sa voix, me causèrent une émotion assez vive; ce qui m'entourait vint y ajouter encore; un murmure réprimé par la sainteté du lieu, mais rendu plus touchant par la contrainte même, sortit de toutes les bouches; il s'échangea entre ce vieillard et cette population, des regards

d'enfants et de pères...., et je me promis bien de rester jusqu'à la cérémonie du lendemain.

« Après l'office, mêlé aux paysans qui sortaient, j'appris que ce prêtre avait quatre-vingt-deux ans ; que, né à Nantes d'une famille riche, et porté par elle vers les plus hauts honneurs ecclésiastiques, il n'avait voulu être que curé de village, curé de ce village, parce qu'il n'en connaissait ni de plus pauvre, ni de plus petit, et que sa fortune pourrait suffire à tous les habitants. Il était là depuis cinquante ans, et, depuis cinquante ans, pas une larme qu'il n'eut essuyée, pas une joie qu'il n'eût consacrée, pas un seul auquel il n'eût dit, *courage* ou bien *tant mieux ;* c'est lui qui avait enseveli les aïeux, élevé les pères, reçu les enfants.

« Ce fut donc pour moi une joie sincère, quand, le soir, me promenant sur la place, je vis cet homme vénérable, qui avait appris que j'étais voyageur, s'approcher de moi en m'offrant l'hospitalité. Dormir sous ce toit qui avait abrité tant de vertueuses pensées, me semblait une bonne préparation pour la journée du lendemain, et j'attendis avec impatience cette cérémonie, dont le nom même, que je venais d'apprendre, excitait ma curiosité ; ce nom, en effet, est plein de charme, et cette fête est une

des plus naïves et des plus poétiques de la religion chrétienne. Pour peindre tout ce qu'il y a de tendre et d'intime dans l'union de l'homme avec la divinité, on a emprunté leur langage aux affections humaines : le prêtre est l'époux, l'Eglise est l'épouse ; et lorsque cinquante ans se sont écoulés dans cette union, chose bien rare, quoiqu'un seul des époux puisse mourir, la religion a sa fête de réjouissance comme le monde, elle célèbre la cinquantaine, et cette cinquantaine s'appelle *le mariage du curé.*

« Le lendemain donc, dès le matin, j'entendis frapper au presbytère, et je vis entrer d'abord cinq ou six prêtres des villages environnants, puis, des paysans chargés de fleurs. Le vieux curé était dans sa chambre et les attendait ; ils y montèrent ; j'y montai avec eux ; nous le trouvâmes assis sur un fauteuil en bois de chêne, sa belle chevelure, disposée avec soin, son visage tout brillant d'une saine fraîcheur, son corps couvert d'un vêtement noir, réservé pour ce jour. Il nous accueillit par un signe de tête, et les paysans ayant, selon l'usage, parsemé toute la chambre de branches fleuries, la cérémonie de la parure commença. Les six prêtres figuraient les assistants du mariage ; comme ceux-ci, ils portaient le costume des fiançailles : une étole

blanche, une chasuble blanche aussi, un surplis nouveau; ils s'approchèrent du vieillard, qui se leva, et se mirent en devoir de l'habiller; l'un prit la chape, l'autre le surplis, et lui, souriant avec des larmes dans les yeux, il les laissait faire, se prêtant naïvement à tous ces apprêts, et donnant à ce spectacle un caractère touchant par sa candeur octogénaire.

« Cependant, tandis que ceci se passait dans la maison du curé, on préparait et on parait aussi l'église. Dès le matin, les habitants l'avaient habillée de blanc, pour ainsi dire; des draps semés de fleurs couvraient les murs, les parois intérieures, l'autel, le clocher même, étaient entourés de guirlandes; de l'église jusqu'au presbytère s'étendait un chemin tout jonché de branches d'ébéniers et de lilas, et de chaque côté de cette voie, s'échelonnant sur les divers plans du terrain et couvrant la place entière, toute la population du village, toute en habit de fête, toute les yeux fixés sur la demeure du curé; les malades même s'y étaient fait transporter.

« Tout étant prêt, et la cloche de l'église ayant donné le signal, le vieillard quitta la cure, les prêtres se rangèrent autour de lui, et au milieu de

ce cortège, il traversa la petite prairie qui menait au village, d'un pas sûr. Il se croyait maître de lui-même, mais quand, au détour du sentier, il vit tout-à-coup la place si remplie, quand il vit tout cet aspect de fête, quand il aperçut cette petite église, seul but de tous ses pas depuis cinquante ans, où il avait tant prié, tant espéré, tant aimé Dieu et les hommes, et qui elle aussi s'était embellie pour le recevoir, son cœur se troubla, ses jambes fléchirent, et il arriva déjà fort ému à l'église. Mais il ne put commencer le service divin. A quatre-vingts ans, le bonheur est une fatigue et quelquefois un danger; on le porta dans la sacristie, et l'on fit écouler de l'église la population attristée et inquiète. Pendant les premiers moments, il fut agité d'un tremblement qui nous faisait peur; mais, peu à peu, de bons soins et de douces paroles l'ayant calmé, il demanda qu'on lui laissât prendre un peu de repos.

« On ne voulut pas qu'il retournât dans sa maison, on l'y porta, et tout le jour se passa dans des plaisirs que créa sa générosité. Le soir venu, la fête terminée, nous rentrâmes au presbytère, et j'étais assis devant la fenêtre ouverte, regardant la nuit toute brillante d'étoiles, livré aux émotions

nouvelles pour moi de cette journée, quand il s'approcha de moi et me dit en me frappant sur l'épaule :

— A quoi donc pensez-vous, mon jeune hôte?

— Je pensais, lui dis-je, à votre vie, qui s'est écoulée comme cette lune s'avance dans le ciel, calme, pure, sans un souffle de vent, sans un nuage.

— Sans un nuage! sans un nuage! me dit-il en souriant; si ma vie est un astre, c'est un astre qui s'est bien obscurci un moment.

— Comment cela? vous n'êtes jamais sorti de ce village.

— J'en suis sorti pendant trois mois; et dans ces trois mois, j'ai été médecin.... célèbre.... et guillotiné.

— Guillotiné!

— Du moins à ce que prétend plus d'un brave homme à Nantes; je ne le crois pas tout-à-fait, malgré cela, mais ils le soutiennent.

— Racontez-moi cette histoire.

— Je le veux bien, mon jeune ami; et si jamais vous la racontez à votre tour, vous pourrez l'intituler *le Médecin malgré lui*. Je commence :

« Pendant la Terreur, je fus dénoncé au tribunal révolutionnaire, et des soldats vinrent jusqu'ici

pour me prendre; mais averti par mes chers paysans et même défendu par eux, j'eus le temps de m'enfuir. J'arrive à Nantes; on m'avait indiqué une maison cachée dans un faubourg de cette ville, à la porte de la campagne et habitée par une pauvre femme, mère de deux enfants. J'y prends une petite chambre, et pour éviter même le soupçon du mystère, j'écris au-dessus de ma porte : *Aubry, médecin*, Un de mes amis m'avait prêté un diplôme. Mon étiquette me semblait une carte de sûreté, et je m'endormis tranquille. Je comptais sans les clients.

« Un matin, j'étais enfermé avec l'*Imitation de Jésus-Christ*, quand j'entendis frapper à ma porte, on ouvre, on entre; c'était la veuve qui habitait ma maison, pauvre femme, pâle, maigre; on lisait la destruction sur son visage, et quand, assise entre ses deux petits enfants, elle les regardait, des larmes si douloureuses lui remplissaient les yeux, qu'on ne pouvait retenir les siennes.

Que voulez-vous, madame, lui dis-je en lui offrant un siège.

Mais elle, le repoussant et se jetant à mes genoux avec des sanglots :

— Sauvez-moi! Monsieur, s'écria-t-elle, vous

êtes médecin, je l'ai lu sur cette carte, vous êtes bon, je le lis sur votre visage.... vous me sauverez !....

« Je veux l'interrompre, mais comment arrêter un malheureux qui parle de ses maux ? Et voilà la pauvre femme qui, moitié pleurant, moitié parlant, me raconte qu'elle est malade depuis quatre années, qu'elle a deux enfants, qu'elle a essayé de mille remèdes sans succès, qu'elle se sent dépérir, et que cependant il faut qu'elle vive, et là-dessus de se jeter à mes pieds de nouveau en s'écriant : « Sauvez-moi. »

« Jugez de ma perplexité ; j'étais ému, troublé par mille sentiments contraires, par mille devoirs opposés. Lui avouer que je n'étais pas médecin, c'était livrer mon secret à une foi inconnue, qu'on tenterait, qu'on effraierait peut-être, c'était exposer ma vie ; mais si je ne la détrompais pas, il fallait la soigner, et comment le faire ? Je n'avais aucune connaissance en médecine, pas même celles que possèdent d'ordinaire les curés de village. Bouleversé par des réflexions contraires, j'allais lui révéler tout, et je me levais déjà pour parler ; mais elle, lisant d'avance mon refus sur mon visage : Taisez-vous !... taisez-vous ! s'écria-t-elle ; ne me

dites pas que vous me refusez!.... Si vous ne m'accueillez pas, je le sens, le désespoir s'emparera de moi, sans remède! Le premier jour où vous êtes entré ici, le premier moment où je vous ai vu, je me suis dit : Voilà celui qui me guérira! Ne me repoussez pas! Je ne possède rien, c'est vrai; je ne vous donnerai rien, c'est vrai... mais je souffre enfin!... Si j'étais seule, je ne vous supplierais pas...; mais mes enfants! mes enfants!... Oh! des larmes roulent dans vos yeux.... vous dites oui.... je suis sauvée!...

« J'étais vaincu. D'ailleurs, vous l'avouerai-je? la confiance aveugle de cette pauvre femme avait presque passé en moi. Comment pus-je former cette pensée, je ne saurais le dire, mais il me sembla qu'il y avait là autre chose que de la superstition de sa part, que de la folie de la mienne, et quand elle commença le récit de ses souffrances, j'écoutai et je la laissai aller; j'obéissais à une voix irrésistible. Le récit achevé, il fallut trouver un remède. Heureusement, je me rappelai une sorte de bourrache nommée vipérine; c'était une substance innocente et un nom singulier, je ne pouvais mieux rencontrer; je lui en ordonnai deux tasses par jour et elle partit. A peine seul, je me

jetai à genoux avec ferveur; attendri par les larmes de cette pauvre femme, je suppliai ardemment Dieu de faire de moi son sauveur.... L'impossibilité de l'entreprise? Qu'était-ce pour celui qui peut tout?

« Le lendemain, elle arrive dès le matin; elle frappe, je tremblai un peu en lui ouvrant : « J'ai dormi! s'écrie-t-elle, j'ai dormi! » Elle était ivre de joie. Ses souffrances s'étaient calmées cette nuit-là. Son cœur s'ouvrant à la reconnaissance, elle se mit à me raconter toute sa vie! Hélas! c'était cette triste et sombre histoire que j'avais si souvent entendue dans l'exercice de mon ministère : un mariage imprudent. La misère, la mort de son époux, l'abandon de sa famille, l'angoisse sur le sort de ses enfants, tout ce qui déchire, aigrit, consume. Je me retrouvais dans mon rôle, un pauvre cœur torturé à calmer! Je lui parlai au nom de Dieu; j'adoucis ce qu'il y avait de trop amer dans sa douleur; je lui montrai l'espérance, et quand elle me quitta, elle me dit : « Votre voix a fait à mon cœur le même bien que votre breuvage à mon corps. » Je ne répondis que par deux autres tasses de bourrache. Le lendemain, nouvelle visite, nouvel entretien. Ce que j'avais entrevu la veille m'ap-

parut alors distinctement, c'était mieux qu'une âme souffrante, c'était un être bon et même élevé. Toutes ces paroles de charité qu'un silence forcé refoulait dans mon cœur, tous ces soins paternels que j'étais habitué à donner à mon cher village, je les répandis sur elle; et chaque jour je la renvoyais avec mille bonnes pensées consolantes.... et toujours deux tasses de bourrache. Une amélioration sensible commença à se manifester; comme chez presque toutes les femmes, sa maladie était du chagrin; en guérissant le cœur, je guérissais le corps, et ma vipérine faisait merveille, ainsi mêlée avec la parole de Dieu; si bien qu'au bout de quinze jours, ma pauvre hôtesse commençait à sortir; au bout d'un mois, elle dormait; six semaines plus tard, elle riait, et après deux mois elle m'appelait son sauveur.

— Combien vous dûtes être heureux!

— Oui... d'abord, mais après, savez-vous ce qui m'arriva?.. Cette cure me coûta bien cher! La pauvre femme s'en va racontant partout sa guérison et sa reconnaissance; on crie au miracle; son visage plein de santé répand mon nom aux environs. Hélas! mon cher ami, me voilà grand médecin! grand docteur! Arrivent alors chez moi

tous les incurables, toutes les infirmités, des maladies dont je ne savais pas même le nom. Je refuse de les traiter, nouvelle cause de popularité; on ne voulait plus guérir que par moi. Au moins, s'ils s'étaient contentés de me faire médecin; mais n'y en a-t-il pas qui voulaient que je fusse opérateur! J'en perdais la tête... Et contre tant d'ennemis, quel soutien avais-je? quel allié? Hélas? un seul.... La bourrache!

« J'espérais au moins que l'insuccès me délivrerait de ces obsessions.... Bah! ils guérissaient! guérissaient! guérissaient! Et des présents! de l'argent! de l'argent que je n'avais pas gagné! des présents que je ne méritais pas!... J'étais dans une situation à faire pitié!... Riez!... riez!... Vous allez juger si j'avais lieu de rire, moi. Ce n'était rien que les admirateurs, que les clients. Vinrent les rivaux. Une place n'est jamais vacante; quand on y monte, on la prend à quelqu'un. Ces gens n'étaient pas tombés malades tout exprès pour être guéris par moi; ils avaient un médecin, et je me trouvai bientôt en face de la plus redoutable et de la plus furieuse inimitié qu'on pût voir. Il y avait près de la ville un médecin du nom de Laroche, à qui s'adressaient tous les habitants de la campagne

et des faubourgs. Il régnait sur eux par la terreur. Haut de six pieds, fort comme un athlète, violent comme un soldat (il avait été dragon), mêlé aux paysans, buvant avec eux, il disait à ceux qui tombaient malades : « Je t'ordonne de me choisir; » et à ceux qui l'avaient *choisi* : « Je te défends de me quitter..... »

« Mon hôtesse avait pour voisine une jeune femme restée veuve avec une jeune fille de dix ans. Tout-à-coup cette enfant est prise d'une maladie si terrible, qu'en deux jours la gravité devint danger, le danger devint mortel. M. Laroche était son médecin; on l'appelle. Tout ce qu'il essaie demeure impuissant... La destruction avançait. Eperdue, la mère demanda d'autres soins, d'autres conseils. « M. Aubry! je veux M. Aubry! » On me fait venir; un troisième médecin est appelé, et le soir, à huit heures, nous entrons dans cette maison pleine de larmes et d'angoisses. La pauvre mère nous attendait dans la pièce d'entrée; c'est elle qui nous ouvrit, c'est elle qui nous introduisit dans cette chambre, et rien ne peut rendre ce qu'il y eut de déchirant dans son accent et sur sa figure quand elle arriva devant ce lit, et nous dit : « La voilà ! » Nous la priâmes de

s'éloigner et nous restâmes seuls. Oh ! que ceux qui ont trouvé un texte de scène plaisante dans une consultation de médecins n'en ont jamais vu une autour du lit d'une personne aimée ! Cette chambre obscure, cette lampe basse, ce lit dans l'ombre, ce silence, cet arrêt à prononcer... ; j'étais saisi d'une sorte de terreur. Il me semblait qu'on me faisait monter sur un tribunal, et qu'on me revêtait de la robe de juge dans une condamnation à mort. Juge aveugle, juge sans connaître la loi,... sans balance, rien que le glaive ! La pitié vint se joindre à ce sentiment d'effroi, et acheva de me troubler. M. Laroche prit l'enfant dans son lit ; elle poussa un faible gémissement, et l'on commença l'examen de ce pauvre petit corps amaigri, qui retombait plié en deux sur le bras qui le soutenait. De temps en temps, sans ouvrir les yeux, elle poussait de légers cris plaintifs qui me perçaient l'âme, et je me détournais pour cacher mon émotion : mon émotion m'eût trahi. L'enfant reposée dans son lit et la maladie expliquée, nous nous retirâmes dans la pièce voisine : mais alors éclata une scène inattendue, et qui fit bientôt deux condamnés à mort au lieu d'un. M. Laroche proposa un remède terrible, mais décisif. « L'enfant est perdue si on

l'essaie, dit le second médecin, et il offrit un autre moyen. — Si on s'y arrête, elle est perdue ! s'écrie M. Laroche. Eh bien donc, reprit le premier, que monsieur Aubry prononce ! — Moi !... moi !... m'écriai-je, frappé d'épouvante, jamais ! je ne... » Je m'arrêtai ; j'allais me trahir ! Situation terrible ! Que faire ? choisir ? c'était tuer l'enfant peut-être. Révéler la vérité ? c'était me perdre. Plus calme, j'aurais pu me récuser et désigner un autre médecin. Mais, surpris par cette attaque imprévue, je ne voyais que l'échafaud d'un côté, un cercueil de l'autre ; et, pressé entre ces deux hommes, l'un à ma droite, l'autre à ma gauche, tous deux me disant : « Elle est morte si on ne le fait pas ; elle est morte si on le fait... » Je me taisais, éperdu...

— C'en est trop, dit le second médecin ; qu'il prononce, ou j'abandonne l'enfant.

— Arrêtez ! repris-je vivement. Je la voyais perdue aux mains de M. Laroche.

— Prononcez donc !

« J'hésitais encore... Le second médecin se leva pour partir...

— Je ne puis pas prononcer ! m'écriai-je hors de moi... Je ne le puis pas !

— Pourquoi ?

— Je ne le dois pas!

— Pourquoi?

— Pourquoi!... je ne suis pas médecin!

« Je n'avais pas achevé ces mots, que M. Laroche pousse un cri sauvage. La mourante, son devoir, il oublie tout; il ne vit plus que sa victime; et marchant à moi les yeux étincelants :

— Qui êtes-vous donc? me dit-il.

« Je pâlis; son regard était un arrêt de mort.

— De quel droit m'interrogez-vous?

— Oubliez-vous de quel tribunal je suis membre? Pourquoi êtes-vous venu ici? pourquoi cachiez-vous votre nom? pourquoi avez-vous pris un titre faux? pourquoi mentez-vous à l'Etat, au public?... Qui êtes-vous?...

« Et il enfonçait, pour ainsi dire, chacune de ces interpellations comme un coup mortel... Je me taisais toujours...; je n'étais encore que suspect... Un mot et j'étais condamné.

— Votre profession est donc bien vile, dit-il amèrement, puisque vous n'osez l'avouer? »

« Bien vile! .. ce mot m'avait fait rougir d'indignation.

— Puisque vous la reniez!...

— Bien vile!... repris-je avec plus d'énergie. Ah ! je ne laisserai pas insulter mon maître.

— Son maître !... Il sert un roi.

— Oui..., un roi ! un roi auguste ! tout-puissant ! Un roi que j'adore, et dont je proclamerai le nom jusque sous votre couteau !... »

« A ce moment un cri terrible partit de la chambre de l'enfant, et la porte s'ouvrant avec fracas, la mère se précipita au milieu de nous en s'écriant : « Elle meurt !... elle meurt ! — Eh bien ! m'écriai-je à mon tour avec exaltation..., puisque la mort est là, mon rôle commence ! Eloignez-vous, médecins du corps ! vous n'avez rien à faire près de la mourante... ; ma place est auprès d'elle... Je suis prêtre !.... »

« Le lendemain je comparaissais devant le tribunal révolutionnaire, et l'enfant était sauvée : une crise décisive, et que j'avais favorisée en ne décidant rien, l'avait rendue à la vie. On n'était pas long-temps accusé en 93 : à quatre heures je montais, moi quinzième, sur la charrette fatale : cinq minutes après, je passais devant la maison de ma pauvre veuve, qui s'était mise sur le seuil de la porte, et sanglottait quand je lui dis adieu de la

main ; et enfin, un quart d'heure plus tard je m'arrêtais au pied de l'échafaud.

— Mais comment donc vivez-vous ?

« A peine si je le comprends encore. Le temps était affreux : de la pluie, de la neige, et un ciel si sombre, qu'à quatre heures la nuit avait presque commencé. La foule cependant était considérable, attirée et exaspérée par le nombre inaccoutumé des victimes. La charrette, comme je vous l'ai dit, en contenait quinze : j'étais, moi, le dernier, assis à l'extrémité du banc, les mains liées derrière le dos. Mon cœur était serré, mais je n'avais pas peur : mon sacrifice était fait ; je mourais pour avoir confessé le nom de mon maître... L'échafaud paraît... je vois le bourreau, je vois le couteau... La voiture s'arrête... ; mon cœur bat plus vite. Comme on craignait quelque mouvement dans le peuple, qui murmurait déjà..., on entoure toute la voiture de troupes; mais on ne pose à l'extrémité de la charrette, près de moi, qu'un soldat... ; il me touchait presque. Le premier condamné descend... ; je vois le couteau remonter rouge. Des cris s'élevèrent de la foule qui entoure les troupes et se presse sur nous; la pluie redouble et vient augmenter le désordre. Pour en finir plus vite, on

fait avancer la charrette de trois pas; mais un pavé se trouve sous la roue, un cahot violent nous soulève; et, comme j'étais assis tout-à-fait à l'extrémité du banc, je tombe debout, les mains liées, devant le soldat qui gardait le derrière de la voiture... J'allais parler; mais soudain... Oh! comment peindre ce moment! soudain, sans dire une parole, sans changer de visage, il passe vivement entre moi et la charrette, se pose l'arme au bras devant moi..., et me voilà dos à dos avec lui, caché par lui, couvert par l'obscurité, presque mêlé à la foule qui faisait plier le cordon des troupes, et immobile, éperdu, attendant la fin de cette scène. Le sacrifice se poursuit au milieu des cris et de la confusion; j'entends descendre chacun de mes compagnons; je compte : douze..., treize..., quatorze... ; c'est mon tour, on va m'appeler! Ciel! on se tait; la foule se précipite autour de l'échafaud, les troupes se dispersèrent; je me jette dans le peuple sans avoir pu serrer la main de mon bienfaiteur; et, porté par les flots de la multitude, j'arrive égaré, ruisselant de pluie, dans un chantier où je me cache jusqu'à la nuit complète.

« La nuit venue, ma tête un peu calmée et mes mains délivrées, je me hasarde dans les rues, et je

me dirige vers la maison de mon hôtesse. J'arrive, je regarde par la croisée : on était à souper. La pauvre femme, je la vois encore, tenait à la main une bouchée de pain qu'elle oubliait de porter à ses lèvres, et elle pleurait. Je frappe tout doucement.., on m'ouvre. « Ah ! — Silence ! » Une fois là, mes larmes éclatent, et je tombe à genoux en remerciant Dieu. Je leur contai tout. On me tint caché trois jours, puis je revins ici, où l'on ne songeait plus à me chercher, et où j'ai vécu jusqu'à mes quatre-vingt-deux ans, ce dont je rends grâces à Dieu, car j'ai fait un peu de bien, et je serai pleuré, je crois.... mais pas de sitôt encore, j'espère... Puis il ajouta gaiement : Je marche sans bâton, je lis sans lunettes, et j'ai là une bouteille de vieux Bourgogne dont je veux prendre avec vous un verre, sans que ma main tremble en le portant.

Il prit la bouteille :

« A votre bon voyage, mon jeune hôte ; quand je partirai pour le mien, je veux qu'on vous en fasse part, et vous vous direz : « Ah ! ce pauvre curé Barbois ! Quel dommage ! c'était un brave homme !... » Bonsoir, mon hôte !... »

III. — LE MISSIONNAIRE BRIDAINE.

Ce prêtre célèbre, depuis plusieurs années, ne prêchait que dans les villages. Mais il avait fait tant de conversions, il avait soulagé tant de douleurs, il était si bon, il était si ardent, que son renom vint à la cour de Louis XV. Les grands seigneurs voulurent l'entendre, non pas, dit-on, dans un esprit chrétien, mais dans un esprit de vive curiosité, et trouvant bien originale par avance la figure que ferait un pauvre missionnaire de village devant la cour assemblée, dans l'un des premiers temples de Paris.

Bridaine arriva donc et monta dans la chaire de Saint-Sulpice, au pied de laquelle était rassemblée la plus haute compagnie dans tout son éclat. L'abbé Maury a conservé, dans son *Essai sur l'éloquence*, l'exorde de l'humble prédicateur dans cette circonstance.

Le voici :

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour moi, il semble, mes frères, que je ne devrais ouvrir la bouche que pour vous demander grâce en faveur d'un pauvre missionnaire dépourvu de tous les ta-

lents que vous exigez quand on vient vous parler de votre salut. J'éprouve cependant aujourd'hui un sentiment différent; et, si je suis humilié, gardez-vous de croire que je m'abaisse aux misérables inquiétudes de la vanité. A Dieu ne plaise qu'un ministre du ciel pense jamais avoir besoin d'excuse auprès de vous ! Car, qui que vous soyez, vous n'êtes, comme moi, que des pécheurs. C'est devant votre Dieu et le mien que je me sens pressé dans ce moment de frapper ma poitrine. Jusqu'à présent, j'ai publié les justices du Très-Haut dans des Temples couverts de chaume; j'ai prêché les rigueurs de la pénitence à des infortunés qui manquaient de pain; j'ai annoncé aux bons habitants des campagnes les vérités les plus effrayantes de ma religion. Qu'ai-je fait, malheureux ! j'ai contristé les pauvres, les meilleurs amis de mon Dieu; j'ai porté l'épouvante et la douleur dans ces âmes simples et fidèles, que j'aurais dû plaindre et consoler !

« C'est ici, où mes regards ne tombent que sur des grands, sur des riches, sur des oppresseurs de l'humanité souffrante, ou des pécheurs audacieux et endurcis; ah ! c'est ici seulement qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans toute la force de son

tonnerre, et placer avec moi dans cette chaire, d'un côté la mort qui vous menace, et de l'autre, mon grand Dieu qui vient vous juger. Je tiens aujourd'hui votre sentence à la main, tremblez donc devant moi, hommes superbes et dédaigneux qui m'écoutez ! La nécessité du salut, la certitude de la mort, l'incertitude de cette heure si effroyable pour vous, l'impénitence finale, le jugement dernier, le petit nombre des élus, l'enfer, et par-dessus tout l'éternité ; l'éternité ! Voilà les sujets dont je viens vous entretenir, et que j'aurais dû sans doute réserver pour vous seuls. Et qu'ai-je besoin de vos suffrages, qui me damneraient peut-être sans vous sauver ? Dieu va vous émouvoir, tandis que son indigne ministre vous parlera ; car j'ai acquis une expérience de ses miséricordes. Alors, pénétrés d'horreur pour vos iniquités passées, vous viendrez vous jeter entre mes bras en versant des larmes de componction et de repentir, et à force de remords, vous me trouverez assez éloquent... »

CHAPITRE XIII.

LE TRÉSOR ET LE CURÉ.

L'histoire qui suit n'est pas nouvelle; et peut-être, lecteurs, l'avez-vous déjà lue. Mais il nous semble qu'elle doit entrer ici.

Perrin avait reçu le jour en Bretagne, dans un village voisin de Vitré. Né pauvre, orphelin avant de pouvoir bégayer les noms de son père et de sa mère, il dut la vie à la charité publique et aux soins d'un bon curé, qui lui apprit à lire et à écrire; son éducation ne s'étendit guères plus loin. A l'âge de quinze ans, il entra au service d'une petite ferme, où on lui confia le soin des troupeaux. Il était pieux, doux et bon travailleur. Lucette, jeune paysanne du voisinage, pieuse comme lui, chargée du petit troupeau de son père, le conduisait dans des pâturages où elle voyait souvent Perrin, qui lui rendait les petits services qu'on peut rendre à son âge et dans sa situation. L'habitude de se

voir, leurs occupations, leur bonté mutuelle, leurs soins officieux les attachèrent l'un à l'autre. Perrin se proposa de demander Lucette en mariage à son père. Lucette y consentit ; mais elle ne voulut pas être présente à cette démarche. Elle devait aller le lendemain à la ville, elle pria Perrin de choisir cet instant et de venir le soir au-devant d'elle. Le jeune homme, au temps marqué, vola chez le père de Lucette, et lui déclara avec une timide franchise qu'il désirait épouser sa fille.

— Y songes-tu, Perrin ? dit brusquement le père, comment feras-tu ? as-tu des habits à lui donner ? une maison pour la recevoir ? du bien pour la nourrir ? tu n'as rien ; Lucette n'est pas assez riche pour fournir à ton entretien et au sien. Ce n'est pas ainsi qu'on se met en ménage.

— J'ai des bras, je suis fort, dit le pauvre garçon, on ne manque jamais de travail quand on l'aime ; et que ne ferai-je pas quand il s'agira de soutenir Lucette ! Jusqu'à présent j'ai gagné dix écus tous les ans, j'en ai amassé vingt, ils feront les frais de la noce ; je travaillerai davantage, je gagnerai plus ; mes épargnes augmenteront ; alors je pourrai prendre une petite ferme ; les plus riches habitants de notre village ont commencé

comme moi ; pourquoi ne réussirais-je pas comme eux ?

— Eh bien, tu es jeune, tu peux attendre encore : deviens plus riche, et, mon brave garçon, ma fille sera ta femme. Mais jusque-là ne m'en parle pas.

Perrin ne put obtenir d'autre réponse. Il courut au-devant de Lucette ; il la rencontra bientôt. Elle lut sur son visage la nouvelle qu'il venait lui annoncer.

— Mon père t'a donc refusé ?

— Ah ! Lucette, que je suis désolé d'être si pauvre ! Mais je n'ai pas perdu toute espérance, ma situation peut changer ; et Dieu ne nous abandonnera pas.

— Tu as raison, dit Lucette, ayons confiance en lui.

En parlant de la sorte, ils cheminaient sur la route de Vitré ; la nuit, qui s'avançait, les pressait de regagner le village ; et ils allaient fort vite. Perrin fait un faux pas et tombe ; en se relevant, ses mains cherchent ce qui a causé sa chute, c'était un sac assez pesant. Il le remasse, curieux de savoir ce qu'il contient, il entre avec Lucette dans un champ où brûlaient encore des racines de vieilles

herbes auxquelles les laboureurs avaient mis le feu. A la clarté qu'elles répandent, il ouvre le sac et y trouve de l'or.

— Que vois-je ! s'écria Lucette ; ah ! Perrin, te voilà devenu riche !

— Quoi, Lucette, nous pourrions nous marier ! La bonté de Dieu nous aurait-elle envoyé de quoi satisfaire ton père et nous rendre heureux?

Cette idée verse la joie dans leurs âmes, ils contemplent avidement leur trésor. Puis, après un moment, ils se mettent en chemin pour aller sur-le-champ le montrer au père de Lucette. Ils étaient à deux pas de sa maison, lorsque Perrin s'arrête :

— Nous n'attendons notre bonheur que de cet or, dit-il à Lucette ; mais est-il à nous ? Sans doute il appartient à quelque voyageur. La foire de Vitré vient de finir ; un marchand, s'en retournant chez lui, l'a vraisemblablement perdu. Dans ce moment où nous nous livrons à la joie, il est peut-être en proie au désespoir le plus affreux.

— Ah ! Perrin, ta réflexion est terrible ! Le malheureux gémit sans doute. Pouvons-nous jouir de son bien ? Le hasard nous l'a fait trouver, mais le retenir est un vol.

— Tu me fais frémir... Nous allions le porter

à ton père ; il nous aurait unis. Mais peut-on être heureux du malheur d'autrui? Allons voir notre bon curé. C'est lui qui m'a élevé et qui m'a placé dans la ferme où je sers ; et d'ailleurs je ne dois rien faire sans le consulter.

Le curé était chez lui. Perrin lui remit le sac qu'il avait trouvé, et avoua qu'il l'avait regardé d'abord comme un présent du ciel. Il ne cacha pas son attachement pour Lucette, et l'obstacle que sa pauvreté mettait à leur union. Le pasteur l'écoute avec bonté ; il les regarde l'un et l'autre ; leur procédé l'attendrit ; il admire leur probité ; il applaudit à leur action, et dit à Perrin :

— Conservez toujours les mêmes sentiments, mon cher enfant ; le ciel vous bénira, nous retrouverons le maître de cet or ; il récompensera votre honneteté ; je joindrai à ce qu'il vous donnera quelques-unes de mes épargnes ; vous épouserez Lucette ; et je me charge d'obtenir l'aveu de son père, car vous méritez d'être unis l'un à l'autre. Si l'argent que tu déposes entre mes mains n'est point réclamé, c'est un bien qui appartient aux pauvres ; tu l'es ; je croirai suivre l'ordre du ciel en te le rendant ; il en a déjà disposé en ta faveur, puisque c'est toi qui l'as trouvé.

Les deux jeunes gens se retirèrent satisfaits d'avoir fait leur devoir, et remplis des douces espérances que leur donnait leur bon curé.

Le lendemain, il fit crier dans sa paroisse le sac qu'on avait perdu; il le fit ensuite afficher à Vitré, et dans tous les villages voisins. Plusieurs hommes avides se présentèrent. Mais aucun n'indiqua ni la somme, ni l'espèce de monnaie, ni le sac qui la contenait.

Dès qu'il vit que le trésor n'était pas réclamé, le curé n'oublia pas qu'il avait promis à Perrin de s'occuper de son mariage ; avec ses épargnes, il lui loua une petite ferme, la monta de bestiaux et des instruments nécessaires au labourage ; et deux mois après il le maria avec Lucette.

Les deux jeunes époux, au comble de leurs vœux, ne pouvaient se lasser de remercier Dieu et leur curé. Perrin était devenu habile laboureur ; Lucette s'occupait de son ménage ; ils étaient exacts à payer le propriétaire de leur ferme, ils vivaient modestement du surplus, et se trouvaient heureux. L'or trouvé n'était pas entamé encore. Lorsque deux ans se furent écoulés sans que rien eût fait connaître quel en était le propriétaire, le bon curé ne jugea pas qu'il fût nécessaire d'atten-

dre davantage; il porta ce trésor au couple vertueux qu'il avait uni.

— Mes enfants, leur dit-il, jouissez du bienfait de la Providence, et n'en abusez pas; ces douze mille francs que vous avez trouvés sont actuellement sans profit, vous pouvez en faire usage. Si par hasard vous en découvriez le maître plus tard, vous devriez sans doute les lui rendre. Faites-en un emploi qui, les changeant seulement de nature, n'en diminue pas la valeur.

Perrin suivit ce conseil; il se proposa d'acquérir la ferme qu'il tenait à bail, et qui était à vendre; on l'estimait un peu plus de douze mille francs. Mais en payant comptant, on devait espérer l'avoir à ce prix. Cet argent, qu'il ne regardait que comme un dépôt, ne pouvait donc être mieux placé, et si le maître se retrouvait un jour, il n'aurait pas à se plaindre.

Le curé approuva ce projet, l'acquisition fut bientôt signée; le fermier, devenu propriétaire, donna une plus grande valeur à son terrain, ses champs mieux cultivés devinrent plus fertiles; il vécut dès-lors dans cette douce aisance qu'il avait eu l'ambition de procurer à Lucette.

Deux enfants bénirent successivement leur union;

ils prenaient plaisir à se voir revivre dans ces êtres innocents, qu'ils élevèrent dans l'amour de Dieu et de la vertu. En revenant des champs, Perrin trouvait sa femme qui venait au-devant de lui et lui présentait ses enfants, il les embrassait avec tendresse; l'un essuyait la sueur dont son front était couvert, l'autre essayait de le soulager du poids de son hoyau qu'il portait. Perrin souriait de ces faibles efforts, et rendait grâces au ciel, qui lui avait donné une épouse si sage et des enfants qui lui ressemblaient.

Quelques années après, le bon vieux curé mourut. Perrin et Lucette le pleurèrent. Ils songeaient avec attendrissement à tout ce qu'ils lui devaient. Cet événement les fit réfléchir sur eux-mêmes.

— Nous mourrons aussi, disaient-ils; notre ferme restera à nos enfants; elle n'est pas à nous. Si celui à qui elle appartient revenait, il en serait privé pour toujours; nous emporterions le bien d'autrui au tombeau.

Ils ne pouvaient soutenir cette idée; leur délicatesse leur fit écrire une déclaration, qu'ils déposèrent entre les mains du nouveau curé, et qu'ils firent signer par les plus notables habitants du village; cette précaution, que des âmes chrétiennes

jugeaient nécessaire pour assurer une restitution à laquelle ils croyaient leurs enfants obligés, les tranquillisa.

Il y avait dix ans qu'il étaient établis. Perrin, après un travail pénible, s'en revenait un soir; il vit passer sur la grande route deux hommes dans une voiture, qui versa à quelques pas de lui; il courut à leur secours, leur offrit les chevaux de sa charrue, et voyant qu'ils n'étaient pas blessés, il les pria de venir se reposer chez lui.

— Cette contrée m'est bien funeste, s'écria l'un des deux voyageurs, je ne puis la traverser sans y éprouver des malheurs. J'y ai fait, il y a douze ans, une perte assez considérable; je revenais de la foire de Vitré, j'emportais douze mille francs en or, que j'ai perdus.

— Comment! lui dit Perrin, qui l'écoutait avec attention, avez-vous négligé de faire des recherches pour les retrouver?

— Cela ne me fut pas possible, je me rendais à Lorient, où je devais m'embarquer pour les Indes; le temps pressait; le vaisseau, prêt à mettre à la voile, ne m'aurait pas attendu; je ne pus faire des perquisitions sans doute inutiles, qui, en retar-

dant mon départ, m'auraient apporté un préjudice beaucoup plus grand que la perte que j'avais faite.

Ces paroles firent tressaillir Perrin ; il s'empresse davantage auprès du voyageur ; et le conjure d'accepter l'asile qu'il lui offre, pendant qu'il fera raccommoder sa voiture.

— Notre maison est la plus prochaine des habitations du village, dit-il.

Les deux voyageurs cèdent à ses instances ; il marche le premier pour leur montrer le chemin ; il rencontre bientôt sa femme, qui selon son usage, venait au-devant de lui ; il lui dit d'aller promptement préparer un dîner pour ses hôtes. En attendant le repas, il leur présente des rafraîchissements, et fait tomber la conversation sur la perte dont l'un s'est plaint ; il ne doute plus que ce soit à lui qu'il doit une restitution. Il va chercher le nouveau curé, l'informe de ce qu'il vient d'apprendre, l'invite à partager le dîner de ses hôtes, et à leur tenir compagnie.

L'honnête curé l'accompagne, et ne cesse d'admirer la joie que le bon paysan ressent d'une découverte qui doit le ruiner. On dîne, les voyageurs satisfaits ne savent comment reconnaître

l'accueil que leur fait Perrin ; ils admirent son petit ménage, son bon cœur, sa franchise, l'air ouvert de Lucette, sa candeur, son activité ; ils caressent les enfants. Perrin, après le repas, leur montre sa maison, son potager, sa bergerie, ses bestiaux, les entretient de ses champs et de leur produit.

— Tout cela vous appartient, dit-il ensuite au premier voyageur ; l'or que vous avez perdu est tombé entre mes mains ; voyant qu'il n'était pas réclamé, j'en ai acheté cette ferme, dans le dessein de la remettre un jour à celui qui y a de véritables droits ; elle est aussi à vous ; si j'étais mort avant de vous trouver, monsieur le curé a un écrit qui constate votre propriété.

L'étranger, muet de surprise, lit l'écrit que le bon curé lui remet, regarde Perrin, Lucette et leurs enfants :

— Où suis-je ! s'écrie-t-il enfin, et que viens-je d'entendre ? Quel procédé ! quelles vertus ! quelle noblesse ! et dans quel état les trouvé-je ! Avez-vous quelqu'autre bien que cette ferme ? ajouta-t-il.

— Non, Monsieur, mais si vous ne la vendez pas, vous aurez besoin d'un fermier, et j'espère que vous me donnerez la préférence.

— Votre probité mérite une autre récompense; il y a douze ans que j'ai perdu la somme que vous avez retrouvée; depuis ce temps, Dieu a béni mon commerce; il s'est étendu, il a prospéré, je ne me suis pas longtemps ressenti de ma perte; cette restitution aujourd'hui ne me rendrait pas plus riche, vous méritez cette petite fortune, la Providence vous en a fait présent, ce serait l'offenser que de vous l'ôter : je suis chrétien aussi; conservez donc cette ferme, mes enfants, si le don que Dieu vous a fait ne vous paraît pas assez clair, je le ratifie. Vous pouviez garder ces douze mille francs, je ne les réclamais pas. Peu d'hommes eussent agi comme vous ?

Il déchira aussitôt l'écrit qu'il tenait dans ses mains.

— Une si belle action, ajouta-t-il, ne doit pas être ignorée, il n'est pas besoin d'un nouvel acte pour assurer ma cession, votre propriété et celle de vos enfants; je la ferai cependant écrire pour perpétuer le souvenir de vos sentiments et de votre honnêteté.

Perrin et Lucette tombèrent aux pieds du voyageur; il les releva et les embrassa. Un notaire qui fut mandé, écrivit cet acte, le plus beau qu'il eût

rédigé de sa vie. Perrin versait des larmes de tendresse et de joie.

— Mes enfants, s'écriait-il, bénissez Dieu, et baisez la main de votre bienfaiteur ; Lucette, ce bien est à nous, maintenant ; et nous pouvons en jouir sans crainte et sans remords.

CHAPITRE XIV.

ANECDOTES D'ABBÉS ET DE MOINES.

I. — L'ABBÉ DE BOIS-ROBERT.

Revenons aux malices et aux bizarreries.

La façon dont l'abbé de Bois-Robert présenta un de ses neveux au cardinal de Richelieu, dont il lui recherchait l'appui, est assez plaisante. Le premier ministre se promenait dans le jardin de son palais de Paris, que l'on nommait alors palais cardinal, palais royal depuis, palais national à certaines époques transitoires.

Il y avait dès-lors, au milieu de ce jardin, un grand bassin autour duquel le cardinal tournait, suivi d'une foule de courtisans et de curieux. L'abbé, qui avait donné rendez-vous à son neveu dans le jardin, tâchait, accompagné du jeune homme, de percer la foule pour le présenter à son éminence. Désespérant d'en pouvoir venir à bout,

et de se faire remarquer autrement que par un coup d'éclat, il prend tout-à-coup son parti, pousse son neveu, qui était à côté de lui sur le bord du bassin, et le jette dans l'eau.

Il n'y en avait pas assez pour le noyer, mais plus qu'il ne fallait pour le tremper jusqu'aux os.

L'accident excite du bruit à la suite du cardinal; les uns crient, les autres rient; Richelieu se retourne et demande ce que c'est :

— C'est mon neveu, dit l'abbé, que je présente à votre éminence, à qui je demande ses bontés pour lui; il en a grand besoin.

Cette façon de présenter fit beaucoup rire le cardinal. Le soir, il dit à Bois-Robert : — Êtes-vous fou, l'abbé, de m'avoir présenté votre neveu dans l'état où il était ce matin ?

— Je sais ce que j'ai fait, monseigneur, répondit-il; si je l'eusse offert à vos yeux comme un autre, vous n'y auriez fait aucune attention; mais avec cette petite tournure, j'espère que votre éminence s'en souviendra, et que, ne l'oubliant pas, elle fera quelque chose en faveur d'un homme qui a exposé sa vie pour parvenir jusqu'à elle.

En effet, le cardinal s'en ressouvint, et donna le lendemain un bénéfice au jeune homme.

II. — LE PAUVRE ABBÉ.

M. de Fieubet, un de ces hommes qui, sans être précisément méchants se plaisent à faire des niches aux prêtres, (esprit malin qui a toujours quelque chose d'un peu satanique), M. de Fieubet fut volé, lui quatrième, en revenant de souper à la campagne. Un pauvre abbé, qui était avec lui, tenait sa montre cachée dans sa main pendant qu'on vidait ses poches ; et les voleurs s'étaient éloignés sans la lui prendre. Il s'applaudissait donc de l'avoir conservée, lorsque M. de Fieubet rappela les voleurs :

— Messieurs, messieurs, leur cria-t-il, voilà un abbé qui vous escamote une montre.

Ils revinrent et la lui prirent.

— C'est bien spirituel, dit le pauvre abbé, lorsqu'ils furent repartis. Trouveriez-vous bon que j'eusse dénoncé à ces fripons le diamant qui agraffe votre chemise....

III. — L'ABBÉ COSTAR.

On trouvera dans les lettres que nous allons rapporter, de Voiture et de l'abbé Costar, un trait de cette confiance qu'inspire la sincère amitié.

Voiture était, comme on sait, un des beaux esprits du siècle de Louis XIII. Ayant un jour perdu tout son argent au jeu, il se trouva avoir besoin de deux cents pistoles ; il écrivit en conséquence à l'abbé Costar, son fidèle ami :

« Je perdis hier tout mon argent, et deux cents « pistoles au-delà, que j'ai promis de rendre dès « aujourd'hui. Si vous les avez, ne manquez pas « de me les envoyer ; si vous ne les avez pas, em- « pruntez-les de quelque façon que ce soit, il faut « que vous me les prêtiez ; et gardez-vous bien de « souffrir que quelqu'autre vous enlève sous la « moustache cette belle occasion de me faire plai- « sir ; j'en serais fâché pour l'amour de vous : « comme je vous connais, vous auriez de la peine « à vous en consoler bientôt ; afin d'éviter ce mal- « heur, vendez plutôt ce que vous avez..... Je « prends un certain plaisir à en user de la sorte « avec vous ; et je sens bien que j'en aurais encore « un plus grand, si vous en usiez ainsi avec moi ; « mais vous êtes un poltron. Jugez s'il ne faut pas « que je m'assure bien de vous..... Je donnerai « ma promesse à celui qui m'apportera votre ar- « gent. Bonjour. »

Le bon abbé Costar lui répondit :

« J'ai une extrême joie d'être en état de vous « rendre le petit service que vous désirez de moi, « jamais je n'eusse pensé qu'on eût tant de plaisir « pour deux cents pistoles. Après l'avoir éprouve, « je vous donne ma parole que j'aurai toute ma « vie un petit fonds tout prêt aux occasions où « vous en aurez affaire. Ordonnez-moi donc har- « diment ce qu'il vous plaira. Vous ne sauriez « prendre autant de joie à me commander, que « j'en aurai à vous obéir. »

« Néanmoins, quelque soumis que je sois, je « me révolterai, si vous voulez m'obliger à pren- « dre une promesse de vous. »

IV. — L'ARCHIDIACRE PATRIOTE.

Oran était assiégé en 1706, par les Maures; Philippe V, malgré la situation presque désepérée de ses affaires, ordonna au comte de Santa-Cruz d'y conduire des secours. Mais ce lâche officier, au lieu de prendre la route d'Afrique, alla livrer ses galères et ses troupes à la flotte Anglaise; ce qui fut cause que ce port tomba entre les mains des infidèles. Un archidiacre de Courdoue, frère du perfide, instruit de cette action, courut aussitôt à la paroisse chercher le registre des baptêmes, et

arrachant la feuille où le nom du comte était inscrit, il dit, avec une indignation dont l'honneur était le principe : « Qu'il ne reste parmi les hommes nul souvenir d'un homme aussi méprisable ! »

V. – LE CARME SAVANT.

Le père Sébastien, religieux Carme, était le plus habile machiniste et l'homme le plus simple de son temps; ce qui faisait dire à M. le prince, quand il parlait au roi de cet artiste célèbre : « Cet homme est aussi simple que ses machines. »

VI. – L'ABBÉ ET LES ENFANTS.

L'abbé Terrasson passait un jour dans la rue, vêtu avec négligence, c'est-à-dire d'habits râpés. Quelques enfants du bas peuple le remarquèrent et le suivirent avec des huées. Un de ses amis qui le rencontra voulut imposer silence à ces petits polissons. — « Eh, mon ami, dit l'abbé, laissez-les, cela les amuse ; c'est le seul bien que je puisse leur faire. »

VII. – LE VOLEUR ET L'ABBÉ.

Chamfort a rapporté cette historiette.

L'abbé de Molières était un homme simple et pauvre, étranger à tout, hors à ses travaux sur le système de Descartes. Il n'avait point de serviteur, et travaillait dans son lit, faute de bois, son caleçon sur sa tête par-dessus son bonnet, les deux côtés pendant à droite et à gauche.

Un matin, il entend frapper à sa porte :

— Qui va là?

— Ouvrez....

Il tire un cordon et la porte s'ouvre. L'abbé de Molières, ne regardant point :

— Qui êtes-vous?

— Donnez-moi de l'argent.

— De l'argent?

— Oui, de l'argent.

— Ah! j'entends, vous êtes un voleur?

— Voleur ou non, il me faut de l'argent.

— Vraiment oui, il vous en faut? eh bien! cherchez là-dedans....

Il tend le cou, et présente un des côtés du caleçon. Le voleur fouille.

— Mais il n'y a point d'argent.

— Vraiment non; mais il y a ma clef.

— Eh bien! cette clef....

— Cette clef, prenez-la.

— Je la tiens.

— Allez-vous-en à ce secrétaire, et ouvrez-le...

Le voleur met la clef au tiroir d'en haut.

— Laissez donc ; ne dérangez pas mes papiers. Au tiroir plus bas vous trouverez l'argent.

— Le voilà.

— Eh bien ! prenez. Fermez donc le tiroir.....

Le voleur s'enfuit.

— M. le voleur, fermez donc la porte ! il laisse la porte ouverte !... Quel chien de voleur ! Il faut que je me lève par le froid qu'il fait ! maudit voleur !

L'abbé saute du lit, va refermer la porte, et revient se remettre à son travail, sans penser, peut-être, qu'il n'avait pas de quoi payer son dîner.

VIII. — LE DINER DE L'ABBÉ COSSON.

Nous emprunterons celle-ci à Berchoux.

L'abbé Delille, en avril 1786, étant à dîner chez Marmontel, son confrère, raconta ce qu'on va lire, au sujet des usages qui s'observaient à table dans la bonne compagnie. On parlait de la multitude de petites choses qu'un honnête homme est obligé de savoir dans le monde pour ne pas courir le risque d'être bafoué.

— Elles sont innombrables, dit Delille, et ce qu'il y a de fâcheux, c'est que tout l'esprit du monde ne suffirait pas pour faire deviner ces importantes vétilles. Dernièrement, ajouta-t-il, l'abbé Cosson, professeur de belles-lettres au collège Mazarin, me parla d'un dîner où il s'était trouvé quelques jours auparavant, avec des gens de cour, des cordons bleus, des maréchaux de France, chez l'abbé de Radonvillers, à Versailles.

— Je parie, lui dis-je, que vous y avez commis cent incongruités.

— Comment donc? reprit vivement l'abbé Cosson, fort inquiet. Il me semble que j'ai fait la même chose que tout le monde.

— Quelle présomption! je gage que vous n'avez rien fait comme personne. Mais voyons, je me bornerai au dîner. D'abord, que fîtes-vous de votre serviette, en vous mettant à table?

— De ma serviette? Je fis comme tout le monde; je la déployai; je l'étendis sur moi, et je l'attachai par un coin à ma boutonnière.

— Eh bien! mon cher, vous êtes le seul qui ait fait cela; on la laisse sur ses genoux. Et comment fîtes-vous pour manger votre soupe?

— Comme tout le monde, je pense, je tiens

CHAPITRE XV.

SUITE DES ANECDOTES DIVERSES.

I. – LE LIT DE MORT.

Edouard III, qui occupe une grande place parmi les rois d'Angleterre, éprouva toute l'instabilité des illusions humaines, ainsi que la bassesse et l'ingratitude des courtisans. La mort de son fils, le prince de Galles, appelé par les Anglais le Prince Noir, le plongea dans une mélancolie qui le précipita au tombeau. Comme il allait expirer, on lui vola un anneau de prix qu'il avait au doigt, et personne ne resta auprès de lui. Il n'y eut qu'un simple prêtre qui, s'étant trouvé là par hasard, et le voyant abandonné dans son agonie, s'approcha de son lit pour le consoler et ne le quitta plus.

II. — LE CONFESSIONNAL.

Charles-Quint, étant au tribunal de la pénitence, ne s'accusait que des peccadilles inévita-

Les délassements du curé

bles dans toutes les conditions de la vie humaine ; il ne parlait aucunement des péchés contre les devoirs de son état. Quand il eut fini, son confesseur lui dit :

— Vous venez de confesser les péchés de Charles ; confessez maintenant ceux de l'empereur.

III. — LE CONFESSEUR.

Une dévote assez revêche se plaignit à un prêtre, confesseur de sa belle-fille, de ce qu'à la vérité elle faisait beaucoup de bien et de charité, mais sans aucun mérite, disait-elle, parce qu'elle agissait par son seul penchant généreux.

— Laissez-la faire, dit le confesseur, elle gagnera le paradis sans s'en douter.

IV. — LE SECOURS D'UN CURÉ.

En juin 1847, on écrivait à Mehun-sur-Yèvre (département du Cher) :

« Il y a quelque temps, un prêtre, cheminant à pied, se rendait de Sancergues à Jonet, entre Jussy et Précy ; il entendit des cris de détresse qui partaient de l'autre côté de la haie qui borde le chemin. Le prêtre s'ouvrit comme il put un passage à travers la haie épineuse, et apercevant une

carrière à quelque distance, il y courut à toutes jambes. Arrivé en cet endroit, que voit-il ? Trois infortunés luttant contre une mort affreuse, et dont deux étaient presque entièrement enfouis sous une masse de terre et de pierre qui s'était écroulée sur eux ! Sans plus hésiter, le pasteur dépose vivement sa soutane et son chapeau, et le voilà à l'œuvre. Ce ne fut qu'après deux heures de travail qu'il parvint à retirer de leur prison ces malheureux, qui pouvaient à peine se soutenir. Les abandonnant pour quelques instants, il court aux maisons les plus voisines demander du renfort. A la vue de ce prêtre inconnu, haletant, on s'assemble, on accourt au lieu du désastre. Chacun reconnaît les trois ouvriers, qui sont transportés à Précy. Là le prêtre cherche les parents de ces pauvres gens. Mais on lui répond qu'ils sont de La Marche, et par conséquent étrangers au village.— Eh bien ! dit-il, soyons nous-mêmes leur famille. Voilà vingt francs, allez chercher un médecin à Sancergues.

Ce n'est qu'après avoir acquis la certitude que ses trois protégés étaient hors de péril et que rien ne leur manquerait, que le digne prêtre reprit sa route. Maintenant quel était ce bon pasteur ? M. l'abbé B..., ancien curé d'Argy, dont nous offen-

serions la modestie si nous le nommions en toutes lettres.

V. — UN CURÉ D'AUTREFOIS.

Un seigneur de paroisse, qui volait sur les grands chemins, ayant été rompu vif à Paris, le bon curé le recommanda aux prières de ses paroissiens en disant avec ingénuité :

— Nous prierons Dieu pour le seigneur de ce village, mort à Paris de ses blessures.

VI. — LE LATIN ET LE FRANÇAIS.

Un curé de campagne était obligé un jour de cérémonie de répondre à un discours latin ; mais comme il n'entendait pas bien cette langue, n'ayant fait que de rapides études en humanités, voici comme il s'y prit :

— Monsieur, dit-il à l'orateur latin, les apôtres parlaient plusieurs langues ; vous venez de nous haranguer en latin, et moi je vais vous répondre en français.

VII. — L'ABBÉ AU CONCERT.

Thévenard, mort en 1741, était la plus belle

basse-taille que l'on eût entendue. Un abbé qui aimait la musique, admis dans un concert où le virtuose chantait, s'y trouva fort mal placé, car il était auprès d'un fat qui fredonnait continuellement à ses oreilles. L'abbé fit quelques gestes de dépit.

— Eh ! qu'avez-vous, Monsieur l'abbé ? lui dit le fat ; vous ne me paraissez pas content.

— C'est, Monsieur, répondit l'abbé, que j'enrage contre ce coquin de Thévenard, qui m'empêche de vous entendre.

VIII. — LES TAPISSERIES DU CURÉ.

Un paroissien était allé voir son curé au plus fort de l'hiver ; et remarquant qu'aucune de ses chambres n'était tapissée, il lui demanda pourquoi il n'avait pas fait garnir ses murailles pour se garantir de la rigueur du froid ? Le fidèle pasteur, lui montrant deux pauvres dont il prenait soin, répondit :

— J'aime mieux revêtir ces pauvres, que mes murailles !

IX. — ÉPILOGUE.

Nous arrêterons ici nos récits variés. Le lec-
ur, assurément, ne dira pas que nous avons fait,
ıns ce recueil, un ouvrage parfait, il s'en faut.
ais nous l'avons prévenu de notre humble pro-
t.

Nous aurions dû présenter méthodiquement les
ıres des hommes de l'église à l'amour, au respect,
l'admiration, à la vénération des bons citoyens ;
s titres, qui soulèvent le mépris, la haine, la dé-
action et la colère des enfants de la cité du
able, sont la charité, l'abnégation, la générosité,
travail, le dévouement, la science, la nationalité
la fraternité, la probité et la délicatesse, l'hu-
eur égale et la pureté de mœurs. Prenez cent
ımmes d'église, cent curés si vous voulez, —
ıatre-vingt-quinze posséderont, plus ou moins
chement, cet écrin de qualités et de vertus. Pre-
z cent hommes du monde, — cinq à peine et
fficilement pourront souffrir le parallèle.

Pourquoi donc tant de colères se sont-elles dé-
aînées contre le clergé ? Cherchez, dans les
eurs de ses ennemis, la réponse à cette ques-
n.

Voyez un peu dans le monde si tout ce qui s'est fait d'humain, de bienveillant, de fraternel, d'héroïque et de grand, vient d'ailleurs que du germe religieux? Qui a fondé nos hospices? et qui les dirige le mieux? Vous avez vu les frères de la Charité, les religieux de Saint-Bernard, les pères de la Rédemption. Nous vous avons dit quelques mots de Vincent-de-Paul; nous vous avons cité Fénélon, d'Apchon, François-de-Sales. Nous aurions pu vous parler de mille autres, et dire quelques mots de ce chanoine Triest, qui a couvert la Belgique d'établissements charitables. Mais nous passons à travers des jours frivoles; et les livres doivent être courts.

Faisons une halte rapide devant la générosité. Lorsque Charles-Quint eut fait prisonnier le roi François Ier, il y eut un homme dans son conseil qui lui présenta combien il se rendrait odieux s'il retenait son captif et s'il profitait de l'anarchie où était la France pour étendre sa domination. Cet homme, dont l'avis ne fut pas suivi, était l'évêque d'Osma.

Avec la générosité, les hommes qui se consacrent à Dieu, ont la science. C'est le clergé qui a répandu toutes les lumières. Aujourd'hui encore,

malgré les pertes nombreuses qui ont si bien éclairci les saintes phalanges, c'est encore le clergé qui présente à notre estime les savants les plus solides. Vous n'irez pas à Rome sans entendre parler du cardinal Mezzofanti, surnommé le prince des Polyglottes. Voici un fragment de la relation d'un voyageur sur cet homme illustre :

« On éprouve une impression toute particulière lorsque, dans l'une ou l'autre circonstance solennelle, on le voit dans un de ces salons de Rome, où se trouvent le plus souvent des étrangers venus de tous les points de l'Europe. On fait cercle autour du prélat ; chacun lui est présenté à son tour ; Mezzofanti répond à tous dans leur langue. A chaque salut qu'il adresse à ses visiteurs, on entend des expressions d'un idiôme nouveau sortir de sa bouche. Les Orientaux qui arrivent à Rome pour affaires ou pour témoigner leur respect au Saint-Siége, sont on ne peut plus agréablement surpris de rencontrer enfin quelqu'un qui les comprenne, et avec qui ils puissent échanger quelques mots dans la langue de leur pays. Mais leur surprise n'est pas moins grande quand ils voient ce prélat, d'un extérieur si simple et d'une complexion si délicate, en agir de même à l'égard des au-

tres étrangers et parler à tous avec une égale facilité.

« Il est plusieurs langues dont Mezzofanti connaît jusqu'aux dialectes. En allemand, il s'exprime avec autant de facilité qu'il est possible à un étranger d'en acquérir. De nombreux compliments lui ont été adressés à ce sujet. Une dame de Berlin se prévalut même un jour de son autorité pour soutenir que l'allemand, tel qu'il est parlé dans la capitale de la Prusse, est le seul véritable. La bonne dame ignorait ou avait oublié que le prélat répond à chacun dans son propre langage, et qu'en adoptant pour sa conversation avec elle le dialecte berlinois, il voulait tout simplement lui montrer qu'il le connaissait, ou plutôt lui faciliter le dialogue. »

On sait les travaux de géant que l'on doit, dans l'histoire et dans les sciences, aux jésuites et aux bénédictins. Tant de mérite est rehaussé par une simplicité que le monde ne comprend pas. On lisait il y a quelque temps dans les journaux américains :

« Le docteur Chance a été sacré, dans l'église métropolitaine de Baltimore, évêque de Natchez, dimanche 14 mars dernier ; et le docteur Whelan a été sacré, le 21, évêque de Richemond. M. Odin

a été nommé coadjudeur et administrateur du Détroit. En parlant des docteurs Chance et Whelan, le *Catholic Télégraphe* dit :

« On n'aurait pu, selon nous, faire de meilleurs choix que ceux-là. Les deux évêques sont natifs de Baltimore, et ni l'un ni l'autre n'ont *mangé leur pain dans l'oisiveté*. Il n'y a que trois ou quatre jours qu'un membre du congrès des Etats du Maryland nous informa qu'étant allé faire une excursion avec quelques-uns de ses amis, près d'une église que l'on construisait à Bath, ils n'y trouvèrent qu'un seul ouvrier, dont la chemise était retroussée jusqu'aux coudes, et la face imprégnée de chaux et de sable. S'étant approchés de lui, ils lui adressèrent ces paroles : — Pardon, monsieur, quel est l'architecte de cette église ? — C'est moi, monsieur. — Quel est le maçon ? — C'est moi, monsieur. — Quel est le pasteur ? — C'est moi, monsieur.

« Cette réponse du docteur Chance (car l'ouvrier c'était lui) permet d'apprécier le dévouement des prêtres auxquels est confiée la conduite des fidéles américains. »

Et ne croyez pas que cette fraternité universelle du clergé catholique puise à la nationalité spéciale

de ses membres. Les jésuites, si lâchement et si perfidement calomniés, n'ont jamais oublié leur patrie ; et ce sont leurs missionnaires qui ont rendu le nom français cher et vénéré dans les plus lointaines contrées de l'univers. Le clergé de nos jours a suffisamment prouvé qu'il est patriote et qu'il sait vivre sous toute forme de gouvernement. Le Saint-Siége là-dessus s'est prononcé lui-même. Lorsqu'en 1798 le Directoire eut rendu les églises au culte, le pape Pie VI adressa aux catholiques français un bref où on lit :

« Nous croirions manquer à nos devoirs, si nous ne saisissions pas avec empressement toutes les occasions de vous exhorter à la paix et de vous faire sentir la nécessité d'être soumis aux autorités établies. En effet, c'est un dogme reçu dans la Religion Catholique, que l'établissement des gouvernements est l'ouvage de la sagesse divine, pour prévenir l'anarchie et la confusion, et pour empêcher que les peuples ne soient ballotés çà et là, comme les flots de la mer. Aussi saint Paul, en parlant, non d'aucun prince isolément, mais de la chose en elle-même, affirme-t-il qu'il n'y a pas de puissance qui ne vienne de Dieu, et que résister à

la puissance établie, c'est résister aux secrets de Dieu même.

« Ainsi, nos très-chers fils, nous vous exhortons au nom de N. S. J.-C. ; appliquez-vous de toutes vos forces à prouver votre soumission à ceux qui vous commandent. Par là vous rendrez à Dieu l'hommage d'obéissance qui lui est dû ; vous convaincrez vos gouvernants que la religion n'est nullement faite pour renverser les lois civiles. Et nous vous conjurons de ne pas ajouter foi à quiconque avancerait une autre doctrine que celle-ci, qui est la véritable doctrine du Saint-Siége apostolique. »

Pourtant ce sont ces hommes dévoués, ces hommes de paix et de concorde, ces hommes au cœur pur et doux, que la malignité humaine attaque de toutes parts et sous mille chefs, presque toujours imaginaires.

Mais leurs ruses ne tendent qu'à sauver les âmes, instruire les ignorants, relever ceux qui tombent, soutenir ceux qui chancellent, nourrir ceux qui ont faim, vêtir ceux qui sont nus, consoler ceux qui souffrent. Leurs finesses consistent à passer comme leur maître au milieu de nous, — en faisant le bien. — Qu'ils soient bénis !

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

AVANT-PROPOS 7

CHAP. I. — CONTRE LES CURÉS 9
1. — A bas la calotte 9
2. — Un curé échaudé. 12
3. — La pénitence 13
4. — Mot d'un curé 14
5. — Le curé irlandais. 14
6. — Un refus de sépulture. 15
7. — Le curé et le voleur 19
8. — Le cheval du curé 20

CHAP. II. — RUSES DE CURÉS 23
1. — Les voleurs 23
2. — L'Empereur et le curé 25
3. — Les philosophes 25
4. — Le curé bien avisé. 27
5. — Le curé volé. 28
6. — Le prédicateur de campagne 29

CHAP. III. — LE CURÉ ARLOTTO 30

CHAP. IV. — LE SÉMINARISTE ET LA SOUTANE 39
1. — Le séminariste. 39
2. — La soutane 45

CHAP. V. — FINESSE DE MOINES 44
1. — La règle des Franciscains 44
2. — Le cordelier à cheval 45
3. — Finesse d'un Cordelier 47
4. — Le Cordelier malin 48
5. — Le moine au jeu de paume 49
6. — Un moine. 50
7. — Cnisme de moines 51
CHAP. VI. — HISTOIRE D'UN CAPUCIN 54
CHAP. VII. — UNE RÉPUBLIQUE FONDÉE PAR DES MOINES. 65
CHAP. VIII. — PASSONS AUX ÉVÊQUES 68
1. — L'évêque de Liège 68
2. — Un trait du cardinal Farnèse. 79
3. — L'évêque de Genève 80
4. — L'archevêque d'Auch. 82
5. — Rachat d'un blanc 83
6. — L'abbé émigré. 84
7. — Les orphelins du choléra 93
8. — Le roi et l'archevêque. 94
9. — Une scène de juin 100
CHAP. IX. — PETITES ANECDOTES. 109
1. — Une répartie de monseigneur Affre 109
2. — L'évêque et le barbier. 110
3. — Mot d'un évêque 112
CHAP. X. — JUGEMENT SUR LE CLERGÉ. 114
1. — Le prêtre, par Lamennais 114
2 — Le curé, par Lamartine. 117
3. — Les évêques, par J.-M. de Bonald. 125
4. — L'influence du clergé, par M. P. de Decker. 126
CHAP. XI. — EN FAVEUR DES MOINES 130
1. — Les frères de la charité 130
2. — Les religieux du Saint-Bernard. 136
3. — La rédemption des captifs 140
4. — Les trapistes. 145

3. — L'athée et le capucin. 148

CHAP. XII. — EN FAVEUR DES CURÉS 161
1. — Monsieur Vincent 161
2. — Le curé médecin. 164
3. — Le missionnaire Bridaine 185

CH. XIII. — LE TRÉSOR ET LE CURÉ 188

CH. XIV. — ANECDOTES D'ABBÉS ET DE MOINES 201
1. — L'abbé de Bois-Robert 201
2. — Le pauvre abbé 205
3. — L'abbé Costar 205
4. — L'archidiacre patriote 205
5. — Le Carme savant. 206
6. — L'abbé et les enfants 206
7. — Le voleur et l'abbé 209
8. — Le dîner de l'abbé Cosson 212

CHAP. XV. — SUITE DES ANECDOTES DIVERSES 212
1. — Le lit de mort. 212
2. — Le confessionnal 213
3. — Le confesseur. 213
4. — Le secours d'un curé. 215
5. — Un curé d'autrefois 215
6. — Le latin et le français. 215
7. — L'abbé au concert. 216
8. — Les tapisseries du curé 217
9. — Epilogue 217

FIN.

TROYES. — TYPOGAPHIE CARDON.